

**80^E ANNIVERSAIRE
DE LA
LIBÉRATION
DU SOL NATIONAL**

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1396 à 1401-3^e-4^e trimestres 2024

DE LA FRANCE LIBRE À LA FRANCE LIBÉRÉE...



Depuis les plages de Normandie et de Provence, les massifs montagneux et forêts de la France, les étapes (en rouge) de sa libération par la conjonction de l'action des Forces alliées et de l'insurrection nationale de celles de la Résistance qui contraint l'occupant en retraite (en pointillé vert) au repli. À Paris, libéré le 25 août, le général de Gaulle rend hommage au combat libérateur du peuple français, à Strasbourg la population alsacienne accueille le 23 novembre la 2^e DB accomplissant le «serment de Koufra»...



Le débarquement allié du 6 juin 1944 sur les côtes de Normandie, va s'accompagner dès ses premières heures de la mobilisation des Résistants, mettant en œuvre des plans préétablis de coupure des voies de communication, des lignes électriques et téléphoniques essentielles..., afin d'entraver l'arrivée de renforts allemands sur la ligne de front.

Cette mobilisation va se transformer en une insurrection nationale qui, notamment après le second débarquement allié le 15 août sur les côtes de Provence, va, dans plusieurs régions de France, en premier lieu du Sud-Ouest et du Centre Ouest, libérer de nombreuses villes et contraindre les troupes d'occupation à une retraite précipitée vers le nord-est de la France et au-delà vers le Reich.

Le 16 août, Hitler donne l'ordre d'évacuer le Sud-Ouest de la France pour regrouper les troupes allemandes sur la rive droite de la Loire. Le 19 août, le général Karl Sachs, commandant le LXIV^e Armee-korps allemand formé le 5 août pour rassembler les troupes allemandes de la frontière espagnole à Bordeaux, et dont les compétences vont s'étendre le 8 août aux forces présentes jusqu'à l'estuaire de la Loire, va lancer le 19 août son ordre n° 1 d'évacuation *Herbstzeilose* («Colchique d'automne») qui va concerner à partir du 22 août 100 000 militaires et non-combattants allemands.

Alors que le quartier général de l'opération s'installe à Bourges, plusieurs colonnes de repli vont être formées dans la perspective de rejoindre l'Alsace via Poitiers, Nevers, Dijon, Belfort... Le groupement de tête, «*von der Kammer*», sera formé de 41 000 hommes dont 25 000 combattants, le groupement centre, «*Wurmser*»-«*Taglishbeck*», de 27 000 hommes, dont 6 000 de la Légion indienne SS.

Le dernier groupement à se mettre en marche sera celui du Sud-ouest, placé sous les ordres du général Botho Elster, chef de la *Kommandantur* 54 de Mont-de-Marsan. Se rassemblant près de Libourne les 20 et 21 août, la «*colonne Elster*», avec l'objectif d'atteindre Belfort, regroupe deux divisions d'infanterie, des personnels de la *Luftwaffe* et de la *Kriegsmarine*, des douaniers, etc., soit 25 500 hommes. Elle gagnera Angoulême, Poitiers, Châteauroux, la vallée de la Loire, ralentie par son harcèlement par les maquis FFI de Charente, de Haute-Vienne, de Vienne, de l'Indre, du Cher, par la Brigade Charles-Martel et l'aviation alliée. Informé de la jonction le 12 septembre à Nod entre la 2^e DB et la 1^{re} Armée française, ce qui lui a

fermé le passage, Elster va se rendre le 16 septembre à Beaugency (45) avec les 19 000 hommes qui lui restent.

Au total, 87 000 membres des forces allemandes seront capturés dans le Sud-Ouest par la Résistance lors de leur repli mais aussi lors des opérations de libération de plusieurs villes occupées : ainsi les maquisards qui libèrent Castres le 21 août font 4 500 prisonniers, ceux qui libèrent Mazamet le lendemain 300...

Il en ira de même dans d'autres régions : ainsi à Annecy le 19 septembre, encerclés par la Résistance, 600 soldats allemands capitulent.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Actuelles
- P. 3 : Editorial
- P. 4-7 : Héros de la Résistance
- P. 8-9 : Effondrement de l'«État Français»
- P. 10-11 : Le Vercors, le Mont-Mouchet
- P. 12 : La «Jonction»
- P. 13-14 : France d'Abord
- P. 15 à 24 : Restauration de la légalité
- P. 25-26 : L'ACP
- P. 27-28 : Les Yougoslaves dans la Résistance Française
- P. 29 : Nos deuils
- P. 30-31 : Avis de recherche
- P. 32 : Les Livres

23 AOÛT : L'ANACR RAVIVE LA FLAMME SUR LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU



Il y a 80 ans, dans la nuit du 18 au 19 août 1944, était placardé sur les murs de Paris et de sa banlieue un appel à l'insurrection lancé par le colonel Rol, chef des F.F.I. d'Ile-de-France.

Une semaine plus tard entraînait dans Paris insurgé une unité de la 2^e DB, rejoignant les combattants des barricades et des bâtiments publics arrachés à l'occu-

pant et à ses complices, parfois au prix de combats meurtriers, dont témoignent nombre de plaques de souvenir sur les murs des villes d'Ile-de-France. Paris est universellement un puissant symbole de la France et sa libération fut un événement majeur, commémoré depuis plusieurs décennies ; la date du 23 août a été réservée à l'ANACR pour son ravivage mémoriel.

Ainsi, comme chaque année, l'ANACR a rendu le 23 août dernier hommage aux martyrs tombés dans la lutte contre l'occupant nazi et ses collaborateurs, en ravivant la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Pierre MARTIN, Coprésident national de l'ANACR, en présence de M. Francis ROL-TANGUY, Président du Comité Parisien de Libération et de Madame Laurence PATRICE, adjointe à la Maire de Paris, chargée de la Mémoire et du monde Combattant.

La Direction nationale de l'ANACR était représentée par Pierre MARTIN, Président, Jacques VARIN, secrétaire général, Christiane TARDIF, Trésorière nationale-adjointe, Louis SEGRESTAN, membre du Bureau national, Jean-Paul MARIE, Président de la Commission nationale de contrôle financier, Danièle COLLET, Jean-Louis CORTOT et Pascal FREY, membres du Conseil national.

Etaient présents des représentants de l'ANACR de Paris, de Seine-Saint-Denis, de l'Essonne, de l'Eure, de Libération nationale-PTT.

Madame Laurence Patrice, MM. Francis Rol-Tanguy, Pierre Martin, Jean-Paul Marie et Jean-Louis Cortot déposèrent les gerbes de la Maire de Paris, du C.P.L., de l'ANACR.

La Musique des Gardiens de la Paix de Paris interpréta hymnes et sonneries.

Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.)

BON de SOUTIEN - 2023 -

Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro du 2^e trimestre 2024 du « Journal de la Résistance - France d'Abord »

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2023

Tous les talons des bons 2023 souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR avant le 30 juin 2024 – date de retour des talons retardée du fait des conséquences de problèmes de santé ayant affecté la rédaction du Journal et conséquemment différé la publication de numéros – ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs. Les possesseurs des bons 07206 et 11380 recevront au choix un poste de télévision couleur, un ordinateur, un téléphone portable ou une mini-chaîne d'une valeur maximale de 900 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants, recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les semaines suivant la réception par nos services du bon correspondant.

00562	03690	05746	10026	11634	14935	17450
01158	03756	07206	10395	12271	15480	17795
01390	04098	07371	10648	14174	16133	18811
01778	04317	07411	10775	14308	16419	18662
02305	05005	09125	10836	14599	16938	19093
02893	05578	09435	11380	14888	17037	19712

QUAND, PAR CERTAINS ASPECTS, L'HISTOIRE SE REPETE...

Début janvier 2024, cela faisait déjà 22 mois que, pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et même depuis 1939 avec le démantèlement hitlérien de la Tchécoslovaquie et l'annexion fasciste italienne de l'Albanie, un État européen en avait envahi militairement un autre, en affirmant sa volonté d'en annexer une partie – voire même, selon certains discours – la totalité – de son territoire : le 21 février 2022, les forces armées russes étaient entrées officiellement sans déclaration de guerre sur le territoire ukrainien par ailleurs bombardé par l'aviation russe, agression officiellement baptisée «Opération militaire spéciale» ; son initiateur, Vladimir Poutine, reprenant pour la justifier l'argumentaire employé 85 ans plus tôt à l'encontre de la Tchécoslovaquie puis de la Pologne agressées : la protection de minorités discriminées et malmenées.

Condamnée par l'Union européenne, par l'ONU, par les diverses instances internationales défendant les droits de l'homme, les droits de l'enfance, victime de rapt, pour son agression accompagnée de crimes de guerre, la Russie ne l'a pas pour autant stoppée en cette fin 2024, multipliant les attaques terroristes massivement destructrices contre les structures civiles ukrainiennes, qu'elles soient d'habitation, culturelles, sanitaires, énergétiques... Selon le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'O.N.U., le conflit a déjà fait dans la population civile ukrainienne plus de 12 000 tués et près de 30 000 blessés. Faire cesser cette guerre, c'est d'abord, par la création d'un rapport de forces diplomatique, politique, économique et militaire le dissuadant de la continuer, car ne pouvant être victorieuse, contraindre l'agresseur à cesser son agression ; et non lui faire des concessions constituant de fait une prime à l'agression et un encouragement à en perpétrer de nouvelles. Les enseignements de l'histoire sont à cet égard à méditer...

Le 7 octobre 2023, l'attaque terroriste criminelle du Hamas palestinien contre des kibboutz frontaliers de Gaza où se tenait une rave-party, fit près de 1 200 victimes israéliennes et étrangères, dont au moins 282 femmes et 36 enfants, plus de 250 personnes dont 38 enfants étant enlevés en otage, constitua une violation grave du Droit humanitaire international, que, dans un communiqué du 7 décembre 2023, l'ANACR condamna ; comme elle condamna l'action présentée comme une riposte, menée par Tsahal, l'armée israélienne, ayant en quelques semaines après le 7 octobre déjà broyé indistinctement sous ses bombes, missiles et obus plusieurs dizaines de milliers de civils palestiniens de la Bande de Gaza, hommes, femmes, vieillards, enfants et bébés, tués ou gravement blessés, en ravageant des dizaines de milliers d'habitations civiles, d'équipements sanitaires, scolaires, culturels, énergétiques, d'approvisionnement alimentaire...

Et l'année 2024 n'a fait qu'aggraver cette situation dramatique, les dirigeants d'Israël, en premier lieu Netanyaou, ayant systématiquement fait pilonner la bande de Gaza – où vivent plus de 2 millions de civils – par l'artillerie et l'aviation israéliennes, quartier après quartier, y détruisant systématiquement des immeubles entiers d'habitation, les équipements universitaires, hospitaliers, de fourniture d'eau, portant le nombre des victimes gazouies à plus de 50 000 tués et de 115 000 blessés ; les civils gazaouis étant soumis par les Israéliens à un blocus sanitaire et alimentaire générateur d'une dégradation générale de la santé, en premier lieu des enfants et des personnes âgées, des malades et blessés.

De plus, les dirigeants israéliens ont étendu leurs opérations militaires au Liban (4 000 morts et 16 600 blessés) et en Cisjordanie, territoire illégalement occupé depuis plusieurs décennies par Israël, qui y a implanté plus de 600 000 colons, souvent armés ; depuis le 7 octobre 2023, 863 Palestiniens de Cisjordanie ont été tués par Tsahal ou les colons, et 7 563 blessés. Et les dirigeants israéliens n'ont pas caché leur désir d'annexion de la Cisjordanie et de Gaza, et conséquemment d'expulsion des Palestiniens des deux territoires, ce qui, outre le fait que ce serait attentatoire aux Droits de l'homme et des peuples, ne pourrait qu'être générateur de tensions internationales.

Seulement le respect du vote de partage de l'ONU en 1947, puis toutes les résolutions de l'ONU la préconisant, la solution à deux États, aux frontières sûres, reconnues et garanties offre une perspective de paix. Le 10 mai 2024, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à une très large majorité (143 voix pour, 9 voix contre et 25 abstentions) la résolution ES-10/23 en faveur de l'admission de l'État de Palestine en tant que membre de plein droit de l'ONU, un État que la France doit reconnaître.

« **L**a paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples et l'édification du monde sur de nouvelles bases de justice sociale et nationale est le seul chemin pour la collaboration pacifique des États et des peuples ». Soyons fidèles à ce «Serment de Mauthausen», prononcé le 16 mai 1945 sur l'Appel Platz du camp libéré. Nous éviterons ainsi que l'Histoire se répète...

A NOS LECTEURS

De sérieux problèmes de santé ont entravé la rédaction et la confection du *Journal de la Résistance*.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de ce retard. En accroissant la pagination des prochains numéros, nous nous efforcerons de le combler.

MALA KRIEGEL née EHRLISCHSTER

Mala Ehrlichster, née le 15 septembre 1912 à Varsovie, en Pologne, vint au début des années trente étudier la médecine à Strasbourg.

Engagée dans l'action politique militante d'extrême-gauche, liée au Parti communiste, elle va rencontrer un étudiant strasbourgeois, Maurice Kriegel, né en 1914, fils d'un brocanteur, ayant entrepris après son baccalauréat des études de Droit, dont il sera licencié en 1934, études qu'il poursuivra en droit public puis en droit privé, dont il sera diplômé en 1935.

Ce serait sous l'influence de Mala que Maurice Kriegel s'engagea dans l'«Union Fédérale des Étudiants» (U.F.E.)¹, dont il devient l'un des responsables strasbourgeois, ainsi que dans le Comité Amsterdam-Pleyel. Mala et Maurice se marieront en septembre 1937 et s'installeront dans le 15^e arrondissement de Paris ; où Mala exercera alors son métier de chirurgien-dentiste.

Elle militera dans l'aide à l'Espagne, notamment au sein du «Comité International d'Aide à l'Espagne», dont le siège est à Paris, et où, venant solliciter d'être envoyée comme dentiste en Espagne, elle rencontrera Hermann Burckardt², un communiste allemand, réfugié en France à la fin 1933, correspondant de journaux communistes allemands en exil et clandestins. Hermann Burckardt va être, de 1935 à 1937, secrétaire du «Comité Étudiant mondial pour la Paix, la Liberté et le Progrès» ayant son siège à Paris. Ayant aussi rejoint le «Comité d'aide à l'Espagne», Burckardt en dirigera jusqu'en 1939 le département de la Presse et de la Propagande.

Cette proximité militante dans l'aide à l'Espagne rapprochera Hermann Burckardt et Mala, qui se sépare en 1938 d'avec Maurice Kriegel, demandant, avec l'accord de son mari, le di-

vorce ; celui-ci devant être prononcé le jour de l'entrée de la Wehrmacht dans Paris, Maurice et Mala décideront alors de remettre l'acte à l'après-guerre.

À MARSEILLE...

Séparée de son mari, Mala Kriegel, partit à Marseille, résidant boulevard Jean-Juvénal (quartier de Saint-Antoine, dans les quartiers populaires), avec Hermann Burckardt qui, parlant parfaitement le français sans accent, se fit faire des faux papiers au nom de Kriegel pour faciliter la vie du couple. Tous deux participeront à la Résistance FTP-M.O.I. de la région marseillaise.

Le 26 août 1944, quelques jours avant la libération totale de Marseille, Mala participa à la diffusion du journal régional du «Front national» clandestin, «La Marseillaise», dans les quartiers populaires de la ville, à bord d'une voiture ornée d'un drapeau tricolore, avec Victor Fantini, Georges Dutour et Merotte, une autre Résistante.

Arrivé dans le quartier Saint-Antoine, le groupe rencontra de premières troupes françaises entrant dans la ville, qui les accueillirent avec joie, leur affirmant que la voie était libre. Poursuivant leur parcours, les quatre Résistant(e)s abordèrent alors la descente de la Viste, mais, à la hauteur du carrefour du boulevard, une patrouille allemande leur barra le chemin, les désarma, les qualifia de «terroristes» et tira par rafales sur eux. Tous s'effondrèrent, laissés pour morts par les nazis.

Une ambulance de la Croix-Rouge vint chercher les blessés, Mala Kriegel étant la plus grièvement atteinte ; Victor Fantini étendit sur elle quelques journaux qui étaient restés dans sa poche. C'est à ce moment-là que Mala prononça ses derniers mots : «C'est



terrible ce qui nous arrive, mais malgré tout, j'aurais eu la joie de voir nos journaux au grand jour».

Elle décéda le lendemain à l'hôpital et fut inhumée aux côtés d'autres Résistants au cimetière Saint-Pierre de Marseille le 29 août 1944, dans une fosse commune baptisée «Jardin du Souvenir».



Plaque à la mémoire de Mala Ehrlichster apposée dans le hall du Journal La Marseillaise, proche du Vieux-Port ; sur une autre plaque, sur les lieux de ses derniers instants - au 85 boulevard Oddo (Marseille, XV^e arr.) - figurent ces mots : «Ici tomba pour que vive la France Mala Kriegel collaboratrice de La Marseillaise, fusillée par les Allemands le 27 mai 1944.»

¹ Maurice Kriegel fut aussi élu du comité amical des Étudiants en Droit, délégué à l'Association générale des Étudiants de Strasbourg (UNEF), il participa au «Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes» (CVIA). Parti à Paris au printemps 1936, il trouve un travail d'employé d'assurances, s'engage dans l'action syndicale... et sera élu à 23 ans secrétaire général du syndicat CGT des Employés d'assurances, il en deviendra - ayant été licencié par son employeur - permanent jusqu'en 1939. C'est dans ce cadre militant syndical qu'il rencontrera celle qui, après avoir été sa compagne de Résistance, deviendra en 1945 sa seconde épouse, Paulette Lesouef.

La déclaration de guerre le 1^{er} septembre 1939 et l'exclusion à l'automne des directions nationale et fédérales de la CGT des syndicalistes de sensibilité ex-soviétiques, pour cause d'approbation du Pacte germano-soviétique du 23 août précédent. Appelé à l'armée, il fut exempté en décembre 1939 pour raisons de santé. Revenu à Paris, et y vivant avec Paulette Lesouef, il travailla comme expert dans des cabinets juridiques. En 1940, il fit l'exode devant l'avance allemande puis revint à Paris en juin 1940. Début 1942, il partit à Toulouse retrouver sa famille qui s'y était réfugiée. C'est dans cette ville qu'il rencontra les Résistants Jean-Pierre Vernant,

Pierre Hervé, Raymond Aubrac, rejoignant Libération-Sud. Accompagné de Paulette Lesouef, il s'établit à Lyon, y retrouvant Dalestrait, Aubrac, Ravanel, Malleret. Arrêté en mars 1943 avec Aubrac, Ravanel, incarcéré au Fort-Monluc, il s'évada ainsi que Ravanel, Aubrac et Morin avec l'aide de Malleret («Joinville»), de sa compagne Paulette et de son frère Arthur Kriegel, puis gagna Paris.

Maurice Kriegel («Valrimont»), devenu chef d'état-major des «Corps Francs de la Libération», va être - au titre de la zone Sud - l'un des trois membres du «Comité militaire d'action» (COMAC) du CNR et, à ce titre, sera l'un des dirigeants de l'insurrection parisienne, participant à la reddition le 25 août 1944 de von Choltitz à Leclerc et Rol-Tanguy. Après-guerre, il sera notamment député progressiste puis communiste de Meurthe-et-Moselle (1945-1958). Il est décédé le 2 août 2006. Il était Grand'croix de la Légion d'honneur, Grand'croix de l'Ordre du Mérite, Croix de Guerre 1939-1945, Croix du CVR.

² Voir Jacques Varin : «L'Union Fédérale des Étudiants», in Les Cahiers du Germe. Spécial 3 janvier 1998.

³ Né en 1910 à Eisenberg (Thuringe, Allemagne), il étudia l'économie et le droit à Leipzig, Paris et Berlin. Adhérent

du Parti Communiste Allemand (KPD) en 1931, il émigre fin 1933 en France après l'arrivée d'Hitler au pouvoir. De 1939 à 1941, il sera interné en France. À partir de 1942, il devient membre de la direction clandestine du KPD à Marseille. En 1943-1944, sous les pseudonymes de Charles Corot et Charles Monet, il participe au combat de la Résistance FTP-M.O.I. I.T.A. En 1944, il dirige le département de propagande du «Comité Allemagne Libre pour l'Ouest» (CALPO) pour le sud et l'Ouest de la France. En 1945, il est membre de la rédaction en chef de Volk und Vaterland («Peuple et Patrie») publié à Paris par le KPD. De retour en Allemagne en août 1945, il sera rédacteur en chef des journaux sarrois Neue Saarbrücker Zeitung (1945-1946) et, de juin 1946 à mars 1948, Neue Zeit (KP Saarland). En avril 1948, expulsé de Sarre par les autorités françaises contrôlant alors le territoire, il part en Zone soviétique d'Allemagne, future R.D.A. Y rejoignant le parti communiste S.E.D., il occupera plusieurs postes à responsabilité dans la presse audio et écrite de R.D.A. De 1958 à 1962, il sera secrétaire général de l'Organisation Internationale des Journalistes (O.I.J.). Après la fin de la RDA en 1990, il repartira en Sarre, où il est décédé à Sarrebruck en 2003.



Roger Derry est né le 29 décembre 1900 à Aube, petite commune de 530 habitants dans l'Orne, où son père travaille comme chef d'entretien à l'usine électrique ; la famille émigrant peu après sa naissance à Nantes, où son père trouve un meilleur emploi.

En 1905, l'un de ses deux frères aînés, Gaétan, âgé de cinq ans décède d'une diphtérie. Et, en 1907, son père tomba gravement malade ; restant hospitalisé trois ans et demi, il décédera quelques mois après son retour à domicile d'une congestion cérébrale.

Sans ressources, sa mère se rapprocha de sa sœur et vint en octobre 1910 habiter Paris, rue de Lowendal, dans le quartier du Champ de Mars.

Alors que son frère Fernand doit quitter l'école pour un emploi chez un électricien, Roger, n'ayant pas supporté d'être mis en pension à l'orphelinat des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, va être inscrit à l'école paroissiale, et fréquenter le «Patronage du Bon Conseil».

En 1913, Roger Derry obtient son certificat d'études puis, pour abonder les maigres ressources familiales, apprend le métier de tapissier. La Guerre déclarée en 1914, ayant mobilisé son patron et fermé son atelier, Roger – dont le frère Fernand s'est engagé – est envoyé chez des parents à Perriers dans l'Eure. De retour à Paris, il trouvera un emploi de réparateur de cycles et de triporteurs. Bénévolement, il apportera son concours à l'abbé Esquerré dans l'animation du patronage du «Bon Conseil».

En mars 1920, il est appelé à effectuer son service militaire au 131^e R.I. à Orléans, d'où il sera libéré en mars 1922 avec le grade de sergent. Il re-

ROGER DERRY (Abbé)

prendra immédiatement des études secondaires pour pouvoir entrer au séminaire, ce qu'il fera en 1925, à celui d'Issy-les-Moulineaux.

Le 25 mai 1929, il fut ordonné sous-diacre et, eut son ordination diaconale le 11 janvier 1930. Son ordination sacerdotale eut lieu le 28 juin suivant à l'église Saint-Sulpice ; il célébra le lendemain sa première messe le 29 juin 1930 à la chapelle du «Bon Conseil».

Il sera nommé vicaire de Saint-Germain de Vitry (Val-de-Marne), à Vitry-sur-Seine où il ouvrit un patronage, fonda un Journal «*le Mil*», organisa des pèlerinages, des colonies... Puis, il fut rappelé à Paris, à la paroisse Saint-François-Xavier, pour prendre la Direction du «Bon Conseil», en difficulté. Il ouvrit un cinéma familial, organisa des activités sportives, créa une section de J.o.c.istes...

En septembre 1939, la guerre ayant été déclarée, il est mobilisé au 6^e R.I. avec le grade de sergent-chef, puis est nommé aumônier militaire le 15 décembre 1939, et affecté à la 6^e D.I. nord-africaine.

À partir de la mi-février 1940, il est transféré au 69^e bataillon de chasseurs à pied (BCP). Au mois de mai, il est muté à la 2^e Division légère de chasseurs en partance pour la Norvège, c'est l'expédition de Narvik. Parti de Brest le 8 mai, il est de retour le 19 mai.

Affecté à la 40^e D.I. nouvellement créée, il suit les troupes dans la bataille de la Bresle. En juin, il rejoint les rescapés du 69^e BCP et les accompagne dans leur retraite qui les conduit dans le Lot, près de Cahors. C'est là qu'il apprend l'armistice.

Revenu à Paris après l'armistice du 22 juin 1940, il reprit ses activités d'animation du «Bon Conseil» et ses prêches paroissiaux. Dans un de ses sermons, il dira : «*Non, la France n'est pas un pays perdu, une nation pourrie. C'est un mensonge de dire que les Français n'ont plus le sentiment du devoir et de l'honneur. Sachons voir ce qui fleurit encore, au beau pays de France, de grandeur, d'héroïsme et de sainteté. C'est maintenant l'heure du sacrifice et de la lutte, car vivre, c'est lutter*». Et il fera monter les couleurs chaque jour, dans la cour intérieure du Bon-Conseil, à l'époque où le drapeau français n'est hissé nulle part en Zone occupée ; il en sera de même dans son centre de vacances pour jeunes de Maudétour, en Seine-et-Oise.

Dès le début de l'Occupation, plusieurs de ses anciens camarades de guerre trouvèrent auprès de lui une

aide sous quelque forme que ce soit, ne fut-ce que des conseils.

Ayant rencontré à Saint-François-Xavier Jean Vérines, un officier de gendarmerie lié au «réseau – de renseignement – Saint-Jacques», de la France libre mis en place par Maurice Duclos, l'abbé Derry, entouré de plusieurs membres du «Bon-Conseil», tels Pierre Aussannaire, Yves-Raymond Ponchel, Jacques Ponchel, Marc Dufour, va intégrer comme agent P2 le réseau à partir d'août 1940 ; et devenir l'un des principaux adjoints de Vérines.

Mais, l'arrestation le 13 février 1941 en Dordogne de deux agents du BCRA, dont l'un parla, entraîna le 8 août 1941 l'arrestation par le SD nazi d'un agent P2, le réseau Saint-Jacques fut démantelé.

Ayant refusé de passer la Ligne de Démarcation pour se mettre en sécurité en Zone sud, Roger Derry, dénoncé, fut arrêté par la Gestapo avec d'autres membres du «Bon Conseil» le 9 octobre 1941, au moment où il allait célébrer la messe. Il fut incarcéré à Fresnes où il fut mis au secret ; son aumônier y sera le père catholique allemand Franz Stock qui lui vint en aide.

Le 10 décembre 1941, classé «*Nacht und Nebel*», l'abbé Derry quitta la prison de Fresnes à destination de celle de Dusseldorf en Allemagne. Jugé avec d'autres membres du «Réseau Saint-Jacques» par le «Tribunal du Peuple» nazi le 28 août 1943, il fut, avec dix autres Résistants, condamné à mort.

Le 20 septembre 1943, il quitta la prison de Dusseldorf pour celle de Rheinbach près de Bonn. Puis, le 14 octobre, il sera transféré à Cologne et, après avoir célébré une dernière messe, y sera guillotiné le lendemain 15 octobre. Ses dernières paroles furent «*Introibo ad altare Dei*» («J'irai vers l'autel de Dieu»).

Inhumé dans un cimetière proche de la prison, son corps sera rapatrié en France en 1948 avec ceux de quatre gendarmes. Des obsèques nationales furent célébrées aux Invalides le 11 octobre 1948. L'église Saint-Germain de Vitry-sur-Seine accueillit le cercueil de son ancien prêtre, inhumé dans le cimetière de la commune.

La mémoire de Roger Derry est honorée par des noms de rue à Paris XV^e, à Vitry-sur-Seine, à Issy-les-Moulineaux, par une esplanade au Mont-Valérien à Suresnes, un établissement des Apprentis d'Auteuil à Thiais...

Sa conduite sous les drapeaux lui valut d'être proposé pour la Légion d'honneur, de recevoir la Croix de Guerre avec palmes.

¹ Œuvre catholique implantée dans le 7^e arrondissement de Paris, elle été fondée en 1894 par l'abbé Louis Esquerré (1863-1931). L'œuvre, au siège situé à Paris 6 rue Albert de Lapparent, existe toujours, elle fédère l'«Association du Bon Conseil», l'«Association Éducative du Bon Conseil», l'«Association culturelle du Bon Conseil» et l'«Association Sportive du Bon Conseil».

ÉLISABETH TORLET

Elisabeth, Georgette Torlet naquit le 5 février 1915 dans la petite commune des Bordes dans le Loiret, alors peuplée d'environ 900 habitants, à 38 km au sud-est d'Orléans.

Elle fait partie d'une famille de 5 enfants, et passe toute son enfance aux Bordes, avec ses deux parents, sa mère, Thérèse Besnard, et son père, Georges Auguste Torlet, contrôleur général de la Sécurité sociale, qui est alors le maire de la commune.

Élisabeth commencera ses études à Orléans avant de les poursuivre à Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais où, à leur issue, elle enseignera dans un institut privé jusqu'en 1939.

Ancien poilu de la Grande Guerre, son père, lieutenant de réserve, tiendra en 1939-1940 un petit poste sur la rive gauche de la Loire. La défaite française consommée, Élisabeth gagnera après l'armistice de juin 1940 la zone Sud, y travaillant jusqu'en 1941 aux Assurances sociales.

En 1942, Élisabeth et sa sœur Geneviève partiront au Maroc rejoindre leur sœur aînée, Madeleine, alors confrontée à des problèmes de santé liés à une grossesse difficile. C'est là que le débarquement Anglo-américain en Afrique du Nord du 8 novembre 1942 les surprendra, leur interdisant le retour en France.

Le débarquement allié en Afrique du Nord entrainera la réorganisation des forces militaires s'y trouvant alors, dans le contexte d'une rivalité entre le général Giraud, qui s'appuie initialement sur l'ancien appareil militaire et administratif du régime pétainiste subsistant, et le général de Gaulle, chef de la France libre, qui a assuré la permanence de la présence de forces françaises aux côtés des Alliés après l'armistice de juin 1940.

Dans le cadre de la réorganisation d'une armée apte à participer à des opérations complexes - qui se multiplieront dans les mois et les années qui vont suivre (Campagne de Tunisie, d'Italie, débarquement de Provence, campagne de France, d'Allemagne...) - va, officialisé le 22 novembre 1942, être mis en place par le colonel Lucien Merlin, alors commandant des transmissions auprès du général en chef commandant les Forces terrestres et aériennes en Afrique française, un «**Corps féminin de transmissions**».

Parallèlement est mise en place une campagne de recrutement de person-

nel féminin par voie d'affichage : «*Pour libérer la France. Françaises, venez au Corps Féminin des Transmissions*», «*Françaises, engagez-vous dans les Transmissions*». Le 16 février 1943, Giraud lance un appel à «toutes les énergies disponibles».

Cet appel va être entendu par Élisabeth Torlet et sa sœur, qui s'engagent alors et intègrent, «pour la durée de la Guerre», le «Corps Féminin des Transmissions» (C.F.T.). C'est à Casablanca qu'elles vont recevoir la formation de radios et apprendre à mettre en œuvre des postes émetteurs-récepteurs.

En août 1943, elles rejoignent l'école des cadres du C.F.T. à Hydra, près d'Alger, où elles sont nommées «sergent» le 15 septembre 1943. Elisabeth Torlet va, avec sa sœur, se porter volontaire pour des opérations spéciales et les services secrets. Nommée chef d'équipe, elle va affectée à sa demande à la Direction Générale des Services Spéciaux (DGSS), au service «Opérations» de la 805^e Compagnie de Transmissions.

Les services de renseignement de la 1^{re} Armée, le S.R.O., recherchant des volontaires pour des missions en France occupée, les deux sœurs Torlet et une trentaine d'autres «Merlinettes» se proposeront.

Ainsi, malgré une santé parfois déficiente, Élisabeth, après avoir fini sa formation à Alger et obtenu le brevet de parachutiste, sera choisie pour préparer la mission «*Jorjey*» de renseignements en France occupée, commandée par les services spéciaux d'Alger.

Cette mission de renseignement a pour but, dans la perspective d'une progression de troupes Alliées le long de la vallée du Rhône puis de la Saône, de mettre en place des équipes devant informer les services spéciaux alliés des mouvements des unités allemandes, leurs lignes de repli et de défense, leur nature, leurs effectifs, leur stationnement, leur équipement, etc., dans un secteur, l'Est de la France, qui va devenir un secteur stratégique.

L'équipe fut constituée d'un chef de réseau et d'un ou une radio. Le Lieutenant André Jacolin (nommé Capitaine pour cette mission) et l'Aspirant Elisabeth Torlet (nommée Sous-lieutenant pour cette mission) furent choisis : au Capitaine Jacolin la tâche de récolter l'information, à Elisabeth Torlet celui d'informer Alger 24 heures sur 24 de la situation militaire dans le secteur. Une



troisième membre, alsacienne, Marie-Antoinette Verbeschlag, alias *Jacqueline Valmont*, leur sera adjointe comme interprète, dans la perspective de progression vers Belfort puis l'Alsace.

Après le Débarquement allié de Provence le 15 août 1944, l'équipe Jacolin-Torlet, décollée d'Alger le 30 août suivant dans la soirée à 18 h 30, sera, conjointement à une autre équipe larguée plus loin, parachutée avec des containers d'armes et de matériel près du village de Sourans dans le Doubs. Ils seront hébergés chez Charles Bertenand, un cantonnier du Hameau du Rochet. La région étant privée d'électricité jusqu'au 4 septembre, la liaison radio avec Alger sera impossible jusqu'à cette date.

Le 5 septembre, après que Jacolin et Bertenand se séparent d'avec Elisabeth Torlet et Cécile, la fille du cantonnier, qui véhiculent sur leurs vélos boîtes de conserves et pain, ces deux dernières rencontreront une dizaine d'Allemands. Cécile réussira à s'enfuir, mais pas Élisabeth.

Le 6 septembre vers 12 heures, son corps sera retrouvé à une centaine de mètres de la lisière du bois des «Terres rouges» : elle avait été tuée par une balle tirée sous l'œil gauche. Ses papiers d'identité avaient disparu et sa montre était arrêtée à 9h15...

Elle sera inhumée le lendemain en présence de la population du village à Lanthenans, son cercueil recouvert d'un drapeau tricolore. Son corps sera transféré le 14 janvier 1949 de Lanthenans (Doubs) aux Bordes.

Le 6 février 1945, le général de Gaulle la citant à l'ordre de l'Armée, lui décernera la Croix de Guerre avec Palme. Son nom sera donné à la promotion 1983-1984 des Elèves-officiers d'active des Ecoles de service, en 1992 à la 76^e promotion des sous-officiers d'active de l'École des transmissions d'Agen, au Centre CIRISI de Houilles.

¹ Il sera nommé Général de Brigade en décembre 1942, commandant des transmissions du Corps expéditionnaire français en Italie en Italie le 1^{er} juillet 1943, en novembre suivant commandant des transmissions des

Forces de terre, de mer et de l'air et directeur général du Service des transmissions.

² À l'issue de cette campagne, 1 275 opératrices auront été recrutées et formées comme radio, téléphoniste, secrétaire d'analyse, électricienne...

GINETTE HAMELIN

Antoinette, Gabrielle, Ginette (dite «Ginette») Sylvère naquit le 4 mars 1913 à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme, fille d'Antoine Sylvère (alors âgé de 24 ans) et de Marie-Louise Rigaud, épousée en 1912 ; elle aura un frère, Jean-Damien, et une sœur, Geneviève (alias Sissy et Jany).

Après un service militaire effectué de 1909 à 1911, Antoine Sylvère, dont les études d'ingénieur seront financées par sa belle-mère Fanny Rigaud, directrice d'une usine de chaux et de ciment, est mobilisé lors de la Première Guerre mondiale, qu'il terminera comme officier. Ayant repris ses études, il les achèvera en devenant ingénieur.

Ayant d'abord quitté l'Auvergne pour Cambrai, afin de s'occuper de la remise en route d'usines (de chicorée, de sucre...) affectées par la Guerre dans le nord de la France, il viendra avec sa famille en 1930 s'installer à Paris, notamment afin de faciliter les études de sa fille «Ginette» qui, après avoir manifesté un intérêt particulier pour les mathématiques, désireait avoir un métier.

Celle-ci, boursière, pensionnaire à la Cité Universitaire, va suivre les cours de l'École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie, d'où en 1935 elle sortira avec, première femme à l'obtenir, le diplôme d'ingénieur-architecte.

Dans le contexte de la crise économique de 1929, de la montée du fascisme, de l'émeute du 6 février 1934, qui voit l'extrême-droite marcher sur le Palais-Bourbon, la famille Sylvère s'est radicalisée, rapprochée du Parti communiste auquel Antoine Sylvère, qui gagne sa vie en écrivant des articles, adhère. Il sera un temps, en liaison avec Jean Jérôme¹, envoyé aux Pays-Bas à Amsterdam pour y acquérir des machines-outils destinées à la fabrication d'obus et organiser leur transfert vers l'Espagne républicaine, via Marseille. De retour en France, il créera dans le Morvan une entreprise forestière fabriquant du charbon de bois.

À Paris, à la Cité Universitaire, sa fille Ginette va créer un groupe appelé «Centre d'études sociales du 14^e», comprenant des sections «camping», «photo», «conférences», «cinéma», y invitant Paul Vaillant-Couturier, Jean-

Richard Bloch, des dirigeants de la Jeunesse communistes tels Raymond Guyot et Jeannette Vermeersch, des polytechniciens tels Marcel Cliques et Jacques Hamelin².

Ce dernier, né en 1914, fils de Gaston Hamelin, le fondateur du Journal *l'Information économique et financière*, et neveu du sénateur Gauche démocratique de l'Yonne Henri Hamelin, avait rejoint le Groupe polytechnique d'études collectivistes (GPEC) animé par Max Barel³, et à la tête duquel il succédera.

Jacques Hamelin et Ginette Sylvère se marieront le 18 juillet 1936, et adhéreront au Parti communiste en septembre 1937. Auparavant, Ginette aura donné naissance le 26 juin précédent à une fille, Gabrielle.

En 1938, Ginette sera pendant 8 mois employée dans un cabinet parisien d'architecte puis, du 10 septembre 1939 au 31 mai 1940 comme dessinatrice et calqueuse à l'entreprise de machines-outils Bardet, qui employait son époux Jacques depuis juin 1937.

Mais, la guerre déclarée, le lieutenant Jacques Hamelin, mobilisé en 1939 dans le Génie, fut tué le 15 mai 1940 par un bombardement allemand de la gare de Chaulnes (Somme). Veuve de guerre, Ginette obtiendra, à partir du 15 décembre 1941, un emploi de dessinateur-projecteur au Commissariat technique à la Reconstruction immobilière créé en 1940.

Restée en relation avec le Parti communiste devenu clandestin en octobre 1939, Ginette Hamelin rejoindra les «Comités féminins» animés en Région parisienne par Madeleine Marzin et Lise Ricol (London), elle contribuera à l'édition en direction des ingénieurs et techniciens du Journal clandestin *l'Usine nouvelle*, deviendra agent de liaison du Comité national FTPF, elle hébergera des clandestins tels Henri Tanguy (Rol)...

En contact avec l'exploitation forestière morvandaise à Quarré-les-Tombes de son père, Antoine Sylvère, elle y dirigera des réfractaires de Région parisienne. En novembre 1942, y fut réceptionné le premier parachutage d'armes et d'émetteurs-récepteurs radio obtenu par les FTPF.

C'est à la suite de l'arrestation début mars 1943 d'Albert Gueusquin, co-organisateur avec Antoine Sylvère de la réception du parachutage de novembre 1942, que vont s'enchaîner



celles de Ginette le 13 avril suivant, de sa sœur Geneviève (alias «Sissy», «Jany»), de son frère Jean-Damien.

Enfermées à la Conciergerie, Ginette et sa sœur furent ensuite transférées au Siège de la Gestapo, rue des Saussaies, puis à Fresnes et enfin au fort de Romainville, d'où elles seront déportées via la Gare de l'Est le 29 août 1943, arrivant à Ravensbrück le 2 septembre au soir, Ginette recevant le n°22486, sa sœur le 22451 ; leur frère Jean-Damien sera déporté le 16 septembre suivant à Buchenwald.

Ginette et sa sœur seront ensuite transférées vers le camp de Neubrandenburg, dans le Mecklenburg au Nord de l'Allemagne, travaillant pour une usine de construction de V1. Ayant refusé dans un premier temps d'effectuer ce travail, elle fut envoyée par des températures glaciales sur un chantier de construction de murs, et contracta la tuberculose.

Ginette Hamelin décéda au revier (infirmerie) de Ravensbrück le 14 octobre 1944. Elle fut homologuée sous-lieutenant le 18 février 1947, médaillée de la Résistance, elle reçut la croix de Chevalière de la Légion d'honneur le 25 mars 1957.

Le 24 avril 2004, une place Ginette Hamelin fut inaugurée dans le 12^e arrondissement de Paris. Une plaque a été apposée sur le dernier domicile commun de Ginette et Jacques Hamelin 5, avenue Courteline (Paris 12^e).

Son frère Jean-Damien et sa sœur Sissy revinrent de déportation ; leur père, Antoine («Toinou»), ayant échappé à l'arrestation, parti dans le Tarn-et-Garonne, y était devenu le commandant du maquis FTP Louis-Sabatié.

¹ Michel Feintuch, alias «Jean Jérôme», d'origine galicienne (Ukraine occidentale), dans sa prime jeunesse adhérent de la Jeunesse socialiste sioniste puis du Bund adhéra en 1925 au Parti communiste polonais. Ayant quitté la Pologne en 1926 pour la Belgique, d'où il fut expulsé pour ses activités communistes, il arriva en

France en août 1929. Il adhéra à la CGTU et au Parti communiste, militant à la M.O.I. A partir de 1936, sous le pseudonyme de Leblanc, il jouera un rôle important dans l'organisation de l'aide matérielle à l'Espagne.

² Sa sœur cadette, Odile, épousera en avril 1939 Jacques Delmas, futur «Chaban-Delmas».

³ Fils du député communiste Virgile Barel, il sera arrêté par la Gestapo en juillet 1944 et torturé à mort.

L'EFFONDREMENT DE L'«ÉTAT FRANÇAIS»...

En juillet 1940, après la défaite militaire française face à la Wehrmacht nazie et la signature de l'Armistice signé à Rethondes le 22 juin 1940, le Gouvernement français et les assemblées avaient dû évacuer le 29 juin Bordeaux, où ils s'étaient repliés le 15 juin après avoir quitté Paris le 10 juin, et transité par Tours, pour se diriger, dans un premier temps vers Clermont-Ferrand, en Zone non occupée, avant de s'installer à partir du 1^{er} juillet 1940 à Vichy, ville thermale aux grandes capacités hôtelières et au terminal téléphonique moderne.

Après le vote le 10 juillet 1940 par le Parlement – réinstallé dans le Grand Casino de la ville – d'une loi constitutionnelle mettant fin à la III^e République et instaurant l'«État français», avec à sa tête comme chef le maréchal Pétain, Vichy devient ville capitale¹.

Pétain va installer ses bureaux officiels mais aussi sa Résidence habituelle à l'Hôtel du Parc. Les ministères, les administrations centrales, les ambassades vont investir les autres hôtels et de nombreuses villas de la ville et des cités environnantes ; la population de Vichy passant d'une trentaine de milliers d'habitants non curistes à plus de 120 000, dont 45 000 fonctionnaires.

À partir du 11 novembre 1942, suite à l'invasion par la Wehrmacht nazie de la Zone sud consécutivement au Débarquement allié d'Afrique du Nord, une équipe de la Gestapo, dirigée par Hugo Geissler, s'installe dans l'Hôtel du Portugal – jusqu'à siège des services d'Information et du ministère des Finances pétainistes – et dans plusieurs villas du Boulevard des États-Unis.

En France désormais totalement occupée, le Reich nazi est représenté par deux ambassadeurs : à Paris par Otto Abetz, depuis le 3 août 1940, et à Vichy par Krug von Nidda, à qui succéda, le 28 décembre 1943, Cecil von Renthe-Fink, «Délégué spécial diplomatique du Führer auprès du chef de l'État français».

C'est ce dernier qui, le 7 mai 1944, fait quitter Vichy à Pétain, accompagné de son épouse et sa suite dans 18 voitures (dont onze... d'escorte de police allemande), pour le château de Voisins, près de Rambouillet, officiellement pour «assurer sa sauvegarde» ; en fait, les Allemands le feront réintégrer Vichy dès le 26 mai 1944. Son retour dans ses appartements de l'Hôtel du Parc n'excédera pas un... trimestre.



L'hôtel du Parc à Vichy

UN DÉPART SANS RETOUR

Le 6 juin 1944, les Alliés avaient débarqué en Normandie. Conjointement à une insurrection nationale menée par la Résistance, qui va se généraliser à travers toute la France plus ou moins rapidement et de manière plus ou moins importante selon les Régions.

Après la meurtrière «Bataille de Normandie», – de 210 000 tués et blessés parmi les troupes alliées, 200 000 tués et blessés ainsi que 200 000 prisonniers, parmi les forces allemandes, 33 000 tués et 17 000 blessés parmi les civils, les Alliés entament une offensive en Bretagne, vers la vallée de la Loire puis, par un mouvement d'enveloppement, vers la Région parisienne. Paris sera libéré le 25 août par l'insurrection et la 2^e DB, en France depuis le 1^{er} août.

Dix jours auparavant, un second débarquement avait eu lieu sur les côtes de Provence, le 15 août, avec la participation de l'Armée française B de de Lattre, il sera, en liaison avec la Résistance, libérateur de la Provence, de la côte languedocienne, de la vallée du Rhône, de la région alpine...

Dans le Sud-ouest aussi, l'insurrection de la Résistance contraindra la Wehrmacht à une évacuation hélas ponctuée par des exactions criminelles (Oradour-sur-Glane, Tulle, Mussidan...)

Dans toutes les Régions, au rythme de leur libération, par les armées alliées et par la Résistance, les «Commissaires Régionaux de la République»², assistés par les Comités départementaux de la Libération (CDL) formés par la Résistance, désignent des préfets remplaçant ceux de l'administration pétainiste, déposés et souvent en fuite ; et il en ira de même au niveau des mairies.

Dès lors, l'effondrement du régime pétainiste va s'accélérer. Le 9 août 1944 au matin, Laval se rend à Paris, à l'Hôtel Matignon, siège de la présidence de l'Assemblée nationale, que les Allemands évacue-

ront le 13 août. Dès son arrivée et lors des deux premiers jours de son séjour, il cherche à rencontrer des anciens parlementaires, Taittinger, président du conseil municipal de Paris, des élus de banlieue, le consul de Suède Nordling...

Avec l'assentiment d'Otto Abetz ambassadeur nazi auprès de l'administration pétainiste, et qui dépend de Ribbentrop, le ministre des Affaires étrangères du

Reich, Laval va tenter une manœuvre : recourir, pour organiser une hypothétique et impensable «transition»³, dans laquelle il aurait sa place, aux anciens présidents des deux Assemblées⁴ : pour le Sénat Jules Jeanneney⁵ et, pour la Chambre des députés, Edouard Herriot, alors interné par les Allemands dans une clinique psychiatrique à Maréville près de Nancy, qu'il ira chercher le 12 août pour le ramener à Paris. Avec la perspective de reconvoquer les deux Assemblées...

Le 17 août, Laval va tenir aussi à Paris son dernier «Conseil de Gouvernement», avec 5 ministres (Jean Bichelonne, Paul Marion, Maurice Gabolde, Abel Bonnard et Raymond Grasset).

La manœuvre de Laval va échouer, en premier lieu du fait de son total irréalisme par rapport à la situation politique, administrative et militaire existant en France à cette date, et au contexte stratégique de la poursuite de la guerre, du fait aussi du refus de Jeanneney de participer à l'opération projetée ; et de l'hostilité des milieux jusqu'aboutistes de la Collaboration (Déat, de Brinon, Darnand...) qui, présentant le projet de Laval comme étant une trahison, vont le dénoncer – par l'intermédiaire du général SS Oberg – à Himmler ; lequel donne l'ordre le 17 août d'arrêter Herriot et de le reconduire le 18 août à Nancy.

Herriot réintégré dans la clinique de Maréville⁶, Laval et ses ministres – à l'exception de Grasset qui s'est échappé – seront transférés sous forte escorte SS à Belfort, où ils retrouveront Pétain, évacué par les Allemands de Vichy.

Doriot, Déat, Darnand, Brinon, Luchaire et d'autres collaborateurs notoires vont fuir Paris autour du 20 août, avec plusieurs milliers de leurs partisans accompagnés de femmes et enfants, et mus d'un désir de revanche, avec l'espoir d'une contre-offensive allemande mettant en œuvre des «armes miracles», et d'une rupture entre les Alliés...

Les ultra-collaborationnistes vont tentés de mettre sur pied une alternative à l'«État

¹ Le gouvernement pétainiste garde une autorité administrative, représentée par des préfets, sur l'ensemble du territoire français, y compris ceux de Zone occupée (exceptés les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle annexés au Reich), limitée et sous étroit contrôle allemand en Zone occupée, un étroit contrôle étendu à toute la France après l'invasion de la Zone sud le 11 juillet 1942 suite au débarquement allié en Afrique du Nord.

² Institués par l'ordonnance du 10 janvier 1944 prise à Alger par le Comité Français de Libération Nationale (CFLN) devenu Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) en juin 1944.

³ La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 ayant institué l'État français avec à sa tête Pétain, avait confié au Gouvernement placé sous sa direction le mandat d'élaborer un projet de Constitution. Un tel projet fut finalisé le 30 janvier 1944... et ne fut jamais publié.

⁴ Les Assemblées ne furent pas dissoutes le 10 juillet 1940 mais suspendues... et jamais reconvoquées ; de plus, les bureaux des Assemblées – qui avaient été transférés le 28 août 1941 à Châtelguyon – seront dissous par décret le 25 août 1942.

⁵ Relégué en 1941 à Châtelguyon où ont été transférés en août les bureaux des deux chambres, Jeanneney protestera avec Herriot contre la dissolution des bureaux des Assemblées le 25 août 1942, et s'élèvera contre la Rafle du Vel d'hiv'. Il gagnera Grenoble et aura des contacts avec de Gaulle. Ayant refusé en janvier 1944 tout contact avec Pétain, apprenant en juin que les Allemands projettent de l'arrêter, il se réfugiera dans la clandestinité.

⁶ Herriot sera par la suite envoyé dans une clinique en Allemagne, où il sera libéré le 24 ou 25 avril 1945 à Babelsberg près de Potsdam par l'Armée rouge.

français». Le 23 août, de Brinon rencontre Ribbeutrop, avec à l'ordre du jour un «gouvernement» Doriot, Déat, Darnand et de Brinon.

Le 25 août, de Brinon refusera une invitation d'Hitler à venir le rencontrer à son QG, mais enverra Paul Marion le représenter, Laval déclinant lui aussi l'invitation le 26 août. Une rencontre avec Hitler aura cependant lieu le 1^{er} septembre : y participent notamment de Brinon, Doriot, Darnand...

À son issue est décidée la création d'une «Délégation de Brinon» mandatée notamment pour convaincre dans les 48 heures Pétain de reprendre ses activités gouvernementales et d'accepter un gouvernement Doriot, dont Otto Abetz et Cecil von Renthe-Fink, le «Délégué diplomatique du Führer auprès du Chef de l'Etat français», reçoivent mission d'appuyer la formation.

Par train depuis Rastenburg, de Brinon va – via Fribourg – se rendre directement à Belfort pour y rencontrer Pétain, présent dans la ville depuis le 21 août...

En effet, le 20 août à Vichy, à 6h du matin, les portes fermées de l'Hôtel du Parc avaient été théâtralement forcées par un détachement de SS. Et Pétain avait dû prendre avec sa femme la route de Belfort – via Dijon et Vesoul – dans une voiture encadrée de véhicules de sécurité allemands.

Au moment de son départ, Pétain (88 ans) avait adressé à Hitler une protestation solennelle contre cet acte de force, soulignant son impossibilité d'exercer dans ces conditions ses prérogatives de chef de l'État français ; ainsi qu'un message adressé aux Français, qui n'en auront d'ailleurs jamais connaissance, et dans lequel, après avoir dit «*Je ne suis plus libre*», il continue à affir-

mer jusqu'au 7 septembre.

Sa «suite», vivant aussi au château – entouré par des unités allemandes, notamment de S.S. – comprendra son médecin personnel et conseiller privé, le Docteur Ménétrel, son chef de cabinet, le général Debenev, son aide de camp, le lieutenant-colonel Louis de Longeau de Saint-Michel, l'amiral Destremaux. Résident aussi à Morvillars Cecil von Renthe-Finck et... un représentant de la Gestapo, le capitaine Jaëski.

Ainsi Belfort et ses environs qui, comme Nancy et sa région seront temporairement une destination de fuite des collaborateurs vers l'Allemagne, vont, pendant près de trois semaines, accueillir d'autres anciens hiérarques du régime pétainiste. En premier lieu Pierre Laval, transféré depuis Nancy par la Gestapo et qui va s'installer à la Préfecture, Jean Bichelonne, ministre de la Production industrielle, Paul Marion, le secrétaire d'Etat à la Propagande, ainsi que Joseph Darnand, le chef de la Milice, qui installe ses quartiers au château Charpentier, une maison de maître de la fin du 19^e siècle située à Valdoie, à 5 km au nord de Belfort ; tandis que les miliciens qui l'accompagnent en nombre investissent le lycée de garçons et la caserne Vauban à Belfort.

Arrivé depuis Rastenburg à Belfort, de Brinon va solliciter le 4 septembre auprès de Pétain une rencontre, que celui-ci refusera, en envoyant cependant le général Debenev le rencontrer ; et auquel de Brinon fera le compte-rendu des entretiens du 1^{er} septembre avec Hitler.

Par l'intermédiaire du Dr Ménétrel, Pétain fera dire deux jours plus tard à de Brinon : «*Étant donné l'importance des intérêts en cause, le Maréchal ne fait pas d'objections à ce que M. de Brinon continue à s'occuper des questions dont il était jusqu'ici chargé...*». En déduisant une approbation de son action, de Brinon va mettre sur pied une «Délégation française pour la défense des intérêts nationaux» qui, à la demande des Allemands sera renommée «Commission gouvernementale française pour la défense des intérêts nationaux». «Commission» qui va bientôt devoir prendre le chemin de l'Allemagne...

C'est qu'en effet le séjour belfortin de l'avatar de l'«État français» va être de courte durée : venant de l'Ouest et remontant la vallée du Rhône, les forces américaines et françaises débarquées en Normandie et Provence vont libérer Châlons-sur-Marne le 30 août, Lyon le 3 septembre, Chalon-sur-Saône le 5 septembre, Besançon le 8 septembre, Dijon le 11 septembre et Vesoul le 12 septembre, et faire, ce même 12 septembre, leur jonction non loin de là, à Nod-sur-Seine⁷, près de Montbard en Côte-d'Or, isolant ainsi des forces allemandes en retraite mais encore présentes dans le Centre de la France (Vichy a été libérée le 26 août). Cette évolution stratégique va conduire les Allemands à prendre la décision d'évacuer en Allemagne les anciens dirigeants de l'État français.

LA FUITE EN ALLEMAGNE

La veille de leur départ de Belfort, qui interviendra le 7 septembre, les miliciens, sous la direction de Francis Bout-de-l'An, le secrétaire général de la Milice, vont piller la succursale de la Banque de France et s'approprier 300 millions de francs, voler la réserve d'essence du garage du Parc de la préfecture ainsi que le tabac du dépôt local.

Le 7 septembre, Laval, Darnand et les miliciens, les autres collaborateurs et leurs familles quittent donc Belfort, Pétain et sa suite faisant de même à Morvillars, et prennent la direction de l'Allemagne du Sud où, après une halte à Fribourg-en-Brigau, les Allemands les installeront à Sigmaringen, dans l'ancienne principauté de Hohenzollern, au cœur du Wurtemberg.

Pendant cette période du séjour de Pétain, Laval et Darnand dans le Territoire de Belfort, quelques 1 300 emprisonnés au fort Hatry furent, en trois convois les 26, 29 août et 1^{er} septembre, envoyés à Dachau, Neuengamme, Ravensbrück ou Buchenwald. Une semaine après leur départ eut encore lieu, le 14 septembre, une rafle qui mit de force de 800 à 1 000 Belfortins dans des trains pour le travail en Allemagne.

Belfort, où, en liaison avec la Résistance, était arrivé clandestinement le 27 août 1944 comme Préfet l'officier F.F.I. Lucien Laumet⁸, nommé par le Commissaire de la République de Bourgogne et Franche-Comté Jean Bouhey, et où, après 4 jours de combat, de premières unités de la 5^e DB – dont la devise est «**France d'Abord**» – de la 1^{re} Armée française entreront le 20 novembre à 16 h, ne sera totalement libéré qu'après l'évacuation de dernières troupes allemandes de la citadelle de la ville, dans la nuit du 24 au 25 novembre 1944. Pour les fuyards en Allemagne du régime de l'«État français», le répit, avant l'effondrement final de son avatar de Sigmaringen, sera de courte durée. Nous l'évoquerons dans un prochain *Journal de la Résistance*.



Pétain à Belfort

mer : «*Je suis et reste votre chef...*».

BELFORT, «CAPITALE»...

Après une nuit d'étape à Saulieu, Pétain était arrivé à Belfort le 21 août et, après avoir résidé trois jours à la préfecture du Territoire, avait été le 24 août transféré avec son épouse au Château de Morvillars, à 19 km au sud de Belfort, où il séjournera

⁷ Une unité de la 2^e DB, débarquée le 1^{er} août en Normandie entre en contact avec une unité de la 1^{re} DFL débarquée le 16 août en Provence.

⁸ Il vivra, caché dans des familles, dans le Territoire de Belfort jusqu'à la libération de la ville.

République Française

Préfecture de Belfort

Nommé Préfet de BELFORT par le Commissaire de la République de Bourgogne et de Franche-Comté, c'est avec une foi ardente que j'entreprends la tâche qui m'est confiée.

Prisonnier de guerre évadé et résistant dès le début de l'Occupation, je connais les terribles souffrances endurées par mon Pays depuis 1940. J'ai vécu les humiliations et les angoisses que vous avez connues. Aussi toutes mes forces sont tendues pour améliorer rapidement votre situation matérielle et morale. Vous tous qui avez souffert et qui souffrez encore, je suis votre ami et c'est avec une sympathie totale que je vous aiderai.

Je vous demande par-dessus tout de réaliser notre vieil idéal de fraternité en oubliant les querelles passées. En cela nous devons créer à l'intérieur de notre France une atmosphère républicaine de progrès et d'ordre, de justice, de liberté, de justice et d'humanité.

Derrière le Général de GAULLE qui n'a jamais désespéré nous avons travaillé dans l'enthousiasme à la libération de la France.

Patriotes de toutes les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, vous vous êtes fraternellement unis dans la Résistance à l'oppression étrangère, vous le resterez demain afin de rétablir la France dans son indépendance et sa grandeur.

Vive la France !
Vive la République !

BELFORT, le 20 Novembre 1944.
Lucien LAUMET,
Préfet de Belfort.

LES GRANDS MAQUIS MOBILISATEURS : VERCORS, MONT MOUCHET...

Du 28 novembre au 1^{er} décembre 1943, une conférence avait réuni à Téhéran, la capitale iranienne, Roosevelt, Staline et Churchill. Y avait été confirmée la décision d'un Débarquement en Normandie dans la période de mai-juin 1944 : et convenu qu'une opération synchronisée aura lieu dans le sud de la France, en utilisant les moyens de débarquement existant en Méditerranée occidentale.

Durant l'été et l'automne 1943, la «Direction Générale des services Spéciaux» (DGSS), l'ex-BCRA, qui a absorbé les services spéciaux giraudistes, a travaillé sur la mise au point de plans d'action à mettre en œuvre par la Résistance dans la période précédant immédiatement le Débarquement et le suivant. Tels le «Plan Bibendum» de paralysie des infrastructures routières, le «Plan vert» de sabotage des voies de chemin de fer, le «Plan violet» de destruction des lignes téléphoniques à longue distance, le «Plan bleu» de mise hors service des lignes haute tension... Il y aura d'autres plans, tel le «Plan rouge» de mobilisation des maquis, le «Plan jaune» de destruction des

dépôts de munition de l'ennemi, le «plan noir» de neutralisation des QG et PC ennemis, le «Plan «Momie» de mise en sécurité des installations essentielles.

L'un des principaux problèmes à résoudre pour mettre en place ces plans va être le sous-équipement en armement de la Résistance, pouvant être aggravé par des discriminations à l'égard de tel ou tel mouvement, en particulier les FTP. Toutefois, avec l'accord de Churchill, plus de 13 000 tonnes d'armement permettant d'équiper 425 000 hommes seront parachutées par les Anglo-américains entre février et fin septembre 1944 ; les 3/5^{es} n'étant cependant larguées qu'après le débarquement, et même qu'après le 20 juin.

Le problème de l'approvisionnement en armes, mais aussi celui de l'envoi potentiel de renforts militaires aux maquis, va être particulièrement sensible dans la mise en œuvre des plans «Caïman» et «Montagnards», ayant en commun le projet d'installation de plusieurs réduits maquisards dans les régions montagneuses des Alpes, du Jura et du Massif Central...

«Il y a une sorte d'île en terre ferme, deux cantons de prairies protégées de tous les côtés par une muraille de Chine, les entrées en sont peu nombreuses, toutes taillées dans le roc. On pourrait les barrer, agir par surprise, lâcher des bataillons de parachutistes. Puis le Vercors éclaterait dans les arrières de l'ennemi». C'est Pierre Dalloz, un architecte-urbaniste, par ailleurs rédacteur en chef de 1933 à 1939 de la revue du Club alpin *la Montagne*, qui fait part de cette réflexion dès mars... 1941 à l'écrivain et journaliste Jean Prévost (*Goderville*), qu'il rencontre sur les Côtes de Sassenage.

Il en fera de même en janvier 1943, dans un contexte différent, la Wehrmacht ainsi que les Italiens ont envahi en novembre 1942 la zone Sud, à Jean Lefort, ancien sous-lieutenant de chasseurs alpins, qui a exploré de nombreuses grottes du Vercors.

Pierre Dalloz et Jean Lefort informeront de ce projet le journaliste du *Progrès de Lyon* Yves Farge, par ailleurs Résistant du mouvement «Franc-Tireur» et qui, en contact avec Max, alias Jean Moulin, promet de lui soumettre l'idée ; Max fut «emballé».

Fut ensuite organisé un rendez-vous avec Vidal, à savoir le général Delestraint, nommé en octobre 1942 par le général de Gaulle à la tête de l'«Armée secrète» (A.S.)¹, il eut lieu le 10 février 1943 à Bourg-en-Bresse.

LE PLAN MONTAGNARDS

À l'issue de l'entretien, lors duquel le général Delestraint s'informa notamment sur les conditions géographiques et humaines du Vercors, celui-ci, après avoir

affirmé sa volonté de suivre le projet, qu'il baptisa «Projet Montagnards», et assura que, lors de son prochain séjour à Londres, il en communiquerait les grandes lignes aux dirigeants de la «France libre». Ce qui fut fait : le 25 février 1943, Dalloz entendit à la BBC : «Les montagnards doivent continuer à gravir les cimes». Max et Vidal avaient convaincu de Gaulle de valider l'idée...

Dalloz et Farge, avec le capitaine Alain Le Ray (*Ferval, Rouvier, Bastide*), vont s'attacher à identifier les terrains de parachutage et d'atterrissage, les défenses naturelles et à édifier, ainsi que les besoins en matériel et effectifs. Avec Dalloz, Farge et l'ancien commandant de l'École de Haute montagne, Marcel Pourchier, Alain Le Ray sera l'un des membres du «Comité de combat du Vercors» et, entre mai 1943 et janvier 1944, le premier chef militaire du Vercors.

Le 5 mai 1943, de retour de Londres, le général Delestraint, accompagné de Daloz et Farge, effectuera au Vercors une tournée d'évaluation des possibilités de défense, d'accueil de parachutage et d'invasion du massif, où 8 camps regroupant environ 400 hommes ont déjà été installés.

Mais, au lendemain de la création du CNR le 27 mai, l'arrestation à Paris le 9 juin du général Delestraint, puis le 21 juin celle à Caluire de Jean Moulin vont priver le «Plan Montagnards» de deux de ses défenseurs ; car, bien qu'ayant reçu un feu vert initial de de Gaulle, le projet «Montagnard» rencontre des difficultés de mise en œuvre.

Ainsi, bien qu'il se soit rendu – via Gibraltar – le 25 novembre 1943 à Alger, où



Résistants du Vercors.

il rencontra Louis Joxe, secrétaire général du C.F.L.N.² André Dewavrin (*Passy*), chef du B.C.R.A.³ et le colonel Billotte, secrétaire général du Comité de Défense nationale, puis à Londres le 30 janvier et de nouveau à Alger le 23 mai 1944, pour présenter et développer le «Plan montagnards», Pierre Dalloz n'obtiendra aucune assurance précise et concrète.

Chef civil du Vercors, Eugène Chavant («Clément») se rendit aussi – via la Corse libérée – à Alger le 23 mai 1944, exposant le «Plan montagnards» aux services spéciaux américains, britanniques et français regroupés dans le SPOC⁴, avança la nécessité d'un envoi de 2 000 hommes au Vercors (Le Ray estimant le besoin à 7 000 hommes). Ayant rencontré de Gaulle, et recueilli des promesses de soutien, Chavant rentra en France dans la nuit du 2 au 3 juin, porteur d'une lettre-ordre de mission de Jacques Soustelle, directeur de la DGSS, confirmant que le «Plan Vidal» doit être mis en œuvre.

Depuis le retour de Chavant, venant d'Alger ou Londres, plusieurs missions alliées vont être envoyées sur le Vercors et dans la région Dauphinoise pour éva-

¹ Formée en septembre 1942 par le rassemblement des forces paramilitaires des mouvements «Combat», «Franc-tireur» et «Libération-sud».

² «Comité Français de Libération Nationale», formé le 3 juin 1943 sous la coprésidence initiale des généraux de Gaulle et Giraud.

³ «Bureau Central de Renseignement et d'Action» : les

services spéciaux de la France libre. Il deviendra en octobre 1943 la «Direction Générale des Services Spéciaux».

⁴ Special Projects Operations Center.

luer la situation et les besoins, pour entraîner les maquisards qui ont rejoint en nombre le plateau ; notamment depuis le « message personnel » diffusé par la BBC la veille du 6 juin : « *Le chamois des Alpes bondit* ». Au total, 4 000 hommes se sont rassemblés sous le commandement du lieutenant-colonel François Huet, successeur d'Alain le Ray ; mais, pour beaucoup, ils manquent d'expérience militaire, d'entraînement... et d'armes, notamment lourdes ; en dépit de parachutages qui interviendront les 25 juin et 14 juillet.

Dans la nuit du 28 au 29 juin, un commando de 15 parachutistes de l'O.S.S.⁵, venant d'Algérie et ayant mission d'entraîner au maniement des armes américaines et britanniques, se posa sur le terrain « Taille-Crayon », près de Vassieux, et la mission « Paquebot », envoyée début juillet par les autorités françaises d'Alger afin de préparer un terrain d'atterrissage à Vassieux, vont entretenir l'illusion de l'arrivée de renforts envoyés par Alger et les Alliés.

Le 21 juillet 1944, la 157^e division de montagne de la Wehrmacht, des *Ost bataillons*, des *feldgendarmes*, 400 commandos-parachutistes – 10 000 hommes – passe à l'attaque du plateau où, le 3 juillet, les maquisards avaient proclamé la **République libre du Vercors**. A l'assaut terrestre se conjuga une opération aéroportée amenant par planeurs des troupes parachutistes utilisant la piste préparée pour accueillir des renforts alliés... qui ne vinrent jamais.

Submergés par des effectifs supérieurs, les maquisards durent, à partir du 23 juillet, décrocher et se disperser : 639 Résistants seront tués au combat ou après avoir été faits prisonniers lors de la dispersion du maquis, 201 civils auront aussi été tués, dont deux des trois médecins de l'hôpital aménagé dans la Grotte de la Luire ; 41 habitants de Vassieux, détruite, seront déportés. La commune de Vassieux sera faite « Compagnon de la Libération » le 4 août 1945.

Pierre Dalloz, s'étant senti abandonné, écrit à destination d'Alger : « *Vous êtes des criminels et des lâches* ». Et, le 26 juillet, François Huet enverra à Alger un télégramme : « *Tous ont fait courageusement leur devoir dans une lutte désespérée et portent la tristesse d'avoir dû céder sous le nombre et d'avoir été seuls au moment du combat* ».

Cela nourrira après la Guerre des polémiques historiques et politiques.

LE PLAN CAÏMAN

Il y a une parenté de démarche entre

le « Projet Montagnards » et le « Plan Caïman », qui fut approuvé par le général de Gaulle le 16 mai 1944, sous réserve que certaines conditions soient réunies : occupation ennemie réduite tant en qualité qu'en densité, libération par les FFI de zones facilitant l'avancée des forces alliées, possibilités de parachutages en renforts d'unités françaises et alliées...

Les deux débarquements alliés, celui de Normandie le 6 juin et encore plus celui de Provence le 15 août, vont donner au Massif Central, contigu de grandes voies de communications (telle la vallée du Rhône) et, par son relief, vallées et grottes, site d'implantation de maquis, une grande importance stratégique.

Initialement prévu pour l'ensemble des régions montagneuses, le plan Caïman ne sera pas en l'état accepté par l'état-major allié ; lequel est sous la pression du Président Roosevelt, qui sous-estime le rôle militaire potentiel de la Résistance, et est très méfiant à son égard quant à son positionnement politique.

Toutefois, l'état-major allié, avec à sa tête Eisenhower, finira par intégrer le général Koenig, nommé chef d'état-major des FFI par le GPRF. La coopération entre alliés et avec la Résistance, installée au moment de l'« Opération Overlord » du 6 juin en Normandie, avant et après le Débarquement, et ses résultats notamment en Bretagne, vont amener Eisenhower à réexaminer le rôle de la Résistance dans l'opération de débarquement prévue en Provence (*Anvil*), pour en faciliter le succès. Fin juin, plusieurs plans furent ainsi conçus à cette fin.

Celui du « *Special Projects Operations Center* » (SPOC), placé sous le commandement du général Maitland Wilson, commandant des Forces alliées en Méditerranée, n'appelaient pas à l'insurrection militaire, ni surtout à la création de bastions. L'autre émanant de Gaulle, avec à ses côtés le colonel Pierre Billotte, secrétaire du « Comité de la Défense nationale », et Jacques Soustelle, était plus élaboré.

De fait, nouvelle mouture du plan « Caïman », il devait avoir pour théâtre le Massif central et l'Auvergne, ou les monts du Velay et du Forez pour bastion central. Il prévoyait d'utiliser 90 000 hommes pouvant, à partir de leurs bastions, libérer dix départements dans une zone située à égale distance des théâtres d'opérations « Overlord » et « Anvil ». Et constituer ainsi une vaste zone libérée, sans présence de forces alliées en dehors de conseillers et militaires de liaison, et où – cela n'était pas affirmé clairement à ce stade – le GPRF pourrait venir s'installer sur ce territoire de souveraineté française retrouvée.

Ce « plan Caïman » modifié, connu de manière anticipée un début d'application

en Auvergne où, dans le contexte d'un débarquement que l'on pressentait proche, et dans une démarche s'insérant le cadre de son élaboration, 5 000 maquisards se concentrèrent à partir du 20 mai en 3 réduits dans les zones du Mont-Mouchet (2 700 hommes), de la Truyère (1 300) et de Venteuges (1 000).

Mais, ce plan était subordonné à des livraisons d'armes, à des moyens aériens de transport et à un appui aérien que seuls pouvaient effectuer les Anglo-Américains... Toutefois, sans attendre, de Gaulle fit mettre en réserve des effectifs susceptibles d'être utilisés pour sa réalisation, notamment le 1^{er} régiment de Chasseurs parachutistes (1^{er} RCP) du lieutenant-colonel Faure, un régiment d'infanterie des troupes territoriales stationnées en Corse, ainsi qu'un régiment d'artillerie de la 4^e division marocaine de montagne (DMM).

Sous réserve de l'accord de Wilson, Eisenhower prévoyait de tenir une réunion consacrée au « Plan Caïman » le 20 juillet à Alger. « *Nous envisageons – écrira-t-il – d'apporter au maquis une importante assistance aérienne pour le transport et la livraison de matériel, afin qu'il contribue au succès d'« Anvil »*. J'ai donné mon accord de principe pour que les troupes françaises du SAS (*Special Air Service*), ainsi que d'autres unités spéciales de parachutistes renforcent et encadrent le maquis. Cette forme de soutien s'est avérée remarquablement efficace en Bretagne ». Or, lors de cette réunion du 20 juillet, il fut décidé que le soutien aérien supplémentaire ne pouvait être accordé...

De Gaulle comprit que le plan « Caïman », ne pouvait être mis en œuvre. Il fut rejeté en partie pour des raisons logistiques – manque d'avions –, mais plus encore pour des raisons politiques et militaires.

Le réduit du Mont-Mouchet fut durement attaqué les 10 et 11 juin 1944 par des unités allemandes qui surclassèrent les défenseurs, le réduit de la Truyère le fut le 20 juin. Ayant infligé des pertes sévères à l'ennemi mais en ayant aussi enregistré (260 morts, 180 blessés), les maquisards, restés sans assistance extérieure, durent évacuer les réduits et se disperser.

Ils avaient un temps bloqué deux divisions allemandes remontant vers la Normandie.

Les « réduits » du Mont-Mouchet.



⁵ Office of Strategic Services : agence américaine de services de renseignement et d'action.

LA LIBERATION DU TERRITOIRE EN MARCHÉ...

LA «JONCTION»

Le 1^{er} août 1944, la 2^e Division Blindée de l'Armée française de la Libération, commandée par Leclerc, débarque vers 5 heures du matin sur la plage de Saint-Martin-de-Varreville, commune de la Manche située dans le secteur de débarquement d'Utah Beach, qui va être le point de départ de la marche de la 2^e DB dans l'accomplissement du «Serment de Koufra» qui la conduira jusqu'à la cathédrale de Strasbourg le 23 novembre.

DES RIVAGES DE LA MANCHE...

Pour l'heure, la 2^e DB est rattachée à la III^e armée US du général Patton, en association avec la 5^e division blindée et la 79^e division d'infanterie américaines dans le 15^e corps d'armée du général Haislip.

Après un premier engagement à Mortain dans le Cotentin, elle est dirigée vers Vitré puis Le Mans, et Alençon qu'elle libère le 12 août 1944 avant d'être engagée dans la bataille de fermeture de la Poche de Falaise-Argentan pour couper la retraite des forces allemandes du sud-Cotentin. Depuis les hauteurs du sud d'Argentan, Leclerc demande l'autorisation de marcher sur Paris ; autorisation accordée le 22 août par Eisenhower, convaincu par de Gaulle de libérer la capitale au lieu de la contourner. Leclerc avait pris l'initiative la veille de diriger vers Versailles un groupement ayant à sa tête le commandant Guillebon, afin de tester la résistance allemande.

L'avancée de la 2^e DB vers Paris – où, depuis le 10 août, avec la grève des cheminots suivie le 15 août par celle des policiers l'insurrection des FFI commandés par Rol-Tanguy se généralise – va s'accompagner de sévères combats en banlieue pendant deux jours et deux nuits contre les points d'appuis allemands, qui sont culbutés.

Le 24 août au soir, sur l'ordre de Leclerc, le capitaine Dronne à la tête la 9^e compagnie (*la Nueve*) du 3^e Régiment de marche du Tchad gagne Paris, atteignant l'Hôtel-de-Ville vers 21 h 30, annonçant l'arrivée de la division.

Le 25 août, entrant dans Paris couvert de barricades, le groupement Billotte suit l'itinéraire de Dronne et se dirige sur la Préfecture, le groupement Dio, en deux colonnes, se dirige vers le Champ de Mars,



L'équipage du half-track «Tchad» du Régiment de marche du Tchad de la 2^e DB, débarquée en Normandie, lors de sa rencontre le 12 septembre 1944 avec les fusiliers marins du 1^{er} régiment de fusiliers marins (1^{er} RFM) de la 1^{re} Division française libre (1^{re} DFL) débarquée en Provence.



À gauche, la plaque-souvenir du lieu précis de la «Jonction» ; et le Monument

les Invalides, le Palais-Bourbon..., le groupement Langlade atteint l'avenue Victor Hugo, l'hôtel Majestic, avenue Kléber, les Champs-Élysées..., leur progression en liaison avec les F.F.I. s'accompagnera dans plusieurs quartiers de Paris d'affrontements meurtriers avec les forces allemandes.

À leur issue, le général Leclerc recevra dans la salle des Billards de la Préfecture de Police vers 15/16 heures la capitulation de Von Choltitz qui, transporté à la gare Montparnasse, y signera en présence de Rol différents actes de reddition des points d'appui allemands, gare Montparnasse, où arrivera ensuite le général de Gaulle.

Les combats se poursuivront en banlieue nord, vers Le Bourget et la forêt de Montmorency, où la 47^e Division d'infanterie allemande, venue du Pas-de-Calais, tente de freiner l'avance alliée.

Puis la 2^e DB quittera Paris le 8 septembre 1944 au matin et marchera vers l'Est ; le 10, elle est à Cunfin en Haute-Marne. Elle affrontera les forces allemandes de von Manteuffel à Dompierre (Vosges), le 13 septembre 1944, écrasant la 112^e Panzerbrigade. La veille, une de ses unités avait, en Côte-d'Or, participé à un événement historique...

... AU LITTORAL VAROIS

Dans la nuit du 14 au 15 août 1944, tandis qu'à partir de 4 heures du matin 400 avions larguent au-dessus de la vallée de l'Argens plus de 5 000 parachutistes alliés, 67 hommes du «Groupe Naval d'Assaut de la marine» venu de Corse («Force Rosie») débarquent à Miramar sur la côte varoise, à l'Est de Saint-Raphaël, et la «Force Roméo» – 750 hommes des «Commandos d'Afrique» – fait de même à l'Ouest au cap Nègre, sur la plage du Canadel à Rayol-Canadel-sur-Mer. L'espace côtier entre les deux débarquements ainsi déterminé est le site choisi pour l'Opération *Anvil-Dragon*, à savoir le Débarquement allié au sud de la France.

L'assaut naval aura lieu entre Toulon et Cannes et mobilise 880 navires anglo-américains, 34 Français, avec 1 370 navires de débarquement. Le 15 août, débarquent les Américains de la *Force Kodak*, que suit le lendemain 16 août la *Force Garbo* composée de la 7^e armée US et du gros des forces françaises – l'Armée B (1^{re} DFL du général Brosset, 3^e DIA du général de Monsabert, 1^{re} DB du général Touzet du Vigier) com-

mandée par le général de Lattre – qui touche terre à Cavalaire... Tandis que les forces américaines se dirigent vers la Durance et la vallée du Rhône, aidée par les F.F.I., l'armée B va libérer Toulon (26 août) et Marseille insurgée (28 août), puis, rejoignant aussi la vallée du Rhône, empruntant parallèlement des routes alpines va, conjointement à l'action des F.F.I., participer à la libération de Lyon le 3 septembre, de Macon le 4, de Chalon-sur-Saône le 5, de Briançon le 6, de Beaune le 8, d'Autun le 10, de Dijon le 11 septembre...

... À NOD-SUR-SEINE

Le 12 septembre 1944 vers 9 h au matin, Mme et M. Merle, propriétaires du Bureau de tabac du village de Nod-sur-Seine (240h) en Côte-d'Or, à 70 km de Dijon, allant à bicyclette se ravitailler au chef-lieu de canton à Chatillon-sur-Seine, y aperçoivent des uniformes, qui sont ceux de militaires... du 12^e régiment de cuirassiers de la 2^e DB, en mission de reconnaissance, et qui, sur leur invitation, étant assurés de la non-présence d'Allemands, vont les suivre à leur retour à Nod ; où les avaient précédés, positionnés à l'entrée du village, un autre détachement de la 2^e DB, accompagné d'un char.

L'après-midi, à 16h, un groupe d'enfants de Nod, présents au bord de la RN 71 reliant Troyes à Dijon, vient prévenir le maire, Bernard Huguenin, de l'arrivée d'autres militaires : ce sont ceux du détachement Savary du 1^{er} Régiment de fusiliers-marins de la 1^{re} Division française libre (1^{re} DFL) débarquée le 16 août en Provence et qui, ayant remonté la vallée du Rhône, et passé par Lyon et Autun, prend la route des Vosges.

Ainsi, ce 12 septembre 1944, les forces françaises de la Libération débarquées en Normandie et en Provence font leur jonction à 16h30 : le maire de Nod plantera au lieu précis de la rencontre un panneau ; puis y sera installée une première plaque-souvenir. En 1954, le «Monument de la Jonction» sera,

érigé à 250 mètres plus au nord.

Et, le 14 septembre 2013, est inaugurée une «Borne du serment de Koufra» (au km 816, depuis la plage du débarquement d'Utah Beach en Normandie).



La borne 816

France d'abord!

Organe d'Information, de Liaison et de Combat des unités de Francs-Tireurs et Partisans Français, membres de l'Armée Régulière des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.)

Des armes, où trouver des armes ?

Il faut les prendre à l'ennemi.

Assez mangé le pain des larmes.

Chaque jour peut être Valmy!

Jacques DESTAING

Contre les manœuvres de division de l'ennemi, Unité pour la lutte armée !

L'Allemagne hitlérienne va être vaincue. A l'approche des armées soviétiques du territoire du Reich, une partie de sa population et de ses chefs militaires commencent à entrevoir qu'ils devraient châtier les criminels nazis, s'ils ne veulent pas être confondus avec eux jusqu'au bout.

Mais les hitlériens, se sachant perdus, entendent jouer jusqu'au bout leur rôle de bourreau des peuples. Dans ce but, Hitler sonne le rassemblement de tous ceux qui crurent voir, en son régime, la garantie d'un asservissement illimité des hommes à leur despotisme.

Les nazis emploieront tous les moyens pour tenter de se prolonger : la force brutale et la perfidie, sans négliger leur arme favorite de division, « l'anticommunisme », arme avec laquelle ils ont fait tant de dupes et trouvé tant de complaisants.

A l'appel adressé à l'Allemagne par les généraux faits prisonniers en U.R.S.S., les nazis répondent par une ultime « mobilisation » pour laquelle le Reich manque de substance. L'armée allemande se sait entraînée dans l'abîme de la défaite et couverte d'opprobre. Les nazis assassins d'Ukraine ou de Pologne, d'Alsac ou d'Ouradour-sur-Glane tremblent pour leur peau à l'idée qu'ils auront des comptes à rendre. Avec les traîtres qu'ils ont utilisés comme complices et comme torches crèmes, ils se demandent comment ils pourront s'enfuir de France. L'armée rouge marche sur Berlin à vive allure, les Alliés avancent en Normandie, tandis que l'insurrection nationale prend son vol pour s'étendre à tout le pays par la levée en masse.

Alors, les bandits couverts du sang de nos fusillés cherchent à se prolonger et à échapper au châtiment.

ganisme de commandement des F.F.I. en France (le C.O.M.A.C.), de refuser des armes aux F.T.P.

Tout cela, bien entendu, dans l'intérêt de la France, que les traîtres servent, comme chacun sait ! Que veulent donc les Boches, exactement ? Séparer les diverses formations militaires qui composent les F.F.I. et en font la puissance, parce que réalisant l'unité des patriotes pour la lutte armée.

Dans une « note hebdomadaire d'information » pour les responsables du R.N.P., le principal lieutenant de Déat donnait, le 3 juin 1944, les consignes suivantes :

« I.F.A.S. (armée secrète) formée à l'origine par d'anciens officiers organisés en camps, procède dans certaines régions à de véritables mo-

sulte à la page 2

Rappel d'un bilan

Au cours de l'année 1943, et pour la zone Nord seulement, les F. T. P. ont réalisé 1.311 opérations contre les voies ferrées, dont 819 déraillements importants, au cours desquels 1.109 Allemands furent tués et 5.739 blessés. Des centaines d'attaques contre les transports de l'ennemi par canaux et par routes furent accomplies. 773 opérations offensives furent faites contre des dépôts d'armement, des postes de garde, des terrains d'exercice et des baraquements, des terrains d'aviation, etc., au cours desquels 150 Allemands furent tués et 3.509 blessés. Le général von Schaumbourg, commandant du Grand Paris ; Ritter, délégué général à la déportation ; deux généraux, quatre colonels, quatre commandants, ayant participé à la répression, furent exécutés.

Des centaines d'opérations eurent lieu contre les centrales électriques, les transformateurs, les lignes à haute tension (Crouzet, Briey). 75 usines de l'ennemi furent détruites, 662 traites ou agents de la Gestapo furent abattus.

Ce bref rappel d'une partie du bilan des F. T. P. F. de la zone Nord pour 1943 montre comment les F. T. P. ont travaillé à la formation des Forces Françaises de l'Intérieur en montrant, face à l'attentisme démoralisateur, la voie du combat malgré tout.

Honneur aux Francs-Tireurs et Partis. ans Français !

Mort à l'envahisseur hitlérien !

Des amis de la dernière heure

Nous assistons à une furieuse tentative de division des forces de la Résistance à qui échoit la lourde responsabilité de diriger l'action pour la libération nationale, telle que le peuple français unanimement la désire : par le nettoyage du territoire des envahisseurs et des traîtres et le rétablissement des libertés démocratiques.

Voici que les S.S., la Gestapo, ses mouchards, ses valets de plume ou de micro, tous les agents de la 5^e colonne, tous les ennemis du peuple se livrent à une série de manœuvres compliquées pour essayer de créer la désunion parmi les forces de la Résistance en y faisant pénétrer des agents camouflés en « patriotes », lesquels se chargeraient de protéger certains membres de la Résistance contre d'autres. Et le travail de provocation organisé en vue d'agir à l'intérieur de la Résistance est appuyé par une campagne fort grossière, menée par les bons apôtres de la collaboration, accrochés à l'espoir qu'ils pourraient ainsi trouver quelqu'un qui leur pardonnerait leurs crimes.

C'est ainsi qu'on a entendu ces nouveaux « amis » de la Résistance, les J. Barthault, K. Vallat de radio S.S., mettre en demeure le général Koenig de dissoudre l'or-

Détruire l'Ennemi

En Normandie, nos alliés Anglo-Américains accumulent des forces contre les-quelles les Allemands devront aligner tout ce qui leur reste d'armées en France.

En Italie, le recul allemand continue. En Russie, l'armée rouge, du 22 juin au 23 juillet, inflige de terribles pertes à la Wehrmacht : 300.000 officiers et soldats tués, 158.000 prisonniers, 600 avions, 3.700 canons, 25.000 mortiers, 57.000 véhicules pris ou détruits, 26 généraux prisonniers...

C'est en détruisant l'armée ennemie que l'on gagne une guerre.

Patriotes ! C'est en détruisant ce qui reste de forces ennemies en territoire occupé que nous étendrons l'insurrection nationale à tout le pays.

C'est au peuple français qu'il appartient de libérer la France. En avant pour l'action armée, la guérilla dans chaque quartier, dans chaque village ! En avant pour l'insurrection nationale par la guerre du peuple tout entier !

Les Généraux allemands se refusent à féliciter Hitler d'avoir échappé à la bombe du 20 juillet.

Mais Pétain Laval, eux, ont félicité leur Führer.

Résumé du Communiqué n° 86 des F. T. P. F. (zone nord)

Nous relevons dans le communiqué n° 86 des F.T.P.F., 16 attaques contre les voies ferrées et les moyens de transport ferroviaires empruntés par l'ennemi, 25 déraillements de trains de matériel de guerre ou de troupes ont eu lieu, dont ce 3^e juillet du 14 juillet entre Pont-sur-Yonne et Chassigny (Yonne), où un de nos détachements saute la voie ; un train déraillé et provoque un gros embouteillage qui permet à l'aviation alliée de mitrailler et de bombarder avec efficacité les trains immobilisés. A la suite de ces déraillements et de ces attaques contre les gares et les dépôts, 28 locomotives, 121 wagons ont été détruits ou gravement endommagés, 17 ponts de chemin de fer ont été détruits ou sabotés.

7 écluses importantes ont été détruites à l'explosif, dont plusieurs sur le canal des Ardennes, y interdisant toute circulation pendant deux mois ; ainsi par ces actions de nos vaillants F.T.P., un important mouvement de blé vers l'Allemagne a été interrompu, 3 péniches de carburant ont été incendiées à Recquesval (Ardennes) - 900.000 litres de carburant en moins pour la Wehrmacht. Une péniche de sucre destinée à l'Allemagne a été déchargée et le sucre distribué à la population d'Ormet (S.-et-L.).

Nos unités, pratiquant la guérilla, ont attaqué de nombreux convois routiers de l'ennemi, détruisant ou récupérant 122 caissons et voitures légères. Sur la route de Charoy et Besançon (Côte d'Or), une unité de F.T.P.F. abat plusieurs arbres sur la route, au moment où passent deux autocars de troupes nazies ; celles-ci eurent aussitôt un feu nourri à la mitrailleuse et au P.M. Des motos et voitures allemandes venant de Beaune arrivent sur les lieux et se méprennent sur la nature des troupes en présence eurent le feu ; l'escarmouche dure une demi-heure et fait 5 tués et 26 blessés. Nous n'avons aucune perte.

Plus de 700 soldats hitlériens ont été tués, plusieurs centaines blessés, au cours de combat contre nos unités des maquis, au cours d'attaques sur routes et des déraillements de trains de troupes.

A Wassigny (Aisne), une colonne allemande attaque un de nos maquis. Après 5 heures de dur combat, les hitlériens laissent sur le terrain 63 morts, 16 blessés. Nos soldats bien tranchés et dissimulés par petits groupes, n'ont que 3 blessés, dont un gravement.

Plusieurs pylônes de ligne à haute tension ont été abattus, des centaines de lignes et câbles souterrains téléphoniques ont été coupés.

A Montargis et à Léris (P.-de-C.), dans les mines traitant les sous-produits de la houille, 128.000 litres de carburant d'une part, 440.000 litres d'essence, d'autre part, ont été incendiés.

55 traites et agents de la Gestapo ont été exécutés. Un wagon d'armes, dont 150 revolvers de 9 m/m., a été récupéré à Mousbruge (Nord).

Dans de nombreux départements, des milliers de pancartes indicatrices routières ont été enlevées, détruites ou peintes en noir.

Pu suite des difficultés de communication, ce communiqué ne porte que sur une partie des actions effectuées dans 15 départements.

En campagne, le 1^{er} août 1944.

Le Service d'Information des F. T. P. F.

Contre les manœuvres de division de l'ennemi, Unité pour la lutte armée !

suite de la 1^{re} page

billations. Celles-ci sont d'ailleurs faites dans un état d'esprit extrêmement curieux, très conservateur. On a l'impression que l'A.S. agirait éventuellement aussi bien contre les F.T.P. que contre les Allemands. Cette hypothèse curieuse révélée, en tout cas, quelles possibilités s'offrent à un gouvernement décidé à agir.

On voit d'ici comment est orienté le travail inspiré par la Gestapo, dans quel but évident la radio du soi-disant gouvernement « décidé à agir » accuse les F.T.P. « de travailler à faire arrêter leurs camarades dirigeants des F.F.I. », qui partagent leurs périls et leurs souffrances dans la lutte contre l'occupant !

Quelques beaux masques

Pas un militant de la Résistance ne se laissera prendre à la provocation. Mais l'ennemi cherche surtout à semer dans la masse des patriotes un trouble favorable à la réalisation de la provocation par la pénétration intérieure.

C'est par ce procédé que le fils de l'amiral Grand-Clément réussit, à Bordeaux, avant la formation des F.F.I., à obtenir un poste important de responsable dans l'A.S. et les services de parachutages, et à faire arrêter tous les dirigeants de la Résistance dans cette région. L'anticommuniste convaincu Grand-Clément n'était pas autre chose qu'un chef d'une organisation de la Gestapo que Londres a dû dénoncer !

Le même rôle a été joué par l'anti-F.T.P. Mézeray, agent des banques qui soutiennent Vichy. Mézeray parvint à se faulxifier à l'organisation du Maquis dont il voulait enlever le contrôle à la Résistance avant de se démasquer en se rendant à Alger solliciter la grâce de Puchen, pour le compte des Allemands.

C'est au nom des mêmes principes de discorde que certains personnages, hier collaborateurs ou

On est soldat pour se battre !

Comme soldats, tous les membres des F.F.I. n'ont qu'un devoir : se battre. Le 6 juin, le général de Gaulle a déclaré : « Pour les fils de France, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. Il s'agit de détruire l'ennemi. »

Qui ne se bat pas pour détruire l'armée allemande, la milice hitlérienne et le potentiel de l'ennemi, aide Hitler à prolonger la guerre. L'unité dans le combat, l'unité dans le combat exige l'unité dans la tactique, mais aussi dans la répartition des armements.

Ne pas laisser le moindre répit à l'ennemi et aux traîtres, poursuivre résolument l'offensive communiste, c'est empêcher les bandites de regagner leurs foyers et, en conséquence, hâter la victoire. L'unité dans la guerre dans tous les pays, et non seulement dans quelques maquis d'une région, c'est empêcher l'ennemi de concentrer ses forces et faciliter la conquête définitive du territoire où le rapport des forces permet de réaliser le soulèvement libérateur.

trafiquants du marché noir, tentent de pénétrer dans la Résistance pour s'y faire attribuer des parachutages sur lesquels ils prélèvent l'argent et les vivres, avant de « planquer » les armes qu'ils refusent de distribuer, jusqu'au jour où ces stocks tombent entre les mains de la Gestapo. Celle-ci alors se sert des armes et des personnages pour appâter des patriotes sincères avec des armes, former des groupes aux noms desquels des agents de l'ennemi réussissent à se mettre en liaison avec le B.C.R.A., trompant ainsi à la fois la Résistance et les Alliés.

On voit, par exemple, un ex-cagouillard recevoir des armes et déclarer : « Ce n'est pas pour agir contre les Allemands, mais pour conserver les leviers de commande, les Allemands partis. » On découvre en Seine-et-Oise un agent du Comité des Forges porteur de documents prouvant sa liaison avec la Gestapo, mais recrutant des jeunes patriotes, organisant des maquis, exigeant de ces hommes un « serment de fidélité aux alliés », en dehors de toute subordination au général de Gaulle et au C.N.R. « ! et déclarant « qu'il faut attendre la décomposition de l'armée allemande pour agir et éviter l'insurrection nationale ».

D'autres procédés encore sont utilisés encore par l'ennemi. Alors que des patriotes se battent sans armes et sans argent, des « Résistants » inconnus ou trop connus surgissent avec des armes et de l'argent à profusion, déléguent des racleurs dans les usines et les campagnes, proposent de former des maquis « attentistes » pour un prochain jour « J » et dénoncent ensuite ces maquis aux boches qui les anéantissent.

C'est alors que, pour couronner toutes ces manœuvres d'apparences diverses, mais coordonnées pour diviser et détruire la Résistance armée de l'intérieur, Goebbels a fait lancer par sa radio, en France, les grossières provocations tendant à créer la méfiance entre les soldats et les chefs des F.F.I. engagés dans une même et dure bataille, dont le Haut Commandement allié a célébré les hauts faits.

Qui divise trahit !

Le complot des Hitlériens contre les F.F.I. devait être dénoncé. Certains des agents de la Gestapo du Comité des Forges et au-

tres associations occultes, chargés de « travailler la Résistance », nous son connus, de même que les Darquier de Pellepoix, Dorgères et autres, chargés par le « syndicat unique » des traîtres épouvantés « de faire savoir aux Alliés que le général de Gaulle ne représente pas toute la France ».

Les soldats de la Résistance unis dans les F.F.I. ont versé et versent ensemble un même sang pur, et ne sont pas décidés à se laisser diviser, à l'heure où ils portent des coups terribles à leur unique ennemi : l'envahisseur. Les F.F.I. savent quelles responsabilités leur incombent devant le pays qui, demain, jugera chacun selon ses actes, sans tolérer d'entraves à ses libertés.

C'est grâce à leur unité dans le combat, comme dans l'organisation et les buts à atteindre, que les F.T.P. ont pu, pendant trois ans, grandir et montrer le chemin de la guérilla à la Résistance. Partie intégrante des F.F.I., les F.T.P.F. groupent dans leurs rangs des patriotes de toutes opinions : de jeunes catholiques héroïques comme Fertel, des prêtres dont plusieurs sont morts ou ont été arrêtés comme officiers F.T.P., d'anciens membres du P.S.F., des industriels et des polytechniciens, des commerçants et des paysans, aussi bien que des ouvriers. Tous ont, dans nos rangs, des droits et une gloire égale, quelle que soit l'opinion de chacun, parce qu'ils se battent et tuent l'ennemi avec un seul mot d'ordre : « France d'abord ».

L'unique rôle des F.T.P. est de détruire l'ennemi en pratiquant la guérilla, en formant des milliers d'unités mobiles aguerries obéissant aux ordres du commandement des F.F.I. en toutes occasions. Les F.T.P. n'ont pas d'autre mission que celle de faire la guerre à l'ennemi et personne n'a le droit d'insulter leurs morts ni de regarder de haut ceux qui peuvent montrer leurs états de services au cours de trois années de guérilla menée avec des armes prises à l'ennemi et en mangeant le pain des pauvres.

Les F.T.P. ne permettraient pas que l'on fit de l'anticommunisme dans leurs rangs parce qu'il n'y a chez eux que des anti-hitlériens. Ils ne permettront pas davantage à l'ennemi et à ses auxiliaires de diviser les F.F.I. même si la provocation de l'ennemi se couvre de

la détraque de l'anticommunisme, dont le peuple de France a pu mesurer qu'elle ne cache que la haine du peuple et de la liberté.

Le moment est venu de se souvenir que, dans le soulèvement national, la défensive c'est la mort ! Le seul moyen de contrer l'offensive entre les mains est de pratiquer la guérilla, en attaquant partout, par petites unités rapides comme la foudre dans l'attaque, insaisissables dans le repli, comme une bombe de mercur.

Toutes les forces de la Résistance, tous les soldats et officiers des F.F.I. doivent tendre vers un seul objectif : unir, armer des centaines de milliers de patriotes au sein et autour des F.F.I. et les entraîner au combat.

Toutes les forces de la Résistance ont le même devoir d'appeler des millions de patriotes dans les villes, les usines, les villages, tous les hommes et toutes les femmes à s'organiser dans les milices patriotiques, à s'armer ; à se mêler au combat avec l'aide des F.F.I. pour préparer et réaliser partout l'insurrection nationale. Les consignes du Gouvernement provisoire de la République, les consignes du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) sont parfaitement claires et précis à chacun son devoir. Les ordres donnés par le commandement des F.F.I., dont le général Kérisi est le représentant auprès du Haut Commandement interallié, fixent la ligne de conduite de tous les soldats de la Résistance.

Aucune équivoque...

Aucune équivoque n'est possible qui laisse place aux manœuvres des agents de l'ennemi dans la Résistance.

Quiconque ne remet pas aux patriotes qui se battent les armes qu'il détient, quiconque détourne des parachutages de leur destination, refuse de partager les armes au prorata des effectifs des formations militaires adhérentes aux F.F.I., quiconque recommande de réserver ces forces pour après l'effondrement de l'ennemi, se met au service des Boches.

Quiconque prêche l'attentisme, froisse l'action, désorganise les formations armées qui se battent ou tente de débancher dans leurs rangs, ou recrute des patriotes pour des formations non contrôlées par le C.N.R. ou les F.F.I. doit être dénoncé comme agent de l'ennemi au même titre qu'un délateur ou un traître.

S'unir, s'armer, se battre

Des problèmes complexes d'organisation de la lutte armée se posent devant tous les officiers et combattants F.F.I. pour réaliser la libération du territoire. C'est de ces armes et le plus urgent à résoudre, car des centaines de milliers de combattants, s'ils s'armaient, seraient capables de chasser partout l'envahisseur.

Certes, nous comptons sur l'aide directe de nos alliés anglo-américains et du G.P.R.P., sur la répartition équitable de cette aide entre tous les membres des F.F.I. Mais nous serions impardonnables d'écarter à l'arrière du ciel, l'essentiel de l'armement du peuple ne peut être assuré que sur le sol national, par les Français eux-mêmes.

Dans la phase actuelle de la guerre de libération nationale, la stratégie des opérations doit être dans une large mesure déterminée par la nécessité de se procurer des armes pour armer la masse des patriotes. Il faut prendre ces armes à l'ennemi en l'attaquant dans tout le pays et former sans cesse de nouvelles unités de combat et des milices patriotiques, sans lesquelles les F.F.I. ne sauraient seules chasser l'ennemi et rétablir les libertés démocratiques.

En ces heures décisives pour le salut de la Patrie, camarades de combat des F.F.I., renforçons partout notre union dans l'action, n'ayons qu'une seule pensée : chasser l'envahisseur.

FRANCE D'ABORD.

Levée en masse, comme en 1793

Voici un extrait du décret voté le 25 Août 1793 par la Convention Nationale sur la proposition du Comité de Salut Public :

« Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat les hommes mariés forgeront des armes et transporteront les subsistances, leurs femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux, les enfants mettront les vieux linges en charpie, les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l'unité de la République. »

Aujourd'hui, comme en 1793, tous les Français doivent s'inspirer de cet appel à l'action pour libérer la patrie.

RETABLISSEMENT DE LA LEGALITE REPUBLICAINE

Créé le 3 juin 1943, à Alger, le «**Comité français de la libération nationale**» (CFLN) a été placé sous la co-présidence des généraux Charles de Gaulle et Henri Giraud jusqu'au 9 novembre 1943, date à partir de laquelle le général de Gaulle en restera le seul Président.

Le 3 novembre 1943 s'ouvrirent à Alger les travaux de l'«Assemblée consultative provisoire» (ACP) rassemblant des représentants de la Résistance intérieure (40) désignés par le CNR et ayant rejoint Alger, de la Résistance extra-métropolitaine (12), du Sénat et de la Chambre des députés (20), des conseils généraux des territoires de la France libre (12, d'Algérie et des territoires d'outre-mer). L'ACP se dotera d'une douzaine de commissions, anticipant les services ministériels (Finances, Affaires étrangères, Défense, intérieur, Economie, Education...).

Outre la direction politique et militaire de l'action de la France Combattante, du Combat des Français aux côtés de Alliés, notamment sur le Front italien, et l'aide à la Résistance intérieure, le CFLN et l'ACP vont à partir des premiers jours de 1944 se préoccuper de dessiner les contours démocratiques de la France rénovée postérieurement à une libération, dont l'imminence est ressentie de manière grandissante ; prenant à cette fin différents décrets et ordonnances.

Ainsi est prise à Alger le 21 avril 1944 une Ordonnance «*portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération*», prévoyant notamment le rétablissement des conseils municipaux, maires et adjoints révoqués après le 1^{er} septembre 1939.

Le 2 juin 1944, sur proposition du Groupe de la Résistance métropolitaine au sein de l'ACP, le CFLN prend le nom de **Gouvernement Provisoire de la République Française**.

Alors que l'Insurrection nationale des maquis et des groupes urbains de combat va, conjointement aux troupes débarquées en Normandie le 6 juin et le 15 août en Provence, libérer l'une après l'autre des régions entières, l'Insurrection parisienne, dont les prémices éclatent dès le 15 août et qui va se généraliser à partir du 19 août pour triompher le 25 août, va créer les conditions du rétablissement de la légalité républicaine ; avec notamment la libération des ministères où s'installent les Secrétaires généraux provisoires dont les compétences ont été anticipées à Alger dès le 19 mai 1944, qui vont préparer l'arrivée des ministres du GPRF dans la capitale fin août 1940.

Ordonnance du 19 mai 1944 portant création de secrétaires généraux provisoires

Article premier

Les départements ministériels de l'autorité de fait dite «gouvernement de l'État français» seront, dès que les circonstances le permettront, placés sous la direction de secrétaires généraux provisoires, nommés, après consultation du Conseil national de la résistance, par décret du Comité français de la libération nationale et responsables devant lui.

Article 2

Chaque secrétaire général provisoire restera en fonction dans les conditions et délais fixés par le commissaire compétent.

Article 3

Le secrétaire général provisoire est habilité à procéder à toute nomination ou mutation qui apparaîtrait nécessaire dans le personnel des cadres de l'administration centrale.

Il prend toutes décisions et toutes mesures conservatoires qu'il juge indispensables et urgentes.

Toutes les décisions prises par lui sont immédiatement exécutoires. Elles ont un caractère provisoire et doivent être soumises à la ratification du commissaire compétent dès son installation.

Article 4

La présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel de la République française* et exécutée comme loi.

Ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental

Le gouvernement provisoire de la République française,

Sur le rapport du commissaire à la justice ;

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale, ensemble l'ordonnance du 3 juin 1944 ;

Vu l'avis exprimé par l'Assemblée consultative à sa séance du 20 juin 1944 ;

Le comité juridique entendu,

Ordonne :

Article premier.

La forme du gouvernement de la France est et demeure la République. En droit celle-ci n'a pas cessé d'exister.

Article 2.

Sont, en conséquence, nuls et de nul effet tous les actes constitutionnels, législatifs ou réglementaires, ainsi que les arrêtés pris pour leur exécution, sous quelque dénomination que ce soit, promulgués sur le territoire continental postérieurement au 16 juin 1940 et jusqu'au rétablissement du Gouvernement provisoire de la République française.

Cette nullité doit être expressément constatée.

Article 3.

Est expressément constatée la nullité des actes suivants :

- l'acte dit «loi constitutionnelle du 10 juillet 1940»,
 - tous les actes dits : «actes constitutionnels»,
 - tous les actes qui ont institué des juridictions d'exception,
 - tous les actes qui ont imposé le travail forcé pour le compte de l'ennemi,
 - tous les actes relatifs aux associations dites secrètes,
 - tous ceux qui établissent ou appliquent une discrimination quelconque fondée sur la qualité de juif.
- l'acte dit «décret du 16 juillet 1940» relatif à la formule exécutoire. Toutefois les porteurs de grosses et expéditions d'actes revêtus de la formule exécutoire prescrite par l'acte dit «décret du 16 juillet 1940» pourront les faire mettre à exécution sans faire ajouter la formule exécutoire rétablie.

Article 4.

Est également expressément constatée la nullité des actes visés aux tableaux I et II, annexés à la présente ordonnance. Pour les actes mentionnés au tableau I, la constatation de nullité vaut pour les effets découlant de leur application antérieure à la mise en vigueur de la présente ordonnance. Pour ceux mentionnés au tableau II, la constatation de nullité ne porte pas atteinte aux effets découlant de leur application antérieure à la mise en vigueur de la présente ordonnance.

Article 5.

Sont déclarés immédiatement exécutoires sur le territoire continental de la France, les textes visés au tableau III de la présente ordonnance.

Article 6.

Les textes publiés au *Journal officiel de la France libre*, au *Journal officiel de la France combattante*, au *Journal officiel du commandement en chef français civil et militaire* depuis le 18 mars 1943, enfin au *Journal officiel de la République française* entre le 10 juin 1943 et la date de la promulgation de la présente ordonnance ne seront applicables sur le territoire continental de la France qu'à partir de la date qui sera expressément fixée pour chacun d'eux. Toutefois, doivent être dès maintenant respectés les droits régulièrement acquis sous l'empire des dits textes.

RETABLISSEMENT DE LA LEGALITE REPUBLICAINE

Article 7.

Les actes de l'autorité de fait se disant « gouvernement de l'État français » dont la nullité n'est pas expressément constatée dans la présente ordonnance ou dans les tableaux annexés, continueront à recevoir provisoirement application.

Cette application provisoire prendra fin au fur et à mesure de la constatation expresse de leur nullité prévue à l'article 2.

Cette constatation interviendra par des ordonnances subséquentes qui seront promulguées dans le plus bref délai possible.

Article 8.

Sont validées rétroactivement les décisions des juridictions d'exception visées à l'article 3 lorsqu'elles ne relèvent pas de l'ordonnance du 6 juillet 1943 et des textes subséquents relatifs à la légitimité des actes accomplis pour la cause de la libération et à la révision des condamnations intervenues pour ces faits.

Article 9.

Les actes administratifs postérieurs au 16 juin 1940 sont rétroactivement et provisoirement validés.

Article 10.

Sont immédiatement dissous les groupements suivants et tous les organismes similaires et annexes :

- **la légion française des combattants.**

Les groupements anti-nationaux dits :

- **le service d'ordre légionnaire,**

- **la milice,**

- **le groupe collaboration,**

- **la phalange africaine,**

- **la milice antibolchevique,**

- **la légion tricolore,**

- **le parti franciste,**

- **le rassemblement national populaire,**

- **le comité ouvrier de secours immédiats,**

- **le mouvement social révolutionnaire,**

- **le parti populaire français,**

- **les jeunesses de France et d'outre-mer.**

Les biens de ces groupements sont immédiatement placés sous le séquestre de l'administration de l'enregistrement et à la diligence de celle-ci.

Sans préjudice de l'application des articles 42, 75 et suivants du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 1 000 à 100 000 francs quiconque participera directement ou indirectement au maintien ou à la reconstitution des groupements énumérés au présent article.

Article 11.

La présente ordonnance sera publiée au Journal officiel de la République française et exécutée comme loi. Elle sera appliquée au territoire continental au fur et à mesure de sa libération.

Une ordonnance spéciale interviendra pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

RETABLISSEMENT DE LA LEGALITE REPUBLICAINE

LE GOUVERNEMENT DES SECRETAIRES GENERAUX PROVISOIRES

René COURTIN

Economie nationale

Né en 1900, René Courtin, fils d'un polytechnicien inspecteur des Finances et président de Chambre à la Cour des Comptes, est, après des études de Droit, devenu en 1930 agrégé d'économie politique et professeur à l'université de Montpellier. Militant pendant ses études à la «Fédé» des étudiants protestants, heurté par l'arrivée d'Hitler au pouvoir, il s'élèvera en 1938 contre l'Anschluss de l'Autriche puis contre les Accords de Munich abandonnant à Hitler les Sudètes tchécoslovaques.



Replié à l'automne 1940 dans le Puy-de-Dôme, il va rencontrer en zone sud Pierre-Henri Teitgen, réfugié de Nancy, Alfred Coste-Fleuret, René Capitant, François de Menthon, Claude Levi-Strauss, Marc Bloch..., participant avec eux à la création du mouvement de Résistance «Liberté», qui fusionnera plus tard, en novembre 1941, avec le mouvement «Vérité» de Frenay dans «Combat», dont, connu sous le pseudonyme d'«Economicus», il deviendra en 1942 le chef dans l'Hérault.

Son refus de prêter le serment d'allégeance au régime pétainiste, l'invasion de la zone Sud par les Allemands, les contacts pris par *Combat* avec Jean Moulin vont amener René Courtin à passer à la clandestinité, à rejoindre l'Aveyron puis Lyon et, sous le pseudonyme de «Sextus», à intégrer le «Comité général des Experts» – puis «National des études» (CGE/CNE) – mis en place par Jean Moulin sur la suggestion de François de Menthon afin de réfléchir sur les structures et les orientations de la France d'après la Libération ; il sera en novembre 1943 – c'est le «rapport Courtin» – le principal rédacteur d'une des contributions à l'élaboration du Programme du CNR.

Le 20 août 1944, alors que Paris s'est insurgé, René Courtin s'installe rue de Rivoli au ministère des Finances, le 26 août, il est nommé par le GPRF «Secrétaire général à l'Économie nationale», l'un des 15 membres du «Gouvernement des Secrétaire généraux», qui seront présentés le 27 août au général de Gaulle et resteront en place jusqu'au 10 septembre 1944, jour de l'installation officielle du GPRF venu d'Alger. Très «libéral», ayant des désaccords avec les options économiques de la Libération, il s'écartera des fonctions gouvernementales pour reprendre une chaire à la faculté de Droit de Paris, et entrer au Comité de direction du *Monde*, où il tiendra la rubrique économique et financière durant 5 ans ; il sera, de 1946 à 1964, membre du Conseil d'administration de «Sciences-Po».

René Courtin, Médaillé de la Résistance avec rosette en juin 1946, chevalier de la Légion d'honneur en 1947, et officier en août 1958, est décédé le 6 mai 1964.

Louis FORTIN

Défense nationale

Né en 1889, c'est un militaire, colonel en 1937, nommé en novembre 1939 commandant du génie du 16^e corps d'armée puis le 1^{er} janvier 1940, chef d'état-major de la V^e armée en Lorraine. Fait prisonnier le 25 juin 1940, libéré le 15 mars 1943, il était entré aussi-



tôt en Résistance. Le 26 août 1944, il est nommé «secrétaire général à la Défense nationale», il le restera jusqu'au 10 septembre 1944, étant alors remplacé par André Diethelm venant d'être nommé ministre de la Guerre dans le 1^{er} Gouvernement de Gaulle. Inspecteur général des Ingénieurs, Médaillé de la Résistance, Louis Fortin est décédé le 25 juillet 1949.

Jean GUIGNEBERT

Information

Né en 1897, fils d'un professeur d'histoire des religions à la faculté des lettres de Paris, qui fut dreyfusard, laïc, antifasciste... Après des études de médecine et l'externat des hôpitaux de Paris, il se tourna vers le journalisme, collaborant au *Petit Journal*, à l'*Intransigeant*, à l'*Œuvre*, à la *Tribune des Nations*. En 1935, il entre au poste privé *Radio Cité*, où il anime la rubrique de politique étrangère avant d'en prendre en 1938 la direction générale des éditions parlées. Proche du Front populaire, contre la non-intervention en Espagne et les accords de Munich, il est favorable au rapprochement avec l'URSS, est adhérent du SNJ-CGT.



Après le début de la Guerre, il est nommé en 1939 rédacteur en chef au «Centre d'information de la Radiodiffusion française» avec pour mission de contrer avec le concours des émetteurs d'État et privés, la propagande allemande ; en juin 1940, il suit le repli du Gouvernement vers Bordeaux puis à Vichy, mais démissionnera de son poste après le vote des pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940.

Retiré près de Lyon, il prend sous le pseudonyme de «Marc» contact avec la Résistance, et participera à la Commission de la presse du C.N.R., se prononçant pour la mise en place d'un service public de radio, bénéficiant d'un monopole absolu et d'une gestion autonome. Il mettra en place clandestinement les équipes et les moyens techniques qui permettront lors de l'insurrection de Paris de commencer le 20 août les émissions de la «Radiodiffusion de la Nation française», sur les ondes de laquelle sera lancé le 22 août l'appel à l'insurrection du C.P.L., et dont les reporters couvriront les diverses phases de l'insurrection et de la libération de la capitale.

Ayant suppléé à Pierre-Henri Teitgen, arrêté, Jean Guignebert est nommé le 26 août «secrétaire général à l'Information», gardant ce poste jusqu'au 10 octobre suivant. Le 25 octobre 1944, il est nommé premier directeur général de la «Radiodiffusion française», et le restera jusqu'au 8 décembre 1945, perdant peu à peu plusieurs de ses prérogatives, telle la direction du journal parlé, le gouvernement voulant affirmer son contrôle sur la radiodiffusion. Un temps président du nouveau «Conseil supérieur de la radiodiffusion», il va être le 12 mars 1946 placé en congé sans traitement...

Elu conseiller municipal de Paris, puis conseiller général de la Seine, ayant adhéré en 1945 au Parti Socialiste SFIO, il s'y prononça pour l'unité d'action avec le Parti communiste. Exclu de la SFIO, il rejoignit le Parti socialiste unitaire puis, à sa formation fin 1950, l'«Union progressiste», petite formation proche du Parti communiste animée par Pierre Cot. Il entra en 1949 au «Comité mondial des Partisans de la Paix», au comité national de «France-URSS», en avril 1955 au «Conseil national du Mouvement de la Paix»... Militant au SNJ-CGT, Il garda aussi une activité journalistique, à *Franc-Tireur*, à *Action*, à *Ce Soir*...

Décédé le 19 avril 1958, il était Chevalier de la Légion d'honneur, Médaillé de la Résistance...

Robert LACOSTE Production industrielle

Fils d'un inspecteur des Chemins de fer et d'une institutrice, Robert Lacoste est né en 1898 en Dordogne. Brièvement mobilisé à la fin de la Première Guerre mondiale, il fait ensuite à Paris des études de Droit à l'issue desquelles il entre à l'administration des Finances comme rédacteur principal de 2^e classe à la Caisse des Dépôts et Consignations. Il s'investit dans l'action syndicale, devenant en 1931 secrétaire de la Fédération des fonctionnaires de la CGT «confédérée», et est proche de Léon Jouhaux. Après la réunification de la CGT «confédérée» avec la CGT «Unitaire» au congrès de Toulouse en mars 1936, Robert Lacoste est sous-responsable (poste administratif) à la CGT, de la sous-fédération de l'administration syndicale centrale.



Se rattachant alors au courant planiste de la CGT, Robert Lacoste va être cependant antimunichois, s'opposant à Belin, Dumoulin et Delmas. Du 21 mars au 10 mai 1940, il est chef de cabinet du député-maire socialiste de Nantes François Blancho, sous-secrétaire d'État à l'armement.

Après l'occupation allemande de la moitié nord de la France, le gouvernement pétainiste de l'Etat français installé à Vichy, qui a fait le 14 juillet 1940 de René Belin – l'un des principaux leaders de la tendance anticommuniste (dite «Syndicats») de la CGT – son secrétaire d'État au Travail, va dissoudre le 9 novembre 1940 les centrales confédérales syndicales CGT et CFTC.

Robert Lacoste, secrétaire de la Fédération des fonctionnaires, proche de Léon Jouhaux, le secrétaire général de la CGT, réfugié à Toulouse puis à Sète et qui a pris ses distances avec le nouveau Régime, va rejoindre le «Comité d'études économiques et syndicales», fondé moins d'une semaine après la dissolution et qui réunit des représentants de la CGT en position d'attente face au nouveau pouvoir ; c'est une forme calculée et légale de «résistance à Vichy», la formule est de Robert Lacoste,

Ce qui va se concrétiser le 15 novembre 1940 par l'adoption du «Manifeste du syndicalisme français», ratifié par 12 leaders syndicaux de la CGT et de la CFTC, dont Albert Gazier, Robert Lacoste, Christian Pineau, Louis Saillant, Gaston Tessier...

Robert Lacoste participe ensuite fin 1940 à la formation du mouvement *Libération-Nord*, qui rassemble des syndicalistes et des socialistes, puis en avril 1941 au comité exécutif de *Libération-Sud*

En juillet 1942, Jean Moulin le cooptera, sous le pseudonyme de *Secundus*, au «Comité général des experts» (CGE) comprenant «neuf sages», dont Paul Bastid (*Primus*), de François de Menthon (*Tertius*), Alexandre Parodi (*Quartus*), Pierre-Henri Teitgen (*Quintus*), René Courtin (*Sextus*), Michel Debré, Jacques Charpentier et Pierre Lefaucheur... et chargé de préparer l'administration de la France libérée. D'autres Résistants viendront se joindre au CGE, qui prendra fin 1943 le nom de «Comité général d'études» puis en juin 1944 suite celui de «Comité national d'études».

Alors que se précise l'imminence des combats libérateurs, le CFLN – qui prendra le 3 juin 1944 le nom de «Gouvernement Provisoire de la République Française» (GPRF) – informé des projets anglo-américains d'administration militaire alliée (AMGOT) va mettre en place plusieurs structures appelées à prendre en charge l'administration et la

gouvernance de la France libérée. C'est dans cette perspective qu'est prise par le CFLN l'Ordonnance du 19 mai 1944 instituant les «secrétaires généraux provisoires» chargés de prendre en charge à leur libération les ministères dans l'attente de l'arrivée à Paris des ministres du GPRF.

Ainsi, Robert Lacoste, désigné le 17 avril 1944 suppléant éventuel d'Alexandre Parodi, Délégué général du gouvernement d'Alger pour la France occupée, et par ailleurs membre du Comité directeur des Mouvements unis de la Résistance (M.U.R.), sera nommé «Secrétaire général provisoire à la Production industrielle»

À partir du 10 septembre 1944 ministre de la Production industrielle du Premier Gouvernement provisoire de Gaulle arrivé à Paris fin août 1944, membre des deux Assemblées constituantes, Robert Lacoste fut pendant la IV^e puis la V^e République, député socialiste de 1945 à 1958 et de 1962 à 1967, sénateur de 1971 à 1980, Ministre du Commerce et de l'Industrie de 1947 à 1950, ministre des Affaires économiques et financières en 1956, Gouverneur général et ministre de l'Algérie en 1956-1958.

Médaillé de la Résistance avec Rosette, commandeur de l'Ordre national du Mérite, Robert Lacoste est décédé le 9 mars 1989.

Jean LEFEVRE Agriculture

Né en 1887 à Roanne, il devint, après des études au lycée Janson-de-Sailly et à l'École normale d'instituteurs de Beauvais, professeur d'agriculture. Il fut mobilisé dans une unité combattante du 2 août 1914 au 1^{er} mars 1918. Dans l'entre-deux guerres, il fut de 1920 à 1925, directeur des services agricoles de l'Oise et de la reconstitution agricole du département puis, de 1925 à 1930, professeur à l'École nationale des industries agricoles de Douai. Devenu en 1930, Inspecteur général de l'Agriculture, il fut jusqu'à début 1938 détaché au ministère des Affaires étrangères pour devenir directeur général des Affaires économiques (agriculture, commerce, colonisation) au Maroc. De retour en France en janvier 1938 au sein du service économique de la viande et du lait du ministère de l'agriculture, il fut nommé en octobre suivant directeur de l'INA en octobre 1938.

Poste qu'il quitta le 26 août en 1944 étant nommé «Secrétaire général à l'Agriculture», fonction qu'il exerça jusqu'au 10 septembre, restant ensuite secrétaire général du ministère de l'Agriculture jusqu'au 1^{er} mai 1946. Après-guerre, il fut président du conseil d'administration de l'INRA de sa création en 1946 à 1963, président de l'Académie d'Agriculture de 1956 à 1957. Commandeur de la Légion d'honneur, il est décédé en 1973.



Georges Louis MATHIEU Communications

Né en 1897, Georges Mathieu, licencié en Droit en 1918, devient, au lendemain de la Première Guerre mondiale, de 1920 à 1923, interprète à la «Commission des



RETABLISSEMENT DE LA LEGALITE REPUBLICAINE

réparations» avant d'intégrer, jusqu'en 1939, la Section linguistique de la «Société des Nations» (SDN). La Guerre ayant éclaté en septembre 1939, il est nommé au bureau de traduction de la Mission française londonienne de liaison avec l'Armée britannique.

L'Armistice ayant été signé en juin 1940 avec l'Allemagne, Georges Mathieu rejoint à Londres en juillet suivant la «France Libre» du général de Gaulle, dont il va devenir – en 1940-1941 – chef du Cabinet civil, avant d'être – tout en restant interprète personnel du général de Gaulle – jusqu'en 1944 chef de service de la représentation de la «France combattante» auprès des Alliés.

Paris libéré par l'insurrection le 25 août 1944, il est nommé le lendemain «Secrétaire général aux Communications» dans le cabinet des Secréaires généraux restant en poste jusqu'au 10 septembre, date de l'entrée en fonction du ministère du GPRF, arrivé d'Alger et réinstallé à Paris. Georges Mathieu, qui avait en 1944 contribué à la formation de la Croix-Rouge française, dont il assurera jusqu'en août 1945 le secrétariat, et participé à la conférence de San Francisco, rejoindra à New-York l'ONU ; dont, pendant plus d'une décennie, il sera – jusqu'à sa retraite en juillet 1957 – chef de la division linguistique.

Georges Mathieu décéda le 11 juin 1967 à Courbevoie.

Pierre MINE Ravitaillement

Né en 1908, Pierre Miné, fils de Maurice Miné, fonctionnaire, fait des études de Droit et, en ayant obtenu une licence, entre en 1931, comme rédacteur, à l'administration centrale des Finances, dont il devient inspecteur en 1938. Mobilisé le 2 septembre 1939 et démobilisé le 31 juillet 1940, il rejoint le 21 août suivant l'administration, devenue, depuis le 10 juillet 1940, celle de l'Etat français, et y occupera différents postes aux ministères du Ravitaillement puis de l'Agriculture et du Ravitaillement.

Entré en 1941 dans la Résistance, sous le pseudonyme de «Pain», il participera, étant en liaison avec Gaston Tessier, représentant de la CFTC au CNR, à la mise en place en juillet-août 1943 par le «Comité central des mouvements de Résistance de zone Nord» de la «Commission du Ravitaillement».

Relevé de ses fonctions officielles par le Régime pétainiste le 13 janvier 1944, Pierre Miné, en août 1944, dans Paris insurgé où à partir du 19 août a lieu la prise de possession par les secrétaires généraux provisoires des bâtiments officiels, investit avec les FFI les bureaux parisiens du ministère du Ravitaillement ; où, dès le 21 août, il entreprend l'organisation de la distribution des tickets de rationnement.

Pierre Miné est nommé le 26 août par le GPRF «Secrétaire général provisoire» du ministère du Ravitaillement, il gardera cette responsabilité jusqu'au 10 septembre 1945 auprès des ministres du Ravitaillement du GPRF Paul Giacobbi puis Paul Ramadier.

Rapporteur du contentieux en 1945, fondateur du quo-

tidien *Paris-Matin*, directeur de l'Omnium, de 1947 à 1974, Pierre Miné, ayant reçu en 1947 la Médaille de la Résistance avec Rosette, est décédé le 23 octobre 1999.

François MITTERRAND Prisonniers

François Mitterrand, cinquième d'une fratrie de huit enfants, naît le 26 octobre 1916 à Jarnac dans une famille de tradition catholique, conservatrice et républicaine ; il est le fils d'un ingénieur de la «Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans».



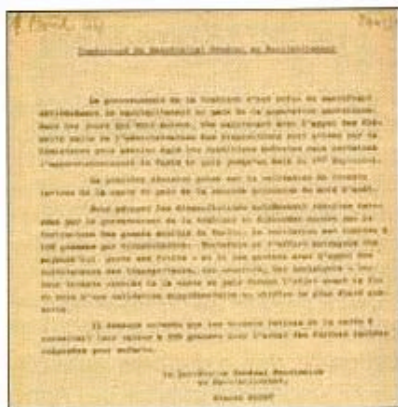
Après des études primaires et secondaires dans des établissements privés de Jarnac puis Angoulême, et avoir obtenu le baccalauréat littéraire en 1934, il s'inscrit aux facultés de Lettres et de Droit de Paris ; ainsi qu'à l'Ecole libre des Sciences Politiques, dont il sera diplômé en 1937, obtenant la même année un diplôme d'études supérieures de Droit public (une licence de lettres l'ayant été en 1936). Ayant adhéré durant son cursus secondaire à la «Jeunesse étudiante chrétienne», il milita en 1934-1935 aux «Volontaires nationaux» des «Croix de feu» du colonel de la Rocque.

En septembre 1938, il est incorporé pour son service militaire au 23^e R.I.C. A la déclaration de Guerre, début septembre 1939, il est mobilisé sur la ligne Maginot et, blessé à l'omoplate le 14 juin 1940, il est fait prisonnier le 18 juin. Après 18 mois d'internement dans deux stalags en Allemagne, et deux tentatives infructueuses d'évasion, il réussit la 3^e en décembre 1941 et, via Nancy, regagne la France.

De janvier à avril 1942, François Mitterrand va travailler à la «Légion française des combattants», puis au «Commissariat au reclassement des prisonniers de Guerre», structures de l'Etat français pétainiste. Au printemps 1942, il a de premiers contacts avec des Résistants et, à partir de mai 1942, il fournit des faux papiers facilitant des évasions de prisonniers en Allemagne. En juin 1942, puis en août suivant, il participe dans les Hautes-Alpes, au château de Montmaur, résidence d'Antoine Mauduit, à des réunions ayant débouché sur la mise sur pied d'une structure, la «Chaîne», qui aura vocation d'apporter une aide à l'évasion de prisonniers de guerre.

Après l'invasion de la zone Sud, réunis en février 1943, au château de Montmaur, le journaliste Marcel Haedrich, le syndicaliste Étienne Gagnaire et François Mitterrand... créent un mouvement de Résistance, le «Rassemblement national des prisonniers de guerre» (RNPG) ; dans lequel Mitterrand va jouer un rôle déterminant. En novembre 1943, il passe à la clandestinité et sera exfiltré par avion à Londres le 15 novembre 1943 puis il se rendra à Alger où, utilisant le pseudonyme de «François Morland», il rencontra le Général de Gaulle. Lequel, sans succès immédiat, lui demandera de fusionner le RNPG avec les autres organisations de prisonniers.

Cette fusion aura lieu le 12 mars 1944 par le regroupement du «Rassemblement National des Prisonniers de Guerre» (RNPG), du «Mouvement de Résistance des Prisonniers de Guerre et Déportés» (MRPGD), que dirige Michel Cailliau (*Charrette*), neveu du général de Gaulle, et du «Comité National des Prisonniers de Guerre» (CNPG),



RETABLISSEMENT DE LA LEGALITE REPUBLICAINE

branche du «Front National» de la Résistance, au sein du «Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés» (MNPGD). À la tête duquel Mitterrand qui, le 27 novembre 1943, avait été fait à Alger par le BCRA «chargé de mission de première classe», et qui aura fait en février 1944 un second séjour à Londres, va jouer après le 24 février 1944 un rôle dirigeant.

Le 19 août 1944, le GPRF nomme François Mitterrand «Secrétaire général provisoire aux Prisonniers et Déportés» en l'attente de la venue d'Henri Frenay, qui sera nommé le 1^{er} octobre ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés.

En avril 1945, il est, à la demande du général de Gaulle, représentant de la France pour la libération des camps de Kaufering et de Dachau.

En février 1946, François Mitterrand adhère à l'«Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), petite formation de centre gauche, qu'il présidera de 1953 à 1965 et dont il sera au sein du RGR élu pour la première fois député de la Nièvre en novembre 1946, entamant ainsi une carrière de parlementaire sous la IV^e République – dont il sera à plusieurs reprises ministre. Hostile en 1958 à la Constitution gaulliste de la V^e République, devenu dirigeant du Parti socialiste, il sera élu en 1981 Président de la République et réélu en 1988, jusqu'en 1995.

François Mitterrand est décédé à Paris le 8 janvier 1996.

Emmanuel MONICK Finances

Né en 1893, fils d'un dentiste, Emmanuel Monick, après des études supérieures à Paris, fut licencié en Lettres et en Droit, puis intégra l'Ecole libre des Sciences politiques.

Engagé en 1914 dans l'Infanterie, il terminera la Guerre capitaine, officier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de Guerre avec cinq palmes et deux étoiles.

Reçu en 1920 au concours de l'Inspection générale des Finances, il sera entre 1930 et 1934 attaché financier à l'ambassade de France à Washington puis de 1934 à 1940 à celle de Londres, y rencontrant Roosevelt puis Churchill.

En mars 1941, il fut nommé Secrétaire général du protectorat français du Maroc, alors sous contrôle pétainiste, en ayant comme directeur de cabinet d'avril à octobre 1941 le conseiller d'État Michel Debré. Il aura alors des contacts étroits avec le Consul général des États-Unis au Maroc Robert Murphy et le chargé d'affaires américain à Tanger, ce qui, permettant de contourner le blocus britannique, facilita l'approvisionnement de l'Afrique du Nord, et d'autre part de tisser des liens qui faciliteront dans de bonnes conditions le débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord en novembre 1942 (opération *Torch*). Par ailleurs, grâce à son statut, il permit aussi le passage vers les États-Unis de plusieurs personnes dont des Juifs. Fin 1941, Vichy, sur l'injonction d'un câble envoyé par Otto Abetz sur demande de Ribbentrop, le rappela en France.

De retour, Emmanuel Monick se cacha dans l'Ain puis à Paris, sous le pseudonyme de «*Jacquier-Bruère*». Il participa alors à de nombreuses activités résistantes, notamment avec Michel Debré, avec lequel il écrivit dans la clandestinité deux ouvrages, *Refaire la France* et *Demain la*

paix. Nommé Secrétaire Général provisoire aux Finances, il participa le 20 août à la prise des bureaux parisiens du ministère des Finances rue de Rivoli, et participa le 21 août 1944 à la réunion du Conseil des Secrétaires Généraux provisoires à Matignon.

Le 7 octobre 1944, il fut nommé Gouverneur de la Banque de France. A ce poste, il s'opposera à la nationalisation de la Banque, qui sera cependant effective le 2 décembre 1945, il fut aussi chargé de régler le problème de l'or de la Banque nationale de Belgique, livré par le gouvernement pétainiste aux Allemands.

Quittant son poste de gouverneur de la Banque de France en janvier 1949, il devint par la suite Président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Banque ottomane...

Élevé en février 1951 à la dignité de Grand' Croix de la Légion d'honneur, Emmanuel Monick est décédé le 23 décembre 1983.

Alexandre PARODI Intérieur

Né à Paris le 1^{er} juin 1901, Alexandre Maurice Parodi est le fils du philosophe Dominique Parodi. Après ses études secondaires, il est admis à l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, devient en 1926 auditeur au Conseil d'État.

De 1929 à 1938, il est secrétaire général adjoint du Conseil économique, commissaire du Gouvernement de 1933 à 1938, année lors de laquelle il devient maître de requêtes au Conseil d'État et entre au cabinet du ministre Gauche radicale du Travail et de la Santé Charles Pomaret. En 1939, il est Directeur général du Travail et de la Main d'œuvre au sein de ce ministère.

Non mobilisé en 1939 du fait de ses responsabilités civiles, il est révoqué de ses fonctions au ministère du Travail à l'établissement du régime pétainiste, et reprend ses fonctions au Conseil d'État replié en 1940 de Paris à l'hôtel thermal de Royat, à 60 km de Vichy ; une cérémonie de prestation de serment eut lieu le 19 août 1941. Le Conseil d'État, dont les membres juifs avaient été exclus à l'automne 1940, regagna Paris fin juin 1942 ; toutefois, un échelon arrière fut maintenu en zone Sud, avec en son sein Alexandre Parodi, qui depuis plus d'un an a pris des contacts avec Paul Bastid, René Capitant, Paul Coste-Floret, avec le mouvement «Libération-Sud».

Ces contacts vont conduire Alexandre Parodi (alias «*Quartus*») avec Bastid («*Primus*»), Lacoste («*Secondus*») et François de Menthon («*Tertius*») à organiser sous l'égide de Jean Moulin, Délégué général de la France libre, le «Comité des experts» – futur «Comité général des Etudes» – qui aura à travailler sur les orientations et structures envisagées dans les domaines, administratif, juridique, social de la France libérée.

Fin été 1943, il dirige un Groupe d'études sur le régime de la Presse à mettre en place à la Libération, parallèlement à l'épuration de ses structures et éléments de la Collaboration. Il contribue aussi à la mise en place, à partir du 1^{er} février 1944, du Comité Financier de la Résistance.



RETABLISSEMENT DE LA LEGALITE REPUBLICAINE

(COFI).

Le 4 avril 1944, Alexandre Parodi (alias «Cerat», «Belladone»), succédant à Emile Bollaert arrêté le 3 février précédent sur la côte bretonne alors qu'il tente de rejoindre Alger via l'Angleterre, prend officiellement les fonctions de Délégué général du CFLN.

Il organise la Délégation générale, supervise la nomination des Commissaires de la République, préfets et secrétaires généraux provisoires qui auront à remplacer l'administration pétainiste dans les territoires libérés

Le 14 août 1944, il est nommé par de Gaulle membre du GPRF. Arrêté inopinément dans l'après-midi du 20 août par les Allemands au lendemain du début de l'Insurrection, alors qu'il circule dans Paris, il est mis en présence de von Choltitz, commandant du Gross Paris, et libéré sur intervention du consul général de Suède Raoul Nordling. L'incident prendra place dans l'épisode controversé de la «Trêve», devant notamment permettre le retrait sans affrontements à travers la capitale de blindés allemands évacuant le front normand

Dénoncée par André Tollet, président du CPL, et Rol-Tanguy, commandant des FFI. Léo Hamon, membre du CPL, Chaban-Delmas et Parodi, la justifiant par la crainte d'un rapport de forces défavorable, elle sera, n'ayant duré que quelques heures, abandonnée après des débats intenses dès le 21 août au soir par le CPL et le CNR.

Le 24 août, Alexandre Parodi accueille avec le préfet Luizet le Général de Gaulle à Paris. Le 9 septembre, Alexandre Parodi fut nommé ministre du Travail et de la Sécurité sociale du GPRF. Il restera ministre jusqu'en novembre 1945.

Par la suite, il sera Conseiller d'État, Délégué permanent de la France au Conseil de sécurité de l'ONU, représentant de la France à l'OTAN, ambassadeur au Maroc...

Président honoraire du Conseil d'Etat, décédé le 15 mars 1979, Alexandre Parodi avait été fait le 27 août 1944 par le général de Gaulle Compagnon de la Libération. Il était depuis le 12 juillet 1971 Grand'croix de la Légion d'honneur.

Louis PASTEUR-VALLÉRY-RADOT Santé

Né le 13 mai 1886, petit-fils de Louis Pasteur et fils de René Valléry-Radot, secrétaire du président du conseil Charles de Freycinet, fit ses études au lycée parisien Louis-le-Grand puis à la faculté de médecine de Paris. Externe en 1907 puis interne en 1911 des hôpitaux de Paris, il sera médecin auxiliaire durant la guerre de 1914-1918.

Docteur en 1918, médecin des hôpitaux de Paris en 1920, professeur agrégé de médecine en 1927, il est chef de service à Bicêtre puis à Bichat en 1932, élu membre de l'Académie de médecine en 1936, nommé professeur à la faculté de Médecine de Paris en 1939.

L'Occupation venue à l'été 1940, avec ses lois liberticides, raciales en premier lieu, qui frapperont le milieu médical, Louis Pasteur-Valléry-Radot va rejoindre la Résistance, formant au sein de l'«Organisation Civile et Militaire» (OCM) une structure médicale, tandis que le «Front national» mettait en place un «Front national des médecins». Le



29 septembre 1943, les deux structures se réuniront au sein du «Comité médical de la Résistance» (CMR), à la présidence duquel va être nommé Louis Pasteur-Valléry-Radot (alias «Cellier» et «PVR»).

À la veille de la Libération, il fut nommé secrétaire général provisoire à la Santé, dont les bureaux ministériels parisiens furent occupés le 20 août 1944 par les FFI sous la direction de son adjoint au CMR, Paul Milliez ; François Billoux étant nommé ministre de la Santé publique le 10 septembre suivant.

Le 12 octobre 1944, lors de la première élection tenue après la Libération, il sera élu à l'Académie française. L'un des fondateurs en 1947 du RPF, il en sera brièvement député de juin 1951 à mai 1952. Il fut membre du Conseil constitutionnel de 1959 à 1965.

Médaillé de la Résistance française avec rosette par décret du 3 août 1946, il fut élevé à la dignité de Grand'Croix de la Légion d'honneur en 1959. Il est décédé le 9 octobre 1970.

Edmond QUENOT P.T.T.

Né en 1880, Etienne-Edmond Quenot, dit Edmond, fit sa carrière dans l'administration des PTT.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1924, il en fut promu en 1932 officier puis en 1936 commandeur, étant alors conseiller d'Etat en service extraordinaire, directeur de l'Exploitation postale et des services financiers, directeur des services techniques du cabinet du ministre des P. T. T.

Retraité dans le Lot le 21 février 1940, il répondit en 1941 à un appel de responsables d'organisations de Résistance des PTT, prenant à l'occasion de voyages à Paris avec divers responsables de l'OCM et de «Ceux de la Libération». S'installant clandestinement à Paris en mars 1944, il participera à la mise au point du plan de sabotage des liaisons ennemies.

Désigné comme secrétaire général provisoire aux PTT, ayant participé à la Commission des Voies et Communications de la Résistance, il réintégra les locaux du ministère Avenue de Ségur libérés par l'insurrection parisienne, et contribua au rétablissement rapide des liaisons postales, télégraphiques et téléphoniques. Le 4 septembre 1944, le GPRF installé Paris, eut pour ministre des PTT Augustin Laurent.

Le 1^{er} octobre 1945, Raymond Quenot fut élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

René SANSON Travail

Né le 2 janvier 1910 de parents suisses néerlandais ayant opté pour la France, René Sanson va rencontrer à Toulouse à l'été 1940 une jeune femme, Colette Lucas, qui, après un an de Droit et des études d'anglais, a obtenu un poste de secrétariat à l'Ecole Militaire. Tous deux rejoindront en septembre 1940 le réseau de Résistance qui s'est constitué au musée de l'Homme.

Arrêtés le 20 décembre 1940, à Vichy, ils sont interrogés



RETABLISSEMENT DE LA LEGALITE REPUBLICAINE

pendant trois jours, mais, ayant nié, ils sont relâchés et s'enfuient à Marseille où, ayant repris leur action résistante missions d'information, ils sont de nouveau arrêtés : René le 18 août 1941, Colette le 19 août. Celle-ci sera condamnée à 18 mois de prison, dont 8 au secret dans la prison marseillaise des Présentines où sont incarcérées les Résistantes. Sa peine accomplie, elle sera internée en novembre 1942 au camp de Brens, d'où elle s'évadera le 23 août 1943. Ayant gagné Lyon, elle y intègre le mouvement «Combat» dont elle devient agent de liaison, elle y retrouve René, très affaibli. Tous deux décideront de rejoindre Paris, échappant ainsi de peu aux arrestations démantelant le réseau lyonnais de «Combat».

René Sanson sera sollicité pour le poste de Secrétaire général provisoire, qu'il occupera du 26 août au 10 septembre 1944, Alexandre Parodi, Secrétaire général provisoire à l'Intérieur devenant le ministre du Travail et de la Sécurité sociale dans le Premier gouvernement de Gaulle installé à Paris début septembre.

Ayant soutenu avec succès en novembre 1944 une thèse de doctorat en Droit «*La rébellion et la Résistance aux actes illégaux de l'autorité en fonction du principe de légalité*», René Sanson se maria en janvier 1945 avec Colette Lucas. Il participa en 1945 à la Conférence de San Francisco d'où naquit l'ONU, il fut de décembre 1958 à avril 1967, député UNR-UDT de Paris.

Président de 1945 à 1999 de l'Association des Résistants de 1940, il avait reçu le 21 décembre 1944 la médaille de la Résistance.

Décédé en 2004, il était Grand' Croix de l'Ordre national du Mérite.

Henri WALLON

Education nationale

Né en 1879, petit-fils de l'Historien ayant le même prénom que lui et dont l'«amendement Wallon» voté en janvier 1875 consacra l'existence de la République, et qui fut aussi dreyfusard, le jeune Henri Wallon, fut élève au lycée parisien Louis-le-Grand puis entra en 1899 à l'École normale supérieure, y obtenant l'agrégation de philosophie en 1902.

En 1908, il soutint une thèse de médecine, il sera mobilisé comme médecin durant la Première Guerre mondiale et, après avoir été chargé de cours à la Sorbonne en 1920, il soutiendra une thèse de doctorat ès-lettres en 1925, sera nommé directeur d'études à l'École pratique des hautes études en 1927, professeur au Collège de France en 1937.

Engagé dans le mouvement antifasciste dès 1933, il signa le 5 mars 1934 le manifeste fondateur du «Comité de vigilance des intellectuels antifascistes», il présida le «Comité d'aide aux enfants espagnols», critiqua la non-intervention en Espagne des gouvernements français et anglais en appui des Républicains, il apportera au printemps 1940 devant le Tribunal militaire son témoignage en faveur des 44 députés communistes poursuivis pour leur refus de condamner le Pacte germano-soviétique.

Interdit d'enseignement par le Régime pétainiste, Henri Wallon, sous le pseudonyme d'«Hubert», aida Jacques Decour, Jacques Solomon et Georges Politzer à réaliser le journal clandestin *l'Université libre*, publié à partir de novembre 1940 par le Parti communiste à destination des



enseignants et intellectuels. Il fit partie du «Front national universitaire» (FNU) clandestin, dès sa constitution en mai 1941, y représentant l'enseignement supérieur à son Comité directeur. Désigné par le CNR pour occuper le poste de «secrétaire général provisoire», dont il prit possession le 20 août 1944, rue de Grenelle, après l'occupation du ministère de l'Éducation nationale par les représentants du FNU, du SNI... ; à la mi-septembre, René Capitant fut nommé ministre.

Désigné en février 1945 membre de l'Assemblée consultative provisoire au titre du «Front national», Henri Wallon fut le 21 octobre suivant élu député du 2^e secteur de Paris à l'Assemblée constituante. Il fut nommé membre de la Commission ministérielle pour la réforme de l'enseignement, créée en novembre 1944 sous la présidence de Paul Langevin, auquel il succéda à sa mort en décembre 1946. Ce fut sous sa présidence que fut achevé en 1947 le rapport de la Commission, connu sous le nom de «Rapport Langevin-Wallon», préconisant notamment la prolongation de la scolarité jusqu'à 18 ans.

Henri Wallon est décédé le 1^{er} décembre 1962.

Marcel WILLARD

Justice

Né en 1889, Marcel Willard, fils d'un avoué à la Cour d'appel de Paris, fit après une scolarité secondaire au lycée Condorcet des études de Droit.

Mobilisé en août 1914 au 3^e Rgt. d'artillerie lourde, il combattit notamment à Verdun où il fut gazé et, décoré de la Croix de guerre avec citations, il fut démobilisé comme lieutenant de réserve.

De retour à la vie civile, il entama une carrière d'avocat et, ayant adhéré au Parti socialiste SFIO, il y milita en faveur de l'adhésion à la III^e Internationale, il deviendra secrétaire d'un groupe d'avocats communistes, chroniqueur judiciaire à *l'Humanité*, entrera au «Secours Rouge International» (SRI) dont il sera membre de la section française, sera l'un des animateurs de l'«Association Juridique Internationale» (AJI) créée en 1929 à Berlin, et adhèrera en 1933 au «Comité mondial de la lutte contre la guerre et le fascisme» ;

À la fin du printemps 1944, il rentra à Paris. Et, lors de l'insurrection parisienne d'août 1944, avec le concours de 3 autres membres de la direction du «Front national des Juristes» (Joe Nordmann, Pierre Kaldor, Solange Morin) arrivés en vélo, sur mandat du CNR, il occupa dès le 19 août sur mandat du CNR les locaux du ministère de la Justice place Vendôme.

Marcel Willard fut le 19 décembre 1946 l'un des 12 députés communistes élus sur le contingent des 50 conseillers désignés par l'Assemblée nationale membres du «Conseil de la République» (315 membres), dont il présida la Commission de la Justice. Il sera reconduit lors des sénatoriales du 7 novembre 1948, mais il renoncera à cette fonction en 1949, reprenant sa profession d'avocat. En novembre 1949, il participera au congrès de l'«Association Internationale des Juristes Démocrates» (AIJD) fondée à Paris en octobre 1946.

Marcel Willard, qui avait reçu la médaille de la Résistance le 24 avril 1946, est décédé le 17 février 1956.



RETABLISSEMENT DE LA LEGALITE REPUBLICAINE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE INSTALLE A PARIS

Le 31 août, le gouvernement provisoire s'installe à Paris, les transferts de compétence avec les Secrétaires généraux provisoires ayant investi les ministères lors de l'insurrection de Paris (qui aura fait 3 859 blessés graves et 989 tués) s'achèveront le 9 septembre. Auparavant, le 2 septembre, le GPRF aura tenu sous la présidence du Général de Gaulle son premier Conseil des ministres à Paris, dont la composition initiale sera ainsi établie :

Président : Charles de Gaulle
Ministre d'Etat : Jules Jeanneney (Radical indépendant)
Garde des Sceaux : François de Menthon (PDP/MRP)
Intérieur : Adrien Tixier (SFIO)
Guerre : André Diethelm (Divers Droite, DVD)
Marine : Louis Jacquinot (DVD)
Air : Charles Tillon (PCF)
Affaires étrangères : Georges Bidault (PDP/MRP)
Agriculture : François Tanguy-Prigent (SFIO)
Ravitaillement : Paul Giaccobi (Radical)
Transports et Travaux publics : René Mayer (Radical)
Education nationale : René Capitant (UDSR)
Colonies : René Pleven (UDSR)
Finances : Aimé Lepercq (Sans étiquette)
Travail et Sécurité sociale : Alexandre Parodi (Divers gauche)
Postes, Télégraphe et Téléphone : Augustin Laurent (SFIO)
Information : Pierre-Henri Teitgen (PDP/MRP)
Prisonniers, Déportés et Réfugiés : Henri Frenay (UDSR)
Santé Publique : François Billoux (PCF)
Afrique du Nord : Georges Catroux (Sans étiquette)
Production industrielle : Robert Lacoste (SFIO)
Economie Nationale : Pierre Mendès-France (Radical)

Remaniements

Le 16 novembre 1944, Aimé Lepercq, ayant été tué le 9 novembre 1944 dans un accident de voiture, il est remplacé son poste, par René Pleven, qui cède son poste au Colonies à Paul Giaccobi, celui-étant remplacé au Ravitaillement par Paul Ramadier (SFIO). **Raoul Dautry** (Sans étiquette) est nommé ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme

D'autres remaniements de moindre ampleur auront lieu le 6 avril 1945 (suite à la démission de Pierre Mendès-France, René Pleven deviendra ministre de l'Economie et des Finances). Paul Ramadier est remplacé au Ravitaillement par **Christian Pineau** (SFIO)

Le 30 mai 1945, François de Menthon ayant été nommé procureur au Tribunal international de Nuremberg, il est remplacé comme garde des Sceaux par Pierre-Henri Teitgen, lui-même est remplacé à l'Information par **Jacques Soustelle** (UDSR). Et, le 27 juin 1945,

Le 27 juin 1945, pour raisons de santé, Augustin Laurent est remplacé au ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones par **Eugène Thomas** (SFIO) :

PDP/MRP : Le Parti démocratique populaire était une formation démocrate-chrétienne centriste de l'entre-deux-guerres ayant une dimension sociale. Elle va se fondre dans le Mouvement Républicain Populaire issu de la Résistance, avec aussi une dimension sociale accentuée.

UDSR : l'Union Démocratique et Sociale de la Résistance est une petite formation de centre-gauche issue de la Résistance.

L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE PROVISOIRE À PARIS...

Dès sa formation en 1941, le Comité national français, institution dirigeante de la France libre, envisagea la mise en place d'un organisme représentatif des forces de la Résistance...

Publiée à Londres au *Journal officiel de la France libre*, l'ordonnance n° 16 du 24 septembre 1941 «portant sur l'organisation des pouvoirs publics de la France libre et créant le Comité national français», présidé par le Général de Gaulle avait prévu dans son article 9 qu'«il sera pourvu ultérieurement par ordonnance, à la constitution d'une Assemblée consultative, destinée à fournir au Comité national une expression, aussi large que possible, de l'opinion nationale».

Cette Assemblée sera mise en place à Alger au second semestre 1943, après la formation le 3 juin 1943 du Comité français de Libération nationale (CFLN) et l'unification des forces de la France Combattante. Installée au Palais Carnot, siège depuis 1892 de la Chambre de Commerce d'Alger, où elle tiendra ses séances jusqu'au 25 juillet 1944, l'«Assemblée Consultative Provisoire» tiendra sa séance inaugurale le 3 septembre 1943 sous la présidence du général de Gaulle.

Dans sa première mouture, elle a intégré une quarantaine de représentants de la Résistance intérieure, des sept mouvements, de quatre des partis et des deux syndicats¹ représentés le 27 mai 1943 à la réunion constitutive à Paris du CNR, et de deux autres mouvements (FUJP, «France au Combat») ainsi que de la Résistance corse.

Y sont joints 12 – puis 21 en décembre 1943 – représentants de la Résistance extra-métropolitaine : Algérie (2),

Maroc (2), Tunisie (2), Ralliement des colonies (7), France combattante (2), Comités de la France libre (5 dont Marthe Simard, du Canada, seule femme).

Ainsi que 20 représentants des parlementaires n'ayant pas voté les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940 : 5 socialistes, 5 radicaux et USR, 3 communistes, 7 des groupes du centre et de droite.

Et de représentants de chacun des trois conseils généraux des départements d'Algérie, d'un représentant par conseil général colonial de Guyane, de Guadeloupe, de Martinique, de la Réunion, d'Inde française, du conseil national du Sénégal, de 6 membres des Délégations financières d'Algérie et de 3 membres du Grand Conseil tunisien.

Après son ouverture le 3 novembre 1943 par le syndicaliste Georges Buisson, doyen d'âge, Résistant ayant rejoint Londres en avril précédent – le général de Gaulle participera à une vingtaine des séances de l'ACP – celle-ci va élire le 8 novembre à sa présidence l'ancien député socialiste des Bouches-du-Rhône Félix Gouin ; avec à ses côtés quatre vice-présidents : André Hauriou (Combat), le R.P. Anselme Carrière (Comités des Français libres du Moyen-Orient), Albert Bosman (Libération-Nord) et André Mercier (communiste).

Dix commissions sont créées (Finances, Affaires étrangères, Défense nationale, France d'Outre-mer, Education nationale, Affaires économiques, Réforme de l'État, Intérieur, information...), préfigurant des départements ministériels.

L'Ordonnance du 6 décembre 1943 élèvera à 102 le nombre des membres de l'ACP, celui des représentants de la Résistance intérieure y étant porté à 49, celui de la Résistance extra-métropolitaine l'étant à 21, celui des sénateurs et députés à 20, des Conseils généraux à 12 ; leur étant adjoints 2 personnalités ayant rallié la France combattante.

Bien que n'ayant aucun pouvoir législatif, l'ACP aura donné son avis sur les ordonnances prises par le CFLN ; un avis obligatoire sur celles concernant portant sur les libertés individuelles, l'organisation future des pouvoirs publics et la structure économique et sociale de la France à sa Libération.

Ainsi, bien que ne comprenant qu'une seule femme, Marthe Simard, représentante du Comité des Français libres du Canada², nommée le 20 octo-



Première séance de l'ACP au Palais du Luxembourg.

bre 1943, l'ACP adopte par 51 voix contre 16, le 24 mars 1944, l'amendement proposé par le communiste Fernand Grenier instaurant le vote des femmes, ce qui se traduira par l'«Ordonnance du 21 avril 1944» du CFLN qui, dans son article 17, énonce que «les femmes sont électrices» et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes».

L'ACP ARRIVE À PARIS...

Le 25 juillet 1944, l'ACP tiendra une dernière séance au Palais Carnot, la suivante aura lieu sur le sol national, dans Paris libéré depuis le 25 août.

Arrivé à Paris le 25 août en fin d'après-midi, le général de Gaulle va rencontrer le 27 août à l'Hôtel Matignon les secrétaires généraux des ministères qui ont remplacé les ministres et secrétaires d'État du régime pétainiste effondré ; et le lendemain 28 août, il recevra Georges Bidault et les membres du CNR.

Ayant quitté Alger, où le général Catroux est nommé «Commissaire Délégué général en Afrique du Nord», le GPRF se réinstalle à Paris le 31 août et tient sa première réunion de Conseil des ministres sur le sol national le 2 septembre. Le 1^{er} gouvernement de Gaulle est remanié le 9 septembre, y entrent des Résistants de l'Intérieur tels François de Menthon, (garde des Sceaux), Henri Frenay (Prisonniers, Déportés, réfugiés), Charles Tillon (Air)

Durant les mois de septembre et octobre 1944 vont être réorganisés et épurés les Pouvoirs publics et les administrations et, prises par ordonnances, créées des cours spéciales de Justice. Le 15 septembre, confirmation le 5 octobre du droit de vote accordé aux femmes, par le CFLN le 21 avril 1944.

Quant à l'Assemblée Consultative Provisoire, l'Ordonnance du GPRF du 11 octobre 1944 va en modifier la composition l'augmentant à 248 membres : «Il a paru d'abord que le Conseil National de la Résistance qui, par son action clandestine, a animé et coordonné magnifiquement l'action des militants pour l'honneur et la gloire de la patrie, devait pouvoir prolonger son rôle en faisant entendre officiellement sa voix : les 17 membres du Conseil National de la Résistance et ses deux secrétaires géné-



Marthe Simard, première femme ayant intégré une Assemblée, l'ACP à Alger

¹ Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance, Combat, Franc-Tireur, Libération Nord, Libération Sud, Organisation civile et militaire, CGT, CFTC, Partis communiste, socialiste radical-socialiste et démocrate populaire.

² Nommée aussi à l'ACP, Lucile Aubrac ne put se rendre à Alger.

...RESTAURER LA DEMOCRATIE

raux³ seront membres de droit de l'assemblée.

En Alger, siégeaient 19 délégués de la Résistance métropolitaine qui, à leur arrivée en France, ont remis spontanément leur mandat. Le nombre de ces représentants est, comme il était prévu, doublé maintenant. En outre, à la demande du Conseil National de la Résistance, 48 sièges nouveaux sont attribués soit à des organisations déjà représentées dont l'importance avait été initialement sous-estimée, soit à des organisations révélées postérieurement. Le nombre des représentants de la Résistance métropolitaine s'est trouvé ainsi porté à 148, dont 19 membres de droit, et 129 membres désignés par les comités directeurs des organisations. Les représentants de la Résistance extra-métropolitaine, dont l'effectif était de 21 (20 sièges, seulement effectivement pourvus), seront désormais 26. Deux représentants des organisations de Résistance de la Corse s'y ajouteront...

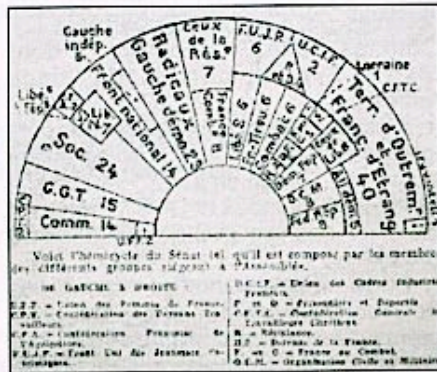
L'Ordonnance du 11 octobre précise aussi que «ne peuvent appartenir à l'Assemblée consultative ni participer à la désignation de ses membres : 1° Ni les anciens membres du prétendu gouvernement ayant eu son siège dans la métropole depuis le 17 juin 1940 ; 2° Ni les élus, fonctionnaires ou agents publics qui, depuis le 16 juin 1940, ont, par leurs actes, leurs écrits ou leur attitude personnelle, soit favorisé les entreprises de l'ennemi, soit nuï à l'action des nations unies et des Français résistants, soit porté atteinte aux institutions constitutionnelles et aux libertés publiques fondamentales, soit tiré sciemment ou tenté de tirer un bénéfice matériel direct de l'application des règlements de l'autorité de fait contraires aux lois en vigueur au 16 juin 1940 ; 3° Ni les membres du Parlement ayant voté la délégation du pouvoir constituant le 10 juillet 1940 ; 4° Ni les individus ayant accepté de l'organisme soi-disant «gouvernement de l'État français» soit une fonction d'autorité, soit un siège de conseiller national ou de conseiller départemental nommé»⁵.

AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Et, le 23 octobre 1944, une Ordonnance du GPRF fixera au Palais du Luxembourg, siège du Sénat, celui de l'ACP. Elle s'y réunira la première fois le 7 novembre, la séance étant ouverte sous la présidence de Paul Cuttoli, doyen d'âge, un avocat sénateur du département de Constantine : «en ces heures tragiques pour la France [l'ACP] doit assister le Gouvernement et répondre dignement aux graves responsabilités qui l'attendent».

«Le Palais du Sénat a abrité la pre-

mière séance de l'Assemblée consultative provisoire. Pour nous, vieux Parisiens, c'était une minute émouvante que celle où nous avons revu après des années de mort, cette salle illustre retrouver sa vie» écrit Wladimir d'Ormesson dans *Le Figaro* du 8 novembre 1944.



Le 9 novembre, le général de Gaulle inaugure officiellement les travaux de l'ACP : «Dans le pays et dans le monde, chacun a déjà compris que la réunion à Paris de l'Assemblée Consultative marquait une étape nouvelle sur la route de la victoire et vers la démocratie.

«Parmi les leçons des épreuves inouïes que la France traverse, l'une de celles qui s'imposent de la plus éclatante manière, c'est la conjugaison en quelque sorte organique du désastre avec la tyrannie, comme du succès avec la République. Tout se passe comme si, pour la nation française, il y avait un contrat naturel entre la grandeur et la Liberté.

«C'est pourquoi, dès l'instant même où nous décidons de poursuivre, pour la France et au nom de la France, une lutte à laquelle d'autres prétendaient la faire renoncer, nous avons placé notre initiative sous le signe de la démocratie comme celui de la Guerre».

Les membres de l'ACP réélisent à sa présidence Félix Gouin, et à sa vice-présidence le R.P. Anselme Carrière (Comités des Français libres du Moyen-Orient) et André Mercier (communiste) ainsi que Georges Buisson (secrétaire de la CGT) et le sénateur radical-socialiste François Labrousse. Et sont aussi élus quatre secrétaires : Mathilde Gabriel-Péri (communiste), Henri Seignon (socialiste, Gabon), Albert Darnal, (Conseiller général de Guyane) et Pascal Muselli (Oran) ; et un questeur, Ernest Perney (radical-socialiste, et «Front National»).

En novembre 1944, le nombre des Commissions s'élargit à 20, et des Résistants de l'Intérieur accèdent à leur présidence tels Pierre Villon à la Défense nationale, Louis Saillant à l'Équipement, Auguste Gillot à la Justice, Phi-

lippe Dechartre aux Prisonniers et Déportés, Gaston Tessier à l'Alsace-Lorraine...

À son terme le 3 août 1945, l'ACP, avant de se séparer pour laisser la place à l'Assemblée constituante, laquelle sera élue le 21 octobre 1945, aura dans sa dernière session adopté le Droit de vote à 20 ans et l'éligibilité à la proportionnelle à 21 ans, ainsi que le rapport de Pierre Le Brun sur la nationalisation et la production de l'électricité et du gaz.

Ainsi que le rappellera son Président Félix Gouin, l'ACP aura, pendant toute son existence au Palais du Luxembourg, tenu 120 séances publiques, discuté 55 rapports, entendu 177 questions orales, répondu à 654 questions écrites ainsi qu'à 24 demandes d'avis du Gouvernement.

En juin 1945, l'ACP intégrera, revenus des camps, 47 délégués des prisonniers et déportés, dont Claude Bourdet qui devient 5^e président, Albert Teitgen, Victor Michaut, Albert Forcinal ; Martha Desrumeaux, Edmond Michelet, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Vincent Badie, Marcel Prenant, Paul Arrighi, Marcel Paul... Ils siégeront ainsi pour quelques semaines dans un effectif porté à 295 avant que l'ACP se sépare après avoir tenu le 3 août sa dernière séance.

L'ŒUVRE DE L'ACP A PARIS

Lors de ses sessions ordinaires ou extraordinaires, l'ACP examinera un Projet d'organisation de la Sécurité sociale, les mesures à prendre, s'inspirant du Programme du CNR, pour enlever la direction de l'économie aux grandes féodalités, socialiser les grands moyens de production, les sources d'énergies, les compagnies d'assurances les grandes banques, la mise en place de d'impôts sur la fortune, la confiscation des profits illicites et des biens des traitres, pour rétablir la démocratie politique et de toutes les libertés publiques. Elle se prononcera pour l'achèvement des mesures d'épuration, pour la constitution armée nouvelle, elle débattit de la politique étrangère, telle l'alliance franco-russe.

Toutefois, «ce qui a manqué à cette Assemblée, pour donner toute sa mesure, pour matérialiser sa volonté de réalisation, c'est - dira son Président Félix Gouin - qu'elle n'avait pas, qu'elle ne pouvait avoir, de par son origine même, de possibilité créatrice. Nous n'étions pas une assemblée souveraine»

Lui succéda une Assemblée élaborant un projet de Constitution d'une République renouée.

³ Pierre Meunier, secrétaire général, et Robert Charbonnet son adjoint.

⁴ Tels les mouvements «Défense de la France», «Lorraine», «Union des Femmes Françaises», «Voix du Nord», «Patriam Recuperare», «Union des cadres industriels

français», «Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés», «Résistance», «Libérés-Fédérés», «Confédération générale de l'Agriculture», «Confédération des travailleurs intellectuels», «Confédération générale des paysans travailleurs».

⁵ Cette interdiction pouvait toutefois, être levée par les organes de désignation, notamment le CNR, par décision spéciale et motivée, en faveur de ceux qui ont participé ultérieurement à la lutte contre l'ennemi.

LES YUGOSLAVES DANS LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

Le 9 octobre 1934, en visite officielle en France, le Roi Alexandre 1^{er} de Yougoslavie est, à son arrivée à Marseille, victime d'un attentat, qui va aussi coûter la vie à Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, venu l'accueillir dans la cité phocéenne.

L'auteur de l'attentat est un révolutionnaire balkanique macédonien lié au mouvement nationaliste croate des Oustachis, étroitement dépendant du régime fasciste italien de Mussolini, qui héberge ses dirigeants tel Ante Pavelic, et lui fournit financement et armes.

Comme la Pologne, la Tchécoslovaquie et les Etats baltes, la Yougoslavie est un État récent, né au lendemain de la Première Guerre mondiale du démembrement des Empires russe, allemand et Austro-hongrois. Ces nouveaux États vont bénéficier pour leurs frontières de la garantie de la France, et s'inscrire dans son système d'alliances.

La Yougoslavie a été formée autour de la Serbie et du Monténégro, elle est un pays plurinational intégrant des Serbes majoritaires, qui ont un rôle dominant, des Croates, des Slovènes, des Macédoniens, des Albanais, des Serbo-Croates musulmans qu'on appelle Bosniaques, des Monténégrins, des Juifs, des Hongrois, etc.

Les liens de la France avec la région sont anciens. Sans remonter jusqu'au Moyen-Age, rappelons seulement que, conquis entre 1805 et 1806, furent annexés à l'Empire français napoléonien sous le nom de Provinces illyriennes, des territoires aujourd'hui de Slovénie (dont sa capitale Laybach/Ljubljana) et de Croatie sur la côte dalmate jusqu'à Raguse (Dubrovnik) et restèrent en son sein jusqu'en 1813, étant alors reconquis par les Austro-hongrois, avec l'appui britannique dans les îles de la côte dalmate. Le premier gouverneur des Provinces illyriennes, le Maréchal Marmont, dont le nom figure sur l'Arc-de-Triomphe à Paris, avait été fait par Napoléon duc de Raguse.

Pendant la Première Guerre mondiale, la France, ayant formé sous le commandement du général Sarrail une «Armée d'Orient», l'enverra combattre à partir du port grec de Salonique au secours de la Serbie et du Monténégro, alliés de la France, militairement surclassés par les forces austro-hongroises, allemandes et bulgares. En mai 1916, est formé au sein de cette armée française un bataillon de Bosniaques qui, dissous en septembre suivant, sera envoyé en Corse, et le 10 septembre 1916 est formée, toujours au sein de l'Armée d'Orient, une «Compagnie Yougoslave»

du 260^e Régiment d'infanterie de l'Armée d'Orient, 8 de ses soldats recevront la Croix de Guerre. Par ailleurs 1 124 Serbes, Monténégrins et Bosniaques auront rejoint la Légion étrangère.

D'UNE GUERRE A L'AUTRE...

Dans l'Entre-deux guerres, formée à l'origine en 1918 sous le nom de «Royaume des Serbes-Croates et Slovènes», la Yougoslavie, «pays des Slaves du Sud», qui prend ce nom en 1929 anonymisant ainsi ses principales communautés ethniques constitutives, va connaître une évolution politique semblable à celle des pays voisins d'Europe centrale et balkanique, vers un autoritarisme empruntant de nombreux traits au fascisme. Ce qui, conjointement au sous-développement économique et aux contrecoups de la crise économique mondiale de 1929 va conduire de nombreux Yougoslaves sur les chemins de l'émigration.

Au lendemain du 1^{er} conflit mondial, la communauté yougoslave en France compte en 1921 4 032 personnes, dont quelques lointains descendants du régiment illyrien de l'armée napoléonienne, des anciens militaires de l'Armée française de la Première Guerre mondiale restés en France après la fin de leur service. Et des émigrés récents. Ce nombre va s'élever en 1931 à 31 873 personnes ; dont environ 70 % de Serbes...

Le recensement de 1931 note la présence de 3 649 Yougoslaves dans le Pas-de-Calais et 1 251 dans le Nord, de 3 069 en Meurthe-et-Moselle et 4 870 en Moselle, ils sont nombreux – notamment Slovènes – à travailler dans les mines. Il y a 3 500 Yougoslaves à Paris, 1 202 en Seine-et-Oise et en bien moindre nombre dans les autres régions, notamment Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur. Les émigrés yougoslaves fonderont une quinzaine d'associations, et éditeront plusieurs journaux en français, slovène et serbo-croate.

Les contrecoups tardifs de la crise économique mondiale de 1929 vont entraîner le retour en Yougoslavie de nombreux émigrés yougoslaves ayant perdu leur emploi, dont le nombre en France aura chuté à 20 000 en 1939.

À l'émigration de travail ouvrière ou artisanale était aussi venue se joindre une émigration intellectuelle, attirée par le prestige culturel de la France, ainsi qu'une émigration politique fuyant la répression en Yougoslavie.

À partir de 1936, la France sera aussi une terre de transit et une voie de passage privilégiée pour des Yougoslaves

désirant rejoindre le combat des Républicains espagnols contre le franquisme dans les Brigades internationales, au sein desquelles combattirent, notamment dans le bataillon Dimitrov de la XV^e Brigade internationale, environ 1 600 Yougoslaves, venus du pays ou de l'émigration yougoslave en France.

Après la victoire des Franquistes, le retrait des Brigades internationales et la *Retirada*, des milliers de membres des forces républicaines, de combattants des Brigades internationales – dont plusieurs centaines de brigadistes yougoslaves – vont être internés pendant plusieurs mois dans les camps français du Vernet, de Gurs, du Barcarès, avant d'être incités à rejoindre les Compagnies de travailleurs étrangers (CTE) mises en place en avril 1939 par le gouvernement Daladier.

AUX CÔTÉS DE LA FRANCE

Début septembre 1939, la Guerre est déclarée avec le Reich nazi, et lors de la mobilisation, plus de 1 500 Yougoslaves vont s'engager dans l'armée française, notamment dans les 21^e, 22^e et 23^e Régiments de marche de Volontaires étrangers (RMVE) créés au camp du Barcarès, d'autres dans la Légion étrangère. 69 Yougoslaves, tombés en mai-juin 1940, sont inhumés dans la nécropole de Marxberg près de Sarrebourg.

Ce début de la Guerre s'accompagne dès septembre, suite à son approbation du Pacte germano-soviétique, de l'interdiction de fait du Parti communiste français et des organisations qui lui sont liées, notamment de celles d'étrangers rassemblées dans la Main-d'œuvre Immigrée, la M.O.I.

La France vaincue en juin 1940 par l'offensive de la Wehrmacht, le Parti Communiste, qui s'était maintenu dans la clandestinité pendant la «Drôle de Guerre», réorganise dans ce nouveau contexte ses forces, notamment celles de la M.O.I., sous la direction de Louis Gronowski, notamment en reformant des groupes de langue : yiddishophone (Adam Raiski), Italien (Marino Mazzetti), roumain (Gurvitz), Bulgare (Nicolas Zadgorski), Arménien (Missak Manouchian), yougoslave, sous la direction de Rudi SUPEK, membre du Parti communiste yougoslave (KPJ), venu en France en 1939 à l'âge de 26 ans pour étudier la psychologie clinique et qui va s'attacher à regrouper les antifascistes yougoslaves, les anciens brigadistes, en faisant évader ceux internés dans les Groupes de Travailleurs étrangers, les G.T.E. mis en place par le régime pétainiste.

...CE SONT CEUX DU MAQUIS

Signalé à la police en janvier 1942 comme l'un des dirigeants communistes clandestins en France, Rudi Supek publiait alors avec deux autres Yougoslaves le journal clandestin *Nas Glass* («Notre voix»). Arrêté par la police française le 3 mai 1942, incarcéré d'abord au camp des Tourelles, puis à Compiègne, il sera le 17 janvier 1944 déporté en Allemagne, à Buchenwald, d'où il sera libéré le 11 avril 1945 avec l'arrivée de l'Armée Patton. Homologué Déporté Interné Résistant, il resta à Paris jusqu'en 1950, y publiant le journal *Yougoslavie Nouvelle*, avant de repartir en Yougoslavie, où il décéda en 1993.



Ljubomir Ilitch, de l'état-major national des FTP-M.O.I.

LES FTP-M.O.I.

Mais, le Yougoslave qui va jouer le rôle le plus important dans la Résistance française est Ljubomir ILITCH, alias «Louis Conti», un Dalmate né en 1906 à Split, adhérent des Jeunesses communistes yougoslaves à leur formation en 1921, venu faire des études d'architecture de 1925 à 1931, à Paris où il adhère à la section d'Architecture de l'«Association des Écrivains et Artistes Révolutionnaires» (AEAR), dirigée par Pierre Ginsburger, le futur Pierre Villon.

Il sera le 13 octobre 1936 l'un des responsables de l'acheminement depuis Marseille vers Alicante par le navire *Ciudad de Barcelona* de 800 volontaires pour les Brigades internationales. Lui-même combattit au sein de la XII^e Brigade internationale dans le bataillon Dombrowski, sera blessé, deviendra officier en 1937.

Après l'évacuation des Brigadistes lors de la *Retirada*, il fut interné en France au camp du Vernet puis à celui de Gurs, à Toulouse en février 1941, à Foix en février 1942, à Castres d'octobre 1942 à septembre 1943, participant alors à l'évasion collective de la prison

de Castres. Il rejoignit les FTP-M.O.I. de Zone sud, dont il deviendra le chef, avant de devenir celui, national, de tous les FTP-M.O.I., siégeant, à ce titre, à l'état-major national des FTP. Retourné en Yougoslavie après-Guerre, il fut ambassadeur au Brésil, ministre adjoint au gouvernement yougoslave pour la reconstruction, en 1945-1946, attaché militaire yougoslave en France avec le grade de général-commandant.

Évoquons aussi Svétislav TSIRITCH, Serbe de 50 ans en 1940, présent au Havre depuis 1914, qui va devenir à partir de janvier 1942 chef du groupe d'une cinquantaine de Résistants havrais connu sous le nom de «Vagabond bien-Aimé», qui va se consacrer à la destruction de câbles, à l'incendie de dépôts, à l'impression de tracts et à la publication d'un journal, *le Patriote*, à la confection de faux papiers pour prisonniers évadés. Tsiritch participera aux violents combats de la Libération à Sainte-Adresse, à l'aide aux sinistrés et au ravitaillement de la population de Sainte-Adresse. Il décéda au Havre le 27 novembre 1944, et eut une cérémonie officielle d'obsèques. Deux semaines plus tard, son épouse recevait son dossier de naturalisation. En 1947, il reçut à titre posthume la Médaille de la Résistance.

Massive va être la participation en septembre 1943 de plusieurs centaines de Yougoslaves à Villefranche-de-Rouergue à un soulèvement antinazi, en l'occurrence des militaires d'un bataillon de la 13^e division SS de montagne créée en février 1943 dans l'Etat fasciste croate, formée majoritairement de musulmans bosniaques mais aussi de catholiques croates.

RÉVOLTE À VILLEFRANCHE...

En avril 1941, la Yougoslavie avait été envahie, occupée et démembrée par la Wehrmacht nazie, avec le concours de troupes hongroises, bulgares et italiennes, et un État de type nazi dirigé par les Oustachis de Pavelitch y avait été installé en Croatie et en Bosnie. Allié du Reich, il va envoyer des troupes au volontariat plus que discutable combattre sur le front soviétique mais aussi en France, notamment contre les maquis du Sud-Ouest.

Dans la nuit du 16 au 17 septembre 1943, une révolte a donc éclaté au sein d'un bataillon de pionniers de cette 13^e division de montagne SS, connue sous le nom de Handschar. Ayant noué des contacts avec la Résistance française locale, les révoltés, après avoir exécuté cinq officiers allemands, vont prendre pour quelques heures le contrôle de Villefranche-de-Rouergue.

La répression du soulèvement par des troupes restées fidèles aux Allemands fera plus d'une centaine de victimes fusillées sur place ; 265 insurgés

seront envoyés en camp de concentration, mais quelques dizaines d'entre eux réussirent à rejoindre les maquis de plusieurs départements du Sud-ouest, de l'Aude au Tarn jusqu'au Limousin.

Dans d'autres régions, des Yougoslaves, Serbes et Croates, mobilisés par les nazis, notamment dans des formations liées à l'Organisation Todt, désertèrent pour rejoindre les maquis, notamment dans l'Est de la France.

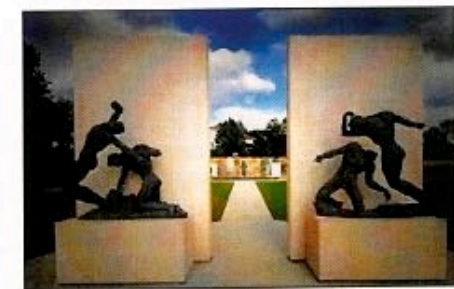
Dans la région de Nancy, des groupes d'immigrés d'origine yougoslave et de prisonniers soviétiques évadés vont participer aux groupes de maquisards «Commune de Paris», «Stalingrad» et «Jelezniack».

Au total, on estime que plus de 3 000 immigrés yougoslaves ont pris part à la Résistance française, 182 d'entre eux ont reçu la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance (CVR), une dizaine la Médaille de la Résistance.

DES RÉSISTANTS HONORÉS

Une cinquantaine de Résistants Yougoslaves en France sont tombés au combat ou ont été fusillés, tels Dimitri KOTOUROVIC, ancien Brigadiste, un organisateur des premiers groupes FTP marseillais, tué au combat en avril 1944. Stanko NOVAKOVIC, sera tué au combat à Verdun en août 1944. Victor FILIPIC, mineur de 21 ans à la fosse 13 des mines de Courrières, fusillé par la Gestapo, sera Médaille de la Résistance en 1968, Augustin BRUNOVIC, jeune communiste âgé de 20 ans, mineur à la fosse 5 des mines de Bruay-en-Artois, résistant FTPF, fusillé le 3 novembre 1942 à la citadelle d'Arras, recevra à titre posthume le 20 janvier 1962, la Médaille de la Résistance.

Une quinzaine de Yougoslaves ont aussi rejoint les Français libres, une dizaine à Londres dès 1940, d'autres en Palestine, au Liban, en Egypte, intégrant pour la plupart la 13^e Demi-brigade de la Légion étrangère. Plusieurs sont morts pour la France en 1942, notamment à Bir Hakeim et à El Alamein.



Réplique du monument du sculpteur croate résistant Vanja Radaus offerte en 2006 par la Croatie à la ville de Villefranche, où elle est installée sur le site du «Champ des Martyrs croates» au Parc du Mémorial. Au premier plan, des hommes tombant sous les balles, en arrière-plan une statue de mère pleurant les jeunes martyrs inhumés sur la Place des Révoltés.

Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération, celui d'Ami(e)s de la Résistance qui consacrèrent leurs efforts à faire vivre la mémoire et les valeurs de la Résistance. La Direction Nationale de l'Association et son Journal adressent aux familles des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Jacqueline WROBLEWSKI (Corse 2A)

Décédée le 12 novembre 2024 au Bourget, Jacqueline Arrii, aînée de sept enfants, naquit le 20 décembre 1927 à Solacaro (Corse), dans une famille de paysans sans terre, son père, Pierre-Paul Arrii étant journalier agricole, de sensibilité communiste. Pendant la guerre, sa famille hébergea des Résistants dans leur bergerie. À 16 ans, elle portait des messages au village pour les familles de Résistants et des provisions dans le maquis. Elle adhéra au Parti communiste en 1943, après la libération de la Corse, adhésion formalisée en 1945. Titulaire du CEP, elle partit à Paris en 1947, milita à l'«Union des Jeunes Filles de France» (UJFF) et travailla un temps comme employée de maison dans le 16^e arr^d. Embauchée par Marie-Claude Vaillant-Couturier et Pierre Villon, cela lui permit de connaître les dirigeantes invitées à la table familiale : Jeannette Vermeersch, Claudine Chomat, Yvonne Dumont, Fernande Valignat... Jacqueline put militer librement à l'UJFF et au PCF, devenant membre de son comité de section du 4^e arr^d de Paris en 1949-1950. Elle fut déléguée au Festival de la Jeunesse de Berlin en 1951. Mariée avec René Wroblewski le 2 février 1952 à Paris (18^e arr^d), militant communiste, compositeur typographe puis cheminot, elle s'installa à Bondy et y vécut avec leurs trois enfants. Responsable de l'UFF, elle entra en juin 1962, sous le nom de Wroblewki, au comité fédéral du PCF de Seine Nord-Est. Elle fut élue conseillère municipale de Bondy en 1965, le PCF la présenta au conseil général. Elle travailla aussi comme serveuse au Bureau politique du PCF et dans une propriété du PCF à Gif-sur-Yvette. Entrée par la suite dans une banque dirigée par Claude Alphandéry, ancien Président du C.D.L. de l'Ardèche, elle continua à militer activement. Retraîtée, elle se retira en Corse où elle milita encore et, succédant à Jérôme Santarelli, elle devint en 2012 présidente départementale de l'ANACR. Ses cendres, ramenées en Corse, ont été déposées en présence de responsables de l'ANACR 2A et d'autorités civiles le 12 décembre 2024 au cimetière de Casabriva, au côté de celles de René, son époux. Jacqueline Wroblewski était Chevalière de la Légion d'honneur.

Serge WOURGAFT (Paris)

Alias «Didier» dans la Résistance, Serge Wourgaft, décédé le 3 décembre 2024, était né le 31 août 1917 à Odessa en Ukraine. Il arriva en France avec sa famille dans les années 1920. Habitant Florac en Lozère, il est mobilisé en septembre 1939, libéré en 1940, étudiant, membre des éclaireurs unionistes (scoutisme protestant), il rejoindra pendant l'Occupation la Résistance en Lozère, à l'A.S. Ayant échappé à la rafle de Marvejols du 22 fé-

vrier 1943, il sera arrêté en octobre 1943 à Florac, incarcéré à Mende, puis interné au camp de Royallieu à Compiègne (60). Le 24 janvier, il sera envoyé au centre de séjour surveillé de Saint-Sulpice-la-Pointe (81). Remis le 28 juillet 1944 aux Allemands, il sera déporté le 30 juillet depuis Toulouse à Buchenwald où il arrivera le 6 août. Après une période de quarantaine au Block 51 du Petit camp, il intègre le Block 14 du Grand camp et est affecté le 26 septembre au Kommando intérieur *Streckenläufer* (estafette) et le 25 octobre au Kommando *Sanitärer Kalfaktoren* (in homme à tout faire à l'infirmerie du camp). Membre du groupe de détenus français, il participa à l'auto-libération du camp le 11 avril 1945. Après la libération, il sera responsable du service médical du camp. A son retour à la vie civile, il sera attaché de presse auprès du Ministre du Ravitaillement, puis rédacteur à l'agence Reuters, membre du Cabinet du Ministre des Travaux Publics et des Transports puis directeur des Relations publiques européennes de IATA (Association du transport aérien international). Membre de, la FNDIRP, dont il sera élu en mai 1998 membre du Comité d'honneur et dont il deviendra directeur du Journal, il l'avait représentée à partir de 1957 via l'UFAC au sein de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants (F.M.A.C.), dont il sera élu secrétaire général en 1979, en devenant en 1997 président et président honoraire en 2000. Serge Wourgaft, au nom de la FMAC, collabora avec la F.I.R., participa aussi à plusieurs assises nationales de l'ANACR tel son congrès de Chambéry en 1998. Serge Wourgaft était commandeur de la Légion d'honneur, Grand officier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la Croix de guerre, de la Médaille de la Résistance, et de nombreuses décorations étrangères.

Madeleine RIFFAUD (Paris)

Disparue le 6 novembre 2024, Madeleine Riffaud naquit le 23 août 1924 à Arvillers (Somme), ses deux parents, originaires de Haute-Vienne, étant des enseignants. Victime d'une primo-infection de tuberculose, elle fut soignée en 1941 au sanatorium des étudiants à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère), qui abritait une activité résistante ; elle y rencontra un étudiant en médecine parisien membre des Jeunesses communistes, Marcel Gagliardi. Tous deux rejoignirent le «Front National étudiant», elle sous les pseudonymes de *Sonia* puis de *Rainer*. Inscrite à une formation de sage-femme (qu'elle interrompra en janvier 1944), sa première action de résistance fin 1942 fut des inscriptions à la craie rue de l'École-de-Médecine au Quartier latin. Elle intégra le triangle de direction du «Front national des étudiants» en médecine avec Jean Roujeau alias «Paul», interne de l'hôpital

Laennec et Charles Martini. Ayant adhéré au parti communiste début 1944, elle demanda à rejoindre la lutte armée, et fut affectée au service sanitaire des FTP, mais apprit aussi à poser des explosifs sur les véhicules allemands... Après la mort de Charles Martini, abattu par un soldat allemand, elle prit la décision de tuer un militaire de l'armée d'occupation : le 23 juillet 1944, partie à bicyclette, armée d'un revolver, elle trouva pont de Solferino sa cible, qu'elle abattit de plusieurs balles. Rattrapée et arrêtée quelques instants plus tard par un intendant de police de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne circulant en voiture, elle fut remise à la police allemande. Maltraitée dans les locaux de la rue des Saussaies à coup de nerf de bœuf, elle fut transférée aux Brigades spéciales de la Préfecture de Police et torturée. Ayant échappé à la mort afin de participer à une confrontation, et à la déportation, embarquée dans un train gare de Pantin, elle fut sauvée par une intervention de la Croix-Rouge, et ramenée à Fresnes. Elle sera échangée lors de l'insurrection de Paris, dans le cadre des négociations menées par le consul général de Suède Raoul Nordling. Recontactée alors par les FTP, elle fut affectée comme «aspirante» à la «compagnie Saint-Just», dirigeant à sa tête la neutralisation d'un train allemand dans le tunnel des Buttes-Chaumont le 23 août, et participa à l'attaque de la caserne de la place de la République, dont la garnison allemande refusait la reddition ordonnée par von Choltitz à la fin du 25 août. Son action lui valut une citation à l'ordre de l'armée : «*Toujours à la tête de ses hommes, a donné pendant toute la lutte l'exemple d'un courage physique et d'une résistance morale remarquables*». Présentée par l'écrivain Claude Roy, elle rencontra Paul Eluard qui préfaça son recueil de poèmes, *Le Poing fermé*, publié en 1945, et lui présenta Pablo Picasso, qui dessina son portrait pour le frontispice de l'ouvrage. Elle intégra le milieu d'artistes, d'écrivains et d'intellectuels communistes. Affectée par la mort de Marcel Gagliardi, hospitalisée dans la maison de repos pour étudiants résistants de Combloux, en Haute-Savoie, elle y rencontra Pierre Daix, rentré de déportation, qu'elle épousa le 26 septembre 1945 et dont elle eut une fille ; ils divorceront. Entrée au quotidien communiste *Ce soir*, dirigé par Aragon, elle entama une longue carrière de Journaliste à la *Vie ouvrière*, à l'*Humanité*, de Grand reporter, au Vietnam, en Algérie..., elle rencontra Ho Chi minh, Che Guevara... Elle fut autrice de poèmes et chansons, de nombreux ouvrages à succès, tel les *Linges de la nuit*. Membre de l'ANACR, elle était titulaire de la Croix de Guerre, chevalière de la Légion d'honneur, officière de l'Ordre du Mérite.

AVIS DE RECHERCHE

Je recherche des renseignements sur mon grand-père Félicien STOFFEL dit Octave, Résistant dans le groupe Langlois à Verdun sur le Doubs. Né le 27 juin 1914 à Rombas (Moselle). Qui pourrait m'aider ? D'avance, merci.

Contacteur Stephanie LAUQUIN
25 route d'Osnard,
71620-SAINT-MARTIN-EN-BRESSE
Tél : 06 14 38 27 90
E-mail : stef.lauquin@gmail.com

Je fais des recherches sur des membres de la famille de mon mari, qui m'ont conduit à découvrir qu'ils ont œuvré dans la Résistance, du côté de Limoges et du côté de Grenoble.

Ils s'appelaient Oscar WEISSELBERG, père de mon mari), Matti ECHKENAZI, épouse WEISSELBERG, mère de mon mari (traces retrouvées dans un courrier du Docteur KATZ de Grenoble et dans le dossier de demande de nationalité française) puis, Ethel ECHKENAZI dite *Evrard*, qui a sauvé des enfants avec Germaine RIBIERE, Denise AGUADICH PAULAIN, Isaure LUZET et Colette MEYER.

Je recherche des documents, carte d'identité, carte d'ancien combattant pour la Résistance, etc. Après la guerre Ethel a repris son travail d'assistance sociale dans le 4^e arrondissement de Paris, mais n'a jamais rien dit à sa famille.

Contacteur Marie-Catherine WEISSELBERG
78, Rue Nationale
60610 - LACROIX-SAINT-OUEN
Tél : 07 82 11 18 71
E-mail :
marie-catherine.weisselberg@orange.fr

J'effectue des recherches sur un cousin, résistant (lieutenant FFI). Il s'agit de Paul GIRIN, né le 10/02/1920 à Suresnes, et tué par les Allemands le 18/08/1944 à Saint-Symphorien-de-Lay. Pseudonyme : Pascal (ou : Pascal Plessis).

Il était un des responsables du mouvement «Combat» du département du Rhône. Merci par avance pour toute information ou conseil pour orienter mes recherches. Contacteur Christophe GIRIN
Tél : 06 27 76 34 68
133, rue de l'Ecole - 05170-ORCIERES
E-mail : christophe.girin@yahoo.fr

J'ai entrepris des recherches biographiques sur l'écrivain Charles EXBRAYAT. Or il apparaît qu'il a joué un certain rôle dans la Résistance de la Nièvre, en compagnie du marquis Denis de Champeaux et de Roland Champenier. Mais, il est difficile de savoir quel rôle précis il a joué.

Qui pourrait me renseigner ou m'orienter sur quelqu'un qui pourrait le faire, ou me dire où je pourrais chercher ?

Merci par avance.
Contacteur Michel BALMONT
Le Bessy
42230 -ROCHE-LA-MOLIERE
Tél : 06 75 05 92 07
E-mail : Michel@Balmont.org

J'ai acquis quelques documents de M. Paul DUPAYA, docteur de Montfort-en-Chalosse et maire de la ville entre 1944 et 1945.

Dans ces documents, on retrouve un laisser-passer de 1940, une photo de lui et deux de ses frères, ainsi qu'une lettre pour un certain Monsieur Dupaya, Chef des FFI de Monfort.

Je recherche des documents où informations autour de ce Dupaya chef des FFI de Montfort-en-Chalosse ? Est-ce Paul Dupaya ou un de ses frères ?

Merci pour tout renseignement.
Contacteur Quentin OULMIERE
6 Rue de la Croix Blanche, 81000 ALBI
Tél : 07 67 58 12 36
E-mail : quentin.oulmiere1@gmail.com

Je cherche des renseignements sur la mère de ma demi-soeur, Capitaine AN-NICK dans la Résistance (Région R 5, dirigée par mon père le colonel Rivier). De son vrai nom elle s'appelle Liliane BOJE-KOWSKA, émigrée polonaise.

Merci infiniment pour toute aide.
Contacteur Daniele ROUSSELIER
22 Boulevard Voltaire, 75011-Paris
Tél : 06 80 55 72 05
E-mail : danielle.rousseilier@gmail.com

Nous avons acheté une maison à Blond (87300) qui a été utilisée comme hôpital par la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous rassemblons maintenant autant d'informations historiques que possible à ce sujet. Nous savons qu'un médecin polonais du nom de Sacha KOPCIOWSKI y a travaillé. Qui aurait des informations, photos, documents, etc. sur lui ? Nous serions très heureux d'en obtenir. D'avance, merci pour toute aide.

Contacteur Ulla SCHÜTTE
72 Bremenberg 52072 - AACHEN
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND
Tél : 0049 179 2054408
E-mail : us5678@web.de

J'effectue des recherches sur une figure de la Résistance, Roger OLIVE, né en 1919 à Marseille et connu sous le pseudonyme «Hache» dans les réseaux de Résistance.

Engagé dans les Forces Aériennes Françaises Libres (matricule 36.132) et membre du Bureau Central de Renseignements et d'Action (BCRA), il a participé à des missions parachutées en 1943. Malheureusement, il a été capturé par les Allemands et exécuté à Aix-en-Provence en 1944.

Malgré mes recherches sur les bases publiques comme «Mémoire des Hommes», le «Maitron» ou les archives du SHD, je rencontre des difficultés à trouver des informations précises sur son rôle au sein des réseaux de la Résistance et sur ses missions.

Qui pourrait m'orienter vers des documents ou des témoignages qui éclaireraient davantage son parcours. Par exemple sur sa participation dans des missions spécifiques du BCRA ou au sein du réseau «Antoine» (si cela est pertinent) ?

Toute aide ou orientation que vous pourriez me fournir serait immensément appréciée.

Contacteur Damien ANTOLINO
2 rue Emile-Allier, 30000-NIMES
Tél : 06 13 93 33 23
E-mail : damien.antolino@gmail.com

Nous effectuons des recherches sur l'histoire de notre famille et avons retrouvé William, le cousin de mon père, aujourd'hui âgé de 90 ans et qui vit aux États-Unis. Il a quitté la France en 1949 avec sa mère.

En réponse à nos questions concernant son père, il nous a parlé d'un réseau de Résistance à Paris pour lequel nous n'avons pas réussi à trouver la moindre information.

Je pense que le nom qu'il nous a donné, Kierman, ne doit pas être le véritable nom de la personne mentionnée.

Qui pourrait nous aider à identifier ce réseau ? Notre intérêt pour cette recherche tient également au fait que des membres de notre famille ont réussi à quitter Paris pour se réfugier à l'internat du Château de Bavielle, à Saint-Chéron. Nous pensons que cela a peut-être été rendu possible grâce à ce réseau.

Max, le père de William, de son vrai nom Izak (aussi Isaak) Mayer Hausler fut arrêté le 20.11.1943 par Bonzans et Douillet, de la Section d'enquête et de contrôle (SEC) de Paris) ayant succédé depuis novembre 1942 au Commissariat Général aux Questions Juives (CGQJ) suite à une dénonciation mentionnée dans le rapport de la SEC Section IV n°6.215 JB/MB/507, qui n'a pas été détruit et se trouve dans des archives.

Max a été transféré à Drancy le 23.11.1943 puis déporté avec le convoi 64 le 7.12.1943 vers Auschwitz où il fut exécuté en mars 1944. Il y a un dossier à son nom au Service Historique de la Défense (SHD) de Caen.

La transcription des informations qu'il contient nous a appris que mon père était une sorte de chef de famille : quand on avait besoin de quelque chose, on se tournait toujours vers Max.

Il était venu en France alors qu'il était encore adolescent, après avoir fui son foyer. Il était citoyen français depuis longtemps et avait même servi dans l'Armée française.

Il a été impliqué dans la Résistance, mais les détails de son engagement n'ont jamais été discutés. Je connais cependant l'histoire de la femme qui dirigeait leur groupe et comment elle a décidé de le créer, mais c'est une longue histoire. Je ne sais pas exactement quand Max est entré en contact avec elle. Elle a finalement été arrêtée et est morte deux semaines avant la Libération. Max, quant à lui, a été capturé deux jours avant mon neuvième anniversaire.

Cette femme était la maîtresse d'un scientifique très célèbre, le professeur Kierman (je ne suis pas sûr de l'orthographe). Quand les nazis ont envahi la France, ils ont voulu qu'il collabore avec eux, mais il a refusé. Il a été arrêté et est

mort en prison. Lorsque cette femme a été convoquée pour récupérer son corps, les nazis ont affirmé qu'il s'était suicidé. Cependant, à la vue de son corps, il était évident qu'il avait été torturé. C'est à ce moment-là qu'elle a décidé de se venger. Elle vivait dans un très grand appartement à Paris avec sa fille, Odile. Elles étaient des catholiques dévotes. Odile est devenue médecin et est entrée dans un couvent.

Nous avons toujours appelé cette femme «Madame Kierman». Mon père n'a jamais dit à ma mère exactement ce qu'il faisait, mais elle soupçonnait ses activités. Au début de 1943, les choses devenaient dangereuses avec les nazis. Max s'est alors arrangé avec Madame Kierman pour nous trouver une cachette. Elle a organisé notre hébergement temporaire dans son appartement, avant que nous puissions être relogés dans une maison sûre.

Pendant notre séjour chez elle, ma mère a remarqué beaucoup de choses étranges : des hommes portant d'étranges bottes et uniformes entraient et sortaient régulièrement, et il y avait aussi beaucoup de mouvements d'argent liquide. Elle a compris que le groupe aidait à exfiltrer clandestinement des aviateurs alliés.

Malheureusement, le groupe a été dénoncé, et tous ses membres ont été arrêtés...

Contactez Francis HAUSLER

9 rue Saint-Saëns,
44470 CARQUEFOU
Tél : 06 08 45 25 45
E-mail : hausler.francis@orange.fr

Je cherche des informations sur les actes de résistance de mon grand oncle Fernand Ségouin, résistant FTP fusillé à Bergen-Belsen le 30 avril 1945. Une rue de Arnouville-lès-Gonesse, lieu où il résidait avec sa femme, porte son nom.

Apolline SEGOUIN
14 Rue Royale, 69001-LYON
Tél : 06 73 42 15 38
E-mail : apolline.segouin@hotmail.fr

Historien amateur appartenant à la société des Sciences, des Lettres et des Arts (SLA) de Cholet dans le Maine-et-Loire, j'ai enquêté début 2024 sur le capitaine PELTEKIAN, figure de la résistance choletaise. Cela m'a permis de retrouver ses descendants et recueillir assez d'éléments pour honorer ce résistant à travers une exposition officielle au mois de septembre 2024. Cependant, je continue mes recherches et souhaite approfondir mes connaissances sur le réseau Libération-Nord dans le Maine-et-Loire et particulièrement à Cholet. J'ai déjà des informations sur la structure en 1944 mais n'ai pas le détail des personnes engagées à cette période. Qui aurait ces informations

ou pourrait me dire à qui m'adresser ? Quelqu'un sauvegarde-t-il la mémoire de Libération-Nord ? Merci par avance pour tout retour.

Pascal PAVAGEAU
5 Avenue de La Libération
49300 CHOLET
Tél : 07 81 94 92 18
E-mail : pascal49pavageau@gmail.com

Mon père Félix LOISILLIER, né le 5 Avril 1923 à Limoges a été incorporé aux Chantiers de jeunesse le 02/07/43, et libéré le 01/03/44. Il a rejoint volontairement les FFI Commandant la 4^e Région militaire en date du 14/05/1948. Comme il est décédé le 26/08/1980 quand j'avais 10 ans, je n'en sais pas beaucoup plus.

J'ai cru comprendre que son père (mon grand-père), Alphonse Loisillier et sa femme Gabrielle Loisillier, qui vivaient au numéro 1 de la place Saint-Jean au Dorat (87210), ont caché des fugitifs qu'ils faisaient passer en zone libre puisqu'ils avaient un vignoble près de Bordeaux, mais je n'en sais pas davantage non plus. Chaleureusement merci pour tout retour que l'on me fera parvenir.

Maud LOISILLIER
Tél : 06 64 85 61 01
19 rue Durantin, 75018 -PARIS
E-mail : maudloisillier@gmail.com

URGENT

L'ANACR, comme avant elle les autres Associations d'Anciens Résistants aujourd'hui disparues depuis plusieurs années, et pour des raisons identiques **inhérentes aux conséquences humaines et matérielles de l'évolution démographique négative de ses effectifs – notamment Résistant(e)s – près de 80 ans après la Libération**, connaît des **difficultés financières grandissantes**, qui nécessitent une grande rigueur dans la transmission sans attendre à la Trésorerie nationale de la part nationale des cotisations des cartes placées.

Nous rappelons qu'un don substantiel à la Trésorerie nationale – en particulier de la part des comités départementaux ayant des réserves conséquentes – serait aussi une aide plus que bienvenue, car **l'ANACR nationale ne reçoit aucune subvention**.

C'est pourquoi **est extrêmement précieuse l'aide apportée, en participant à la souscription nationale, par plusieurs comités locaux et départementaux de l'ANACR**. Nous remercions chaleureusement ceux qui ont déjà fait ce geste à la mesure de leurs possibilités, ainsi que les Ami(e)s qui l'ont fait à titre personnel.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Comité départemental de l'Aisne: 100 €; Comité des Alpes de Haute-Provence: 500 €; Comité régional d'Alsace: 100 €+200 €; Comité départemental de l'Ardèche: 1 000 €; Comité départemental de l'Ariège: 200 €+431 €, Olivier Nadouze (Ariège): 200 €, Anonyme (Ariège): 100 €; Comité départemental de l'Aube: 130 € + 3 000 €; Comité départemental de l'Aude: 200 €; M. Misguich (13): 500 €; Rémy Perrot (Cher): 30 €; Comité Local de Saint-Maixent (Corrèze): 80 €; Comité départemental de Corse-du-Sud: 150 € + 150 € + 200 € +150 €; Comité départemental de Haute-Corse: 500 €; Comité départemental des Côtes-d'Armor: 1 000 € et +3 500 €, Comité local de Saint-Brieuc (22): 3 000 €; Comité départemental de la Creuse: 50 €+100 €; Comité local de Fursac (Creuse): 50 €; Comité local de Montignac (Dordogne): 200 €; Anonyme: 100 € (Dordogne), Dominique Eyraud-Boucharel: 107 € (Dordogne), Jean-Paul Bedoin (24): 178,70 €; Annie Pez (Drôme): 150 €; Anonyme (Drôme): 500 € + 340 €; Comité départemental du Finistère: 300 €; Comité local de Barjac (Gard): 500 €; Comité départemental de Haute-Garonne: 500 €; Comité départemental du Gers: 300 €; Serge Michaud (Gironde): 300 €; Comité départemental de l'Indre: 50 € + 50 € + 200 €; Comité de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre): 200 €, Georges Lasserre (Indre): 30 €; Comité départemental de l'Indre-et-Loire: 100 €; Comité départemental de l'Isère: 200 € +150 €; Comité départemental des Landes: 400 €; Comité départemental du Loir-et-Cher: 500 € + 500 €; Jacques Chantre (Lot-et-Garonne): 100 €; Comité départemental de Lozère: 200 €; Marianne Pernet (51): 60 €; Marie-Claude Boussard (Nièvre): 80 €+100 €; Francis Chevalier (Nord): 70 €; Comité départemental de l'Oise: 500 €; Comité départemental du Pas-de-Calais: 200 € +100 €; Jean Guillaudon (63): 85 €; Comité départemental des Hautes-Pyrénées: 1 000 €+500 €+1 000 €; Comité ANACR du Confient (66): 100 €; Georges Federmann (67): 50 €; Comité départemental de Haute-Saône: 150 €; Comité départemental de Savoie: 500 € + 1 500 €; Comité départemental de Haute-Savoie: 1 000 €; Albert Goldstein (Paris): 50 €; Janine Mottet (Seine-Maritime): 100 €; Charles Schmidt (77): 85 €; ANACR-Yvelines: 800 €; Comité du Tarn: 300 €; Jean Michel (83): 500 €; Comité départemental du Vaucluse: 200 €; Comité local de Pernes-les-Fontaines (84): 200 €; Comité local de Bollène (84): 200 €; Comité local de Valréas (84): 250 €; Comité départemental de Haute-Vienne: 200 €; Anne-Marie Montaudon (Haute-Vienne): 200+70 €; Comité local de Châteauneuf-la-Forêt: 150 €; Comité local de Couzeix-Chapdelat (87): 100 €; J.V. (Essonne): 150 €; Comité départemental des Hauts-de-Seine: 100 €+30 €; Jean-Pierre Figuières (92): 30 €; Jean-Paul Marie (93): 200 €+410 €; Comité départemental ANACR du Val-de-Marne: 1 500 € +1 500 € +1 000 € + 150 €; Libération Nationale PTT: 200 € +300 € +200 €. **Total: 37 946,70 €.**

LES LIVRES

LA GRANDE HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE

Sous la direction de Robert Belot, avec Eric Alary et Bénédicte Vergez-Chaignon

Les trois auteurs sont des universitaires, professeur d'université, de classes préparatoires, docteur en Histoire ; et ont publié préalablement plusieurs ouvrages consacrés à la période de la Seconde Guerre mondiale, à divers aspects du fascisme, de l'Occupation, de la Collaboration et de la Résistance.

Par la qualité du papier, la richesse des illustrations, l'insertion en pochettes de fac-similés de documents historiques, l'ouvrage fait partie de la catégorie des « beaux livres ».

« La Résistance occupe une place à part dans notre mémoire... ce livre - explicite en avant-propos les auteurs - a un but, c'est celui de mettre en lumière quelques-uns des humbles faits et gestes des soutiens d'une gloire qui n'était nullement assurée, recentrer cette page magnifique et tragique de notre histoire sur ceux qui l'ont réellement écrite avec leur courage, leurs peurs et parfois leur sang, au nom d'une liberté qui a toujours quelque chose à nous dire... »

L'ouvrage est structuré en 37 chapitres abondamment illustrés abordant pratiquement tous les principaux aspects liés à la Résistance de cette période historique, qui vit s'affronter deux conceptions diamétralement opposées de l'organisation des sociétés et des rapports entre Nations, l'humanisme démocratique avec la barbarie du fascisme, les Résistants(e)s aux collaborateurs.

Tout naturellement l'ouvrage s'ouvre sur l'An 40 et le « choc de la défaite », qui voit la France morcelée en plusieurs zones, dont une militairement occupée par le vainqueur nazi tandis que 1,8 millions de soldats français prennent le chemin des camps de prisonniers, stalags et oflags. Sont évoquées les premières réactions d'Henri Frenay, d'Edmond Michelet, de Charles Tillon, de l'historien Marc Bloch, les premières manifestations d'hostilité à l'occupant telles des invectives à son égard, les premiers sabotages telles les coupures de ses câbles téléphoniques ; et aussi les premières mesures de répression : Etienne Achavanne, le 6 juillet, et Etienne Lallier le 3 septembre 1940, sont fusillés pour avoir coupé des câbles téléphoniques. Israël Karp l'a été le 23 août à Souge près de Bordeaux pour avoir montré le poing lors d'un défilé de la Wehrmacht...

Et, bien sûr, la place qui lui revient est donnée à l'« Appel du 18 juin du général de Gaulle », ici reproduit intégralement ; en en précisant le texte et le contexte, car d'autant plus unifiées dans la mémoire qu'elles participent de la même volonté de refuser la défaite et de continuer la lutte, plusieurs interventions du général de Gaulle, du 19 juin et du 22 juin sont rapportées ; et même un appel radiodiffusé du général de Gaulle du... 21 mai 1940, au lendemain de la Bataille de Montcornet, dont plusieurs des phrases auront un écho dans l'« Appel du 18 juin ». Un chapitre suivant est consacré à la France libre, sa naissance, ses combats, son développement et sa reconnaissance comme « Gouvernement à bataille de légitimité qu'elle devra mener avec les Alliés lors de la Libération... Hommage est rendu à « Jean Moulin, héros de la Résistance », dont l'œuvre magistrale, accomplie non sans dif-



ficulté, la création du Conseil National de la Résistance (CNR) aura une portée historique ressentie jusqu'à nos jours ; est joint en encart à ces chapitres un fac-similé du projet de « Charte de la Résistance » déposé par Pierre Villon au nom du Front national clandestin et qui sera la principale matrice du Programme du CNR.

La Résistance, ce sera différents mouvements, différentes structures, différents courants de pensée, différentes couches sociales, différentes formes de lutte, d'action, partageant le même objectif : la Libération de la France, la défaite du fascisme.

Plusieurs des séquences de l'ouvrage vont retracer la plupart de ces aspects de la lutte de Résistance, sinon tous ; ainsi la classe ouvrière au rôle si important n'est que peu présente, et celui des communistes ne se dégage pas totalement dans sa présentation de certaines altérations et approximations de l'époque de la Guerre froide.

Pour autant, la place des femmes, la Résistance chrétienne, celle des écrivains, des scientifiques, des étrangers, le rôle des maquis, les réseaux d'évasion et de renseignement, les représailles contre les patriotes, la Déportation, les espérances de la Libération fournissent des pages qu'accompagnent des fac-similés qui non seulement illustrent mais aussi complètent les textes d'auteur.

LA GRANDE HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE, par Robert Belot, Eric Alary et Bénédicte Vergez-Chaignon. 128 pages quadri, de très nombreuses illustrations, 23 fac-similés insérés dans 14 pochettes intégrées dans la reliure, format 23x29 cm, couverture carton fort avec rabat. Editions Larousse, Paris 2023, 34,95 €.

PLAQUE-SOUVENIR

rappelle l'appartenance à la Résistance et à l'ANACR
Contacteur STRATI - LUX, Gilles OPPZI
11, lotissement Pré Colin, Chalet le Boréon 01460-PORT
Tél : 06 08 99 46 60 ou 04 74 76 14 77 (de 12 à 14 h)
E-mail : contact@stratilux.fr - site : http://www.stratilux.fr

80^e ANNIVERSAIRE DU CNR



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITE 5 € ; PAR 100 : L'UNITE : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITE 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire
Par 100 : 2€ l'exemplaire
à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Pierre MARTIN

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 90 08 - LCL : 5236 S
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 15 €
Etranger 17 €
Abonnement de soutien 30 €
Le numéro 4 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Charles SANCET
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0521A06405

Imprimerie Multi Incoorpo Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n^{os} par an, 15 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 15 €

à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS